colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

L.I
Co

Papiers de M. Thurot

Cours de grammaire comparée

Du pronom et de l'article

L. P. co. 5 A
4°
Réserve

L. P. co. 5 A Réserve
4°

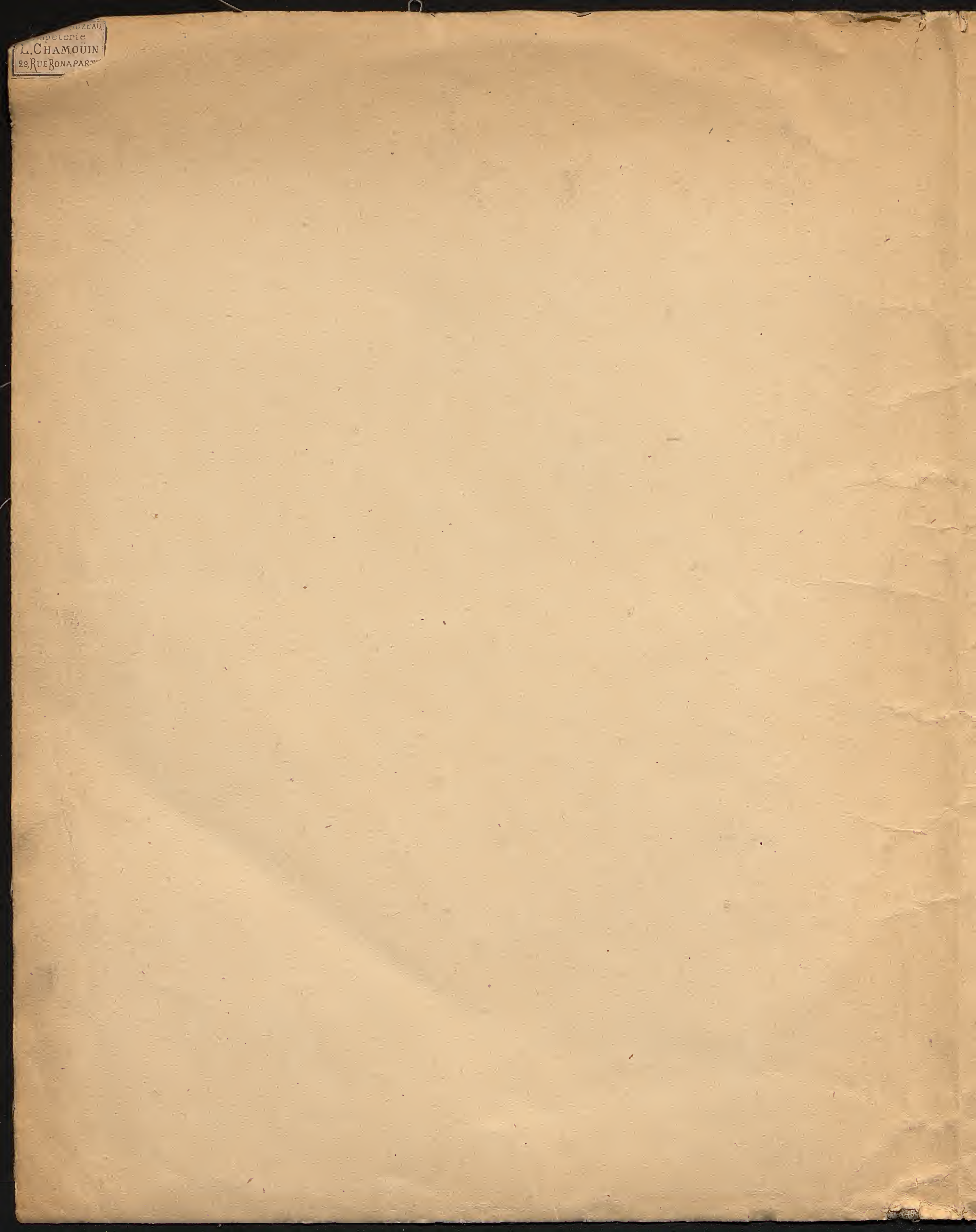
L. CHAMOÜIN
29, RUE BONAPART

# Des pronoms.

## Ier.

## Pronoms personnels.

(V. notes)

Ms 67

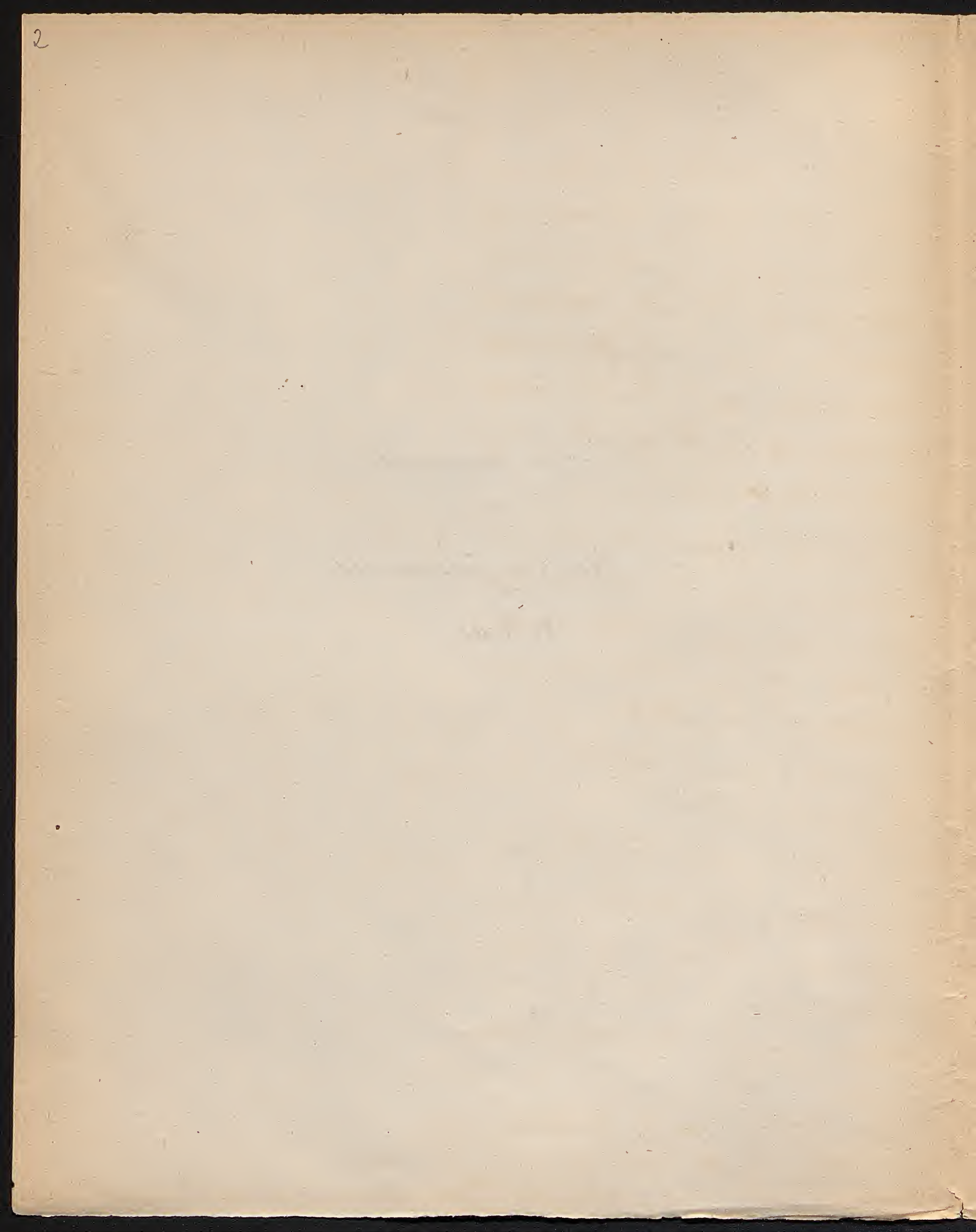
2

Eugène Burnouf

Du pronom

Il est un pronom non pas parce III p. 93
qu'il tient la place d'un nom; mais
il tient toujours la place d'un
nom parce qu'il a cette propriété
singulière de rappeler dans le dis-
cours un être dont il a été fait
mention et de le rappeler par
ce qui fait son moi.

Dans tu es grand ô mon dieu en p. 93
substituant dieu à tu nous ne disons
plus ce que nous voulions exprimer
d'abord, rien ne montre que nous
parlions à un autre.

je suis le seigneur ton dieu. Dieu p. 94
ne peut pas remplacer je

les pronoms sont faits pour jouer p. 96
dans le langage un rôle dramatique
et animé, mettant en scène certaines
personnes qui parlent à d'autres
personnes ou qui nous entretiennent
d'elles.

Un certain nombre de termes 63
que leur emploi rattache évidemment

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

à la catégorie des adjectifs 65
(puisque leur caractère est de-
suivre la destinée du substantif)
expriment des vues abstraites
et purement métaphysiques à
la différence des autres adjectifs
qui représentent toujours une qua-
lité inhérente à un objet soit intérieur
soit extérieur. L'idée qui donne 66
naissance à ces adjectifs n'existe
pas plus dans les objets intérieurs
qu'extérieurs. Ils appartiennent en
propre à une vue de l'esprit qui
s'élevant du particulier au gé-
néral, à l'universel éprouve le
besoin de marquer la propor-
tion dans laquelle il veut ex-
primer ces trois degrés d'un caractère
spécial auquel l'individualité,
la généralité, l'universalité
peuvent être reconnues (tout chaque)
Ils diffèrent des autres adjectifs
non par leur emploi mais par
leur origine.

quelque quelqu'un certain 69
appartiennent à la même classe
d'adjectifs. ils servent à attirer
l'attention sur un objet sans le
désigner précisément. Ils ont été in-
ventés par suite de l'impuissance
où se trouve celui qui parle de
désigner avec précision l'individu
dont il parle.

Les langues présentent encore 73
des mots destinés à désigner un
individu d'une manière singulière
et à appeler sur lui l'attention
de sorte qu'on ne puisse le confondre
avec d'autres. La première classe
comprend les adjectifs ou pronoms
démonstratifs. Ils attirent l'attention 74
sur l'objet dont on parle et qui
s'il n'est pas présent est imaginé
l'être. La seconde classe comprend
l'article.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

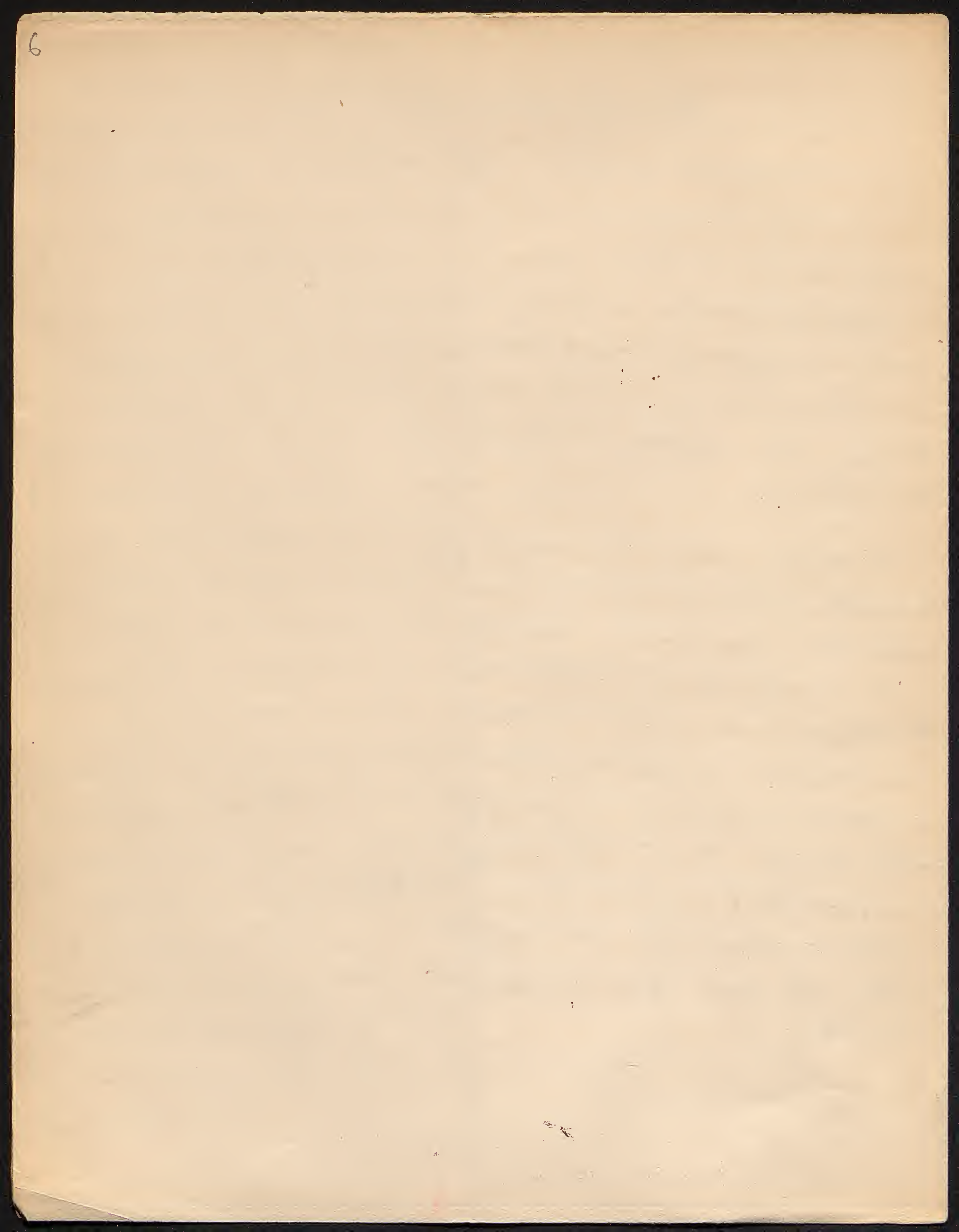
6

Sanctius I, 2. Si Pronomen differt
a nomine, ejus natura per definitionem
potest ostendi: at vero nulla est defi-
nitio pronominis... Quid, quod definitio
nominis non excludit pronomina?...
Quum vero traduntur praecepta de
concordia nominum inter se, non indi-
gemus nova doctrina ad hanc con-
cordiam explicandam... quomodo possunt
poni pro nomine, si illis significa-
mus res non habentes nomina, aut
ea quorum nomen ignoramus? Imo
res omnes antequam nomen haberent
vocabantur hoc vel illud.. Quid quod
individua substantia (ut physice di-
camus) melius et peculiarius expli-
catur per tria haec pronomina quam
per nomina propria... alii.. dicunt
pronomina personam certam signi-
ficare, quo apparet non esse no-
mina. Imo propterea magis esse
nomina quia melius et proprius
res ipsas significarent.

x

Perizonius (8) mihi vero videntur pronomina vi suae significationis demonstrare rem, et adjectiva describere, sed ratio grammatica utrumque est eadem. Dicuntur autem pronomina, quia talem habent significationem, ut pro nomine, quod paulo ante expressum est, ne illud saepius repetatur poni possint et soleant ad eandem rem quae nomine ipso notatur, demonstrandam

x Port royal VIII. Comme les hommes ont été obligés de parler souvent des mêmes choses dans un même discours et qu'il eût été importun de répéter toujours les mêmes noms, ils ont inventé certains mots pour tenir la place de ces noms, et que pour cette raison ils ont appelés <u>pronoms</u>

Duclos in VIII. mon ton son ne sont pas des pronoms puisqu'ils ne se mettent point à la place des noms mais avec les noms mêmes. ce sont des adjectifs qu'on peut appeler possessifs… Il est important de distinguer entre les mots d'une langue ceux qui marquent des substances

IX Le relatif se met au lieu du nom et pour toutes les personnes. — ce qu'il a de propre et que je ne sache point avoir encore été remarqué par personne est que la proposition dans laquelle il entre (qu'on peut appeler incidente) peut faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition qu'on peut appeler principale

réelles ou abstraites, les vrais pronoms, les qualificatifs, les adjectifs physiques ou métaphysiques, les mots qui sans donner aucune notion précise de substance ou de mode ne sont qu'une désignation une indication et n'excitent qu'une idée d'existence, tels que celui-ci, ceci, celui-là que les avons formés seules déterminent et qui ne sont que des termes métaphysiques, propres à marquer de simples concepts et les différentes vues de l'esprit.

Beauzée II, 2. on ne doit regarder comme des pronoms que les mots qui expriment les êtres déterminés par l'idée de leur personne (d. leur relation à l'acte de la parole) les noms déterminent les êtres par l'idée précise de leur nature. — je me moi nous. tu te toi vous. il elle lui. ils. eux. elles. leur. se soi.

Beauzée II, 3. Tous les autres pronoms sont des articles, des adjectifs qui servent à déterminer l'étendue de la signification des noms appellatifs auxquels ils sont joints. — articles pronomis, démonstratifs, poss. ou conjonctifs.

Condillac grammaire I.II le pronom est un nom qui n'ayant par lui même aucune signification est mis dans une phrase à la place d'un autre nom qui a été énoncé dans une phrase précédente et dont il prend toute la signification. .. je tu vous nous sont des substantifs (des noms de personnes). Ils ne tiennent la place d'aucun autre nom... ce est mon mien notre sont des adjectifs ... nos pronoms sont il elle le la et leur pluriel y, en — adjectifs démonstratifs, possessifs, conjonctifs.

Lhomond dit le pronom est un mot qui tient la place du nom. (~~comprenant~~ entend le terme dans le sens le plus étendu).

Harris I, 5. adopte la théorie d'Apollonius.

Sacy dit les pronoms sont des mots destinés à indiquer le rôle que chaque personne ou chaque chose joue dans l'action de la parole.

Burnouf. Dutrey. de même.

Heyse p. 128 Die pronomina sind Formwörter welche 1) theils als Stellvertreter der Substantive die Gegenstände selbst jedoch nicht nach ihrem Inhalte sondern nur nach gewissen formellen Beziehungen bezeichnen 2) theils als begleitende Bestimmwörter der Substantive gewisse formelle Beziehungen der Gegenstände ausdrücken.

Pronom

Les Pronoms sont des mots dont la racine signifie une relation entre la personne qui parle et ~~l'objet~~ l'être dont ce elle parle.

Cette signification des racines pronominales est dans le langage parlé ce que le geste par lequel on montre un objet est dans le langage des signes.

Les racines pronominales ne signifient primitivement que deux relations de l'objet avec la personne qui ~~parle~~ parle ~~avec~~ avec ce dont elle parle 1° ou elles désignent ~~l'objet~~ l'être ce dont on parle Mdv. ch. 12 par le rôle qu'il joue dans l'intuition relativement à la personne qui parle – Pronoms personnels ; 2° ou elles ~~signifient~~ désignent ~~que~~ ~~l'objet~~ l'être ~~est~~ comme présent aux yeux ou à l'esprit de la personne qui parle et de celle à qui elle parle. – pronoms démonstratifs, ~~interrogatifs~~ indéfinis, interrogatifs relatifs.

Les pronoms ont la forme, la ~~signification~~ manière de signifier et la fonction du substantif, de l'adjectif, ou de l'adverbe.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

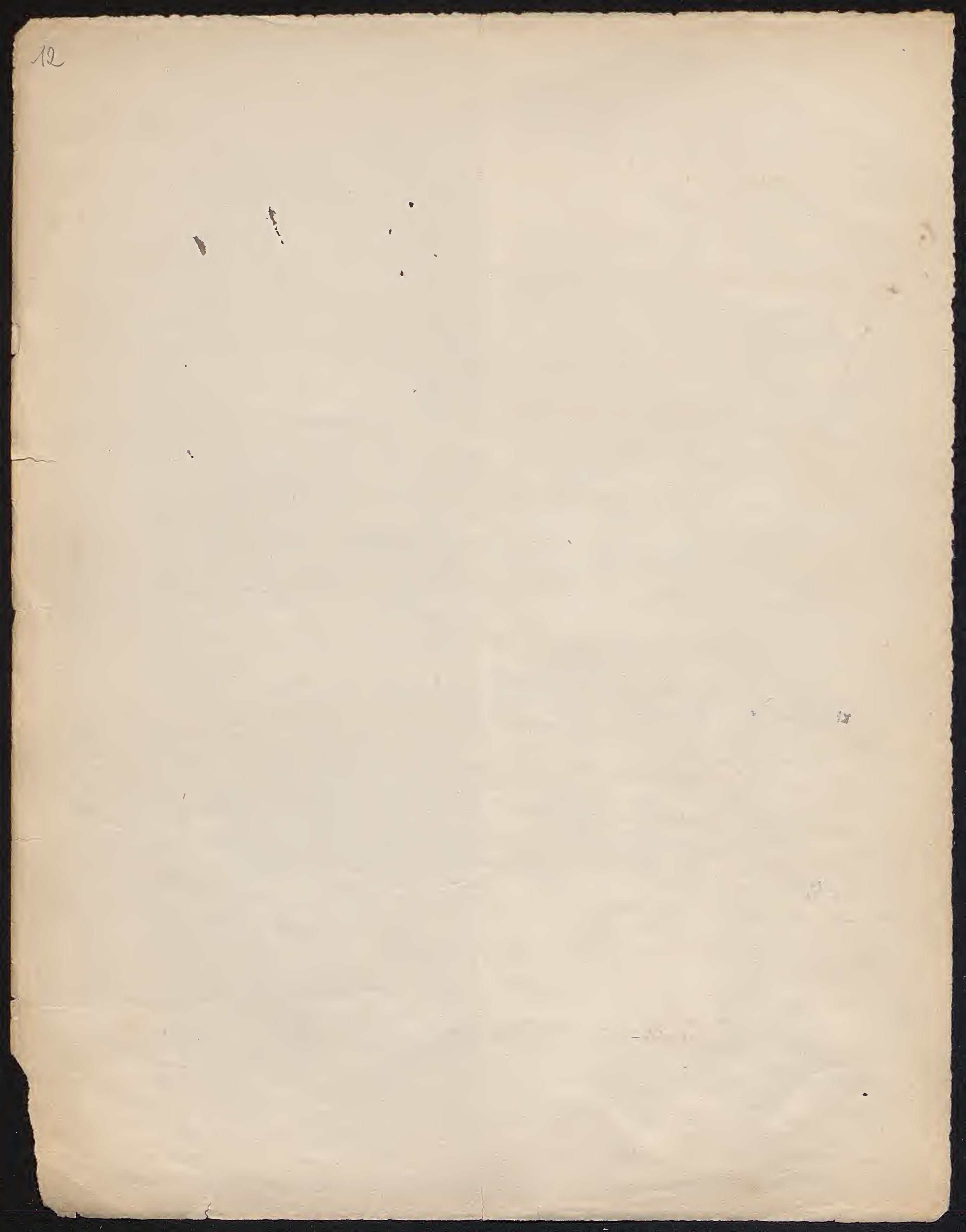

# Pronom



Ils ne sont donc pas une partie du discours coordonné avec les autres, puisqu'ils peuvent en avoir la forme, la ~~signification~~ manière de signifier et la fonction.

substantifs ego, tu, adjectifs ille, illa, illud, adverbes : hic, illuc

D'autre part ils se distinguent de tous les autres mots dont ils peuvent avoir la forme ~~et la signification~~ et la fonction qu'en n'ment par la signification de leur racine. Les racines des autres mots ~~désignent~~ signifient toujours quelque chose de plus ou moins particulier, même les plus généraux, comme chose, ~~et~~ être, unité etc. quelque générales que soient ces idées relativement aux autres, elles ne sont pas identiques entre elles, et l'une de ces racines ne peut désigner l'idée signifiée par les autres.

mais les racines pronominales ne signifiant que relation avec la personne qui parle, il n'est pas de personne ni de chose ni d'idée quelconque qui ne puisse être désignée par une racine pronominale ; car il n'est rien qui ne puisse avoir une relation avec la personne qui parle, quand ce ne serait que d'être l'objet dont elle parle ou qui est présent à son esprit. Les pronoms sont donc plutôt

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

14

une espèce de racine distincte de toutes les autres qu'une partie du discours.

## Pronoms personnels

Les pronoms personnels désignent ~~l'objet~~ un être par le rôle qu'il joue dans l'entretien relativement à la personne qui parle, soit comme la personne elle même qui parle (pronoms de la 1re personne), soit comme la personne à qui elle parle (pr. de la seconde pers.) soit comme la personne ou la chose dont elle parle (pron. de la 3e personne).

Les pronoms de la 1re et de la seconde personne ne désignent jamais que des personnes. Les pronoms de la troisième personne peuvent désigner des personnes ou des choses.

Les pronoms personnels ne sont que substantifs; et ils ont par conséquent la signification de cette partie du discours. Elle désigne un ~~objet considéré~~ être déterminé en genre et en nombre ~~en lui même et dans l'ensemble de ses attributs constitutifs~~, mais ~~toujours~~ elle le désigne par l'un de ses attributs. Les pronoms personnels désignent l'objet considéré en lui même; ~~mais~~ ils le désignent par l'un de ses attributs

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

qui est le rôle qu'il joue dans
le discours.

Les pronoms personnels ont comme
le substantif une flexion qui exprime
le cas et le nombre, mais aucun d'eux
n'a de genre dans aucune des langues
de la famille Indo-Européenne.

avec le radical des pronoms personnels
ont été formés des adjectifs qui expriment
que l'objet qualifié a avec ~~[illegible]~~
d' ~~[illegible]~~ la personne
signifiée par le radical ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~ l'un des
~~[illegible]~~ rapports
qui exprimerait le génitif du pronom
personnel. ἐμός = ἐμοῦ.

on appelle ces adjectifs pronoms
possessifs, quoique le rapport de possession
ne soit pas le seul qui puisse être signifié
par le génitif du pronom personnel.

# Etymologies d'après Bopp

pronoms personnels. 1re personne, singulier.
— le ~~xx~~ radical du nominatif diffère de celui des cas obliques dans toute la famille Indo-Européenne. Sanscrit aham. — Gr. ἐγώ — Latin ego. — cas obliques. radical en Sanscrit ma — Grec μο, ἐμο — Latin mi, me
— ~~[illegible]~~ 2e personne singulier. le radical est le même pour tous les cas. Sanscrit tva (au datif tubhyam) — Gr. σο, σε, dorien τε — Latin tu, ti, te

1re et 2e personne pluriel. Sanscrit. nominatif 1re pers. vayam 2e pers. yuyam. cas obliques radical 1re pers. asma, 2e pers. yushma et autre radical ~~[illegible]~~ pour une forme accessoire de l'accusatif, du datif et du génitif (et du duel): 1re pers. na-s, 2e pers. va-s.× — Gr. aeolien ἄμμες, ὔμμες. (formé avec asma, yushma) — duel νῶι, σφῶι (suivant Bopp pour τϝῶι avec le digamma) — Latin nos, vos.

~~[illegible]~~ × et pour le duel nau, vam (suivant Bopp forme abrégée de tvam)

3e personne. Sanscrit svayam indéclinable — Grec οὗ, οἷ, ἕ (l's remplacé par l'esprit rude comme ἕρπω = serpo) et σφι radical du pluriel — Latin sibi, se, nominatif sui.

Pronoms possessifs. — ἡμέτερος, ὑμέτερος, σφέτερος, noster, vester sont formés avec le suffixe du comparatif.

Français. — eo (dans les serments), jeo, je. — tu, toi primitivement ti, moi = mi, soi = si. — me, te, se formés de l'accusatif latin. — nous, vous primitivement nos, vos. — il dérive d'ille, elle d'illam, eux (primitivement els) d'illos. — autrefois li d'illi complément indirect, lo le d'illum complément direct. — la d'illam — les d'illos — leur d'illorum (en Italien loro) — lui d'origine incertaine

Possessifs. autrefois au singulier comme sujet mes, tes, ses, comme complément mon, ton, son. au pluriel sujet mei, tei, sei. complément : mes, tes, ses. — mon, ton, son de meum etc. — mes, etc. de meos etc. — sujet miens, tiens, siens complément mien, tien, sien. — vester est devenu vostre, votre.

Pronoms personnels
Signification

Première personne
on emploie le pluriel pour se désigner soi-même.
Français. 1° un auteur l'emploie en parlant de lui

[~~[illegible]~~ en haut de la page]
131-132

[~~[illegible]~~ blanc]

2° par une tradition venue de l'empire Romain il est employé par le souverain dans les lois et les ordonnances; ~~par~~ nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit; par les évêques, dans leurs mandements, et en général par les personnes qui ont caractère et autorité: nous N. certifions, déclarons.

[blanc]

3° ~~[illegible]~~ on l'emploie par communication et familièrement: ~~pour dans les manières de parler familières~~: on l'a fait ~~[illegible]~~ apercevoir plusieurs fois de sa faute, mais nous sommes opiniâtres, nous ne voulons pas nous corriger. — ~~y a-t-il là une ironie, une allusion à l'emploi du nous dans le langage de l'autorité?~~ ou ~~plutôt n'est-ce pas la~~ figure qu'on appelle ~~la communication~~!

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

# Pronom

## ~~Pronoms personnels~~

~~Signification~~ [en haut de la page]

Français

133

1° L'usage où les empereurs étaient de se désigner par nos a introduit aussi de dire vos en s'adressant à une personne à qui l'on veut témoigner du respect. vos se trouve ainsi employé dans les plus anciens monuments du Latin vulgaire. L'usage s'en est étendu, et il est commun aux langues néo-Latines (le Valaque excepté où l'on tutoie toujours même un souverain, en employant une dénomination honorifique (meria ta = ta majesté) et aux langues Germaniques et Slaves. Le Hollandais a perdu l'usage du tu ; le Polonais ne connaît pas le vous.

On n'emploie le tu (et les possessifs qui en sont formés) qu'en s'adressant à Dieu, aux saints, aux personnes qu'on apostrophe dans le style oratoire ou en poésie, aux personnes avec qui on est dans une grande familiarité, et dans certains pays aux domestiques, ou aux gens de condition inférieure. — Hors de là on emploie vous et les possessifs qui

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

en sont dérivés.

avec vous ainsi employé le verbe est au pluriel, mais l'attribut est au singulier. — ~~est-ce parce que le pronom personnel est lié en français si intimement au verbe que la discordance eût été trop choquante?~~ — cette construction est commune aux langues néo-latines.

au moyen âge on disait vous à Dieu aux saints, et aux abstractions personnifiées.

2° le tu et le vous (au singulier) s'emploient comme équivalents de on — autrefois on employait souvent le tu dans les maximes (voir les commandements de Dieu et de l'église). Il a vieilli, sans doute parce qu'il paraissait trop familier au siècle de Louis XIV on ne l'emploie plus ainsi. on substitue le vous, qui peut être employé dans toutes les propositions générales et hypothétiques. — on le trouve dans le style familier avec une valeur analogue à celle du pronom de la première personne dans: prendre mot le bon parti ~~[illegible]~~. on vous le prend, on vous le découpe.

Troisième personne
non réfléchie [au Recto]

Grec. οὗ, οἷ, ἕ ne s'emploie qu'en poésie pour désigner la troisième personne non réfléchie.

En prose on emprunte ~~le~~ les cas obliques du démonstratif αὐτός qui se dit des choses comme des personnes — le nominatif d'αὐτός n'a jamais le sens du français il. Il marque toujours une idée d'opposition. En Grec il n'y avait pas de nominatif usité du pronom de la troisième personne.

Latin. Il emprunte le démonstratif is, ea, id, qui désigne les choses comme les personnes. ~~[illegible]~~

[blanc]

Français. il, ils, le, la, les dési- [illegible]
gnent indifféremment des personnes et des choses. + le s'emploie comme un neutre pour désigner une proposition. → (autrefois il ~~avait une valeur analogue~~ avait aussi la valeur d'un neutre: tout cela ne convient qu'à vous — il ne convient pas à vous mêmes repartit le vieillard (Laf. XI, 8). il ne l'a plus que dans les verbes dits impersonnels)

lui, eux, elle, elles précédés d'une préposition ne désignent que des personnes ou des personnifications; sans préposition ils désignent aussi des choses.

lui (complément indirect) et leur ne se disent que des personnes

Dans les cas où les pronoms précédés de de ou à ne peuvent désigner des choses ou doivent désigner une proposition on se sert des adverbes démonstratifs en, y. ×

Ces distinctions ne se rencontraient pas dans l'ancienne langue.

× cependant en et y désignent très souvent des personnes: ce public, en secret, contre vous déclaré, j'ai voulu par des mots en être séparé (Racine). — c'est un homme équivoque, ne vous y fiez pas (Acad.). — on emploie toujours en dans le sens partitif: au lieu de deux, j'en ai rencontré trois (Laf.). 134 [illegible]

[Le pronom de la troisième personne qui est dérivé du ~~relatif~~ démonstratif ille en a souvent la valeur. ainsi non seulement il rappelle un objet déjà connu, mais il annonce ce dont on va parler: elle approche néanmoins, cette mort inexorable (Bossuet ~~or. fun. le prince de Condé~~) voir verbes impersonnels.]

# Pronom.

## Pronoms personnels

### Signification

Pronoms réfléchis [au Recto]

Ils se rapportent au sujet de la proposition où ils sont employés ou à celui de la proposition principale dont elle dépend. Leur rapport est direct ou indirect.

Grec. On donne aux pronoms personnels une signification réfléchie en ajoutant le démonstratif αὐτός.× — ἐγὼ καὶ σὺ τῶν καλλίστων καὶ ἐμαυτήν (= me) ἠξίωκα κτλ. τὴν σαυτοῦ (= ta) φρόνησιν ἄσκει κτλ. καθ' ἑαυτοὺς βουλευσάμενοι τὰ ὅπλα παρέδοσαν καὶ σφᾶς αὐτούς (eux et leurs armes).

× qui alors n'exprime pas nécessairement l'idée que nous exprimons par _même_, et que le Latin rend par _ipse_. C'est le sens général qui indique quand ἐμαυτοῦ répond à _me_ ou à _me ipsum_.

On trouve assez souvent le pronom personnel employé dans un sens réfléchi, ~~[illegible]~~ ἐγὼ ὑμᾶς κελεύω ἐμὲ μιμεῖσθαι κτλ.

On emploie οἷ et ἕ× dans une proposition dépendante, en les rapportant au sujet de la proposition principale. λέγεται Ἀπόλλων ἐνδεῖξαι Μαρσύαν ἐρίζοντά οἱ περὶ σοφίας κτλ. ἐγκλήματα ἐποιοῦντο, ὅπως σφίσιν ὅτι μεγίστη πρόφασις εἴη τοῦ πολεμεῖν Thuc.

× le pluriel σφεῖς, σφῶν, σφίσι, σφᾶς

Les formes οὗ, ἕ ne sont plus usitées en prose.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ἑαυτοῦ, ... ἑαυτῶν, -ούς ... s'emploient souvent de la première et de la seconde personne. εἰ μὴ προεξανέστημεν, οὐδ' ἀναλαβεῖν αὐτοὺς ἂν ἠδυνήθημεν Dém. ἀποφαίνετε σκαιοτάτους ἑαυτοὺς Lys. – σκέψαι κἀκεῖνο καὶ ἔλθε πρὸς αὐτὸν Xen.

Le pluriel des pronoms réfléchis et ἀλλήλων désignent le rapport de réciprocité. ὑμεῖς οἱ φίλοι ἴσον ἀλλήλοις, φύσει πῃ οἰκεῖοί ἐσθ' ὑμῖν αὐτοῖς Plat. λέγουσί τε καὶ ἀκούουσι ἐν μέρει ἑαυτῶν κοσμίως.

ἀλλήλους comme sujet d'un infinitif et ἀλλήλων complément d'un substantif ou d'un mot employé substantivement peuvent se résoudre par οἱ ἕτεροι τοὺς ἑτέρους etc. et οἱ ἕτεροι τὸ τῶν ἑτέρων etc. — ἡγοῦνται ἀλλήλους[x] κακὰ ἔχειν ἄνθρωποι ἢ φύσει ἢ τύχῃ Plat. τίς ἀλλαξίς ἡδονῆς πρὸς λύπην ἐστὶν ἀλλ' ἢ ὑπερβολὴ ἀλλήλων[x] καὶ ἔλλειψις; Plat.

[x] (= οἱ ἕτεροι τοὺς ἑτέρους)

[x] (= τῆς ἑτέρας πρὸς τὴν ἑτέραν)

} [blanc]

[blanc]

Latin. [illegible] il n'y a [[illegible]]

de forme particulière du pronom réfléchi que pour la troisième personne. Les autres pronoms personnels s'emploient dans le sens réfléchi et dans le sens non réfléchi.

Le pronom réfléchi de la troisième personne n'exprime la réciprocité que précédé de la préposition inter: alors il s'exprime à tous les cas obliques: amant inter se, prodesse inter se sapientes possunt; plus quingentos passus alii inter se aberant. — Pour varier le tour on peut employer alius alium, alii alios: novo milite nondum noto satis inter se, ut fidere alii aliis possent Liv. 5, 3.

On emploie de même inter nos, et inter vos.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~[illegible]~~ p. 136

Français. — il y a deux formes pour le pronom réfléchi : se et soi. aujourd'hui l'usage a prévalu de n'employer soi que d'un sujet personnel indéterminé : chacun pris dans son air est agréable en soi ; on a souvent besoin d'un plus petit que soi — ou d'une chose ou d'un animal : la vertu est aimable en soi. — et toujours d'un sujet au singulier. — au 17e siècle on employait soi et d'un sujet au pluriel : ces choses sont indifférentes de soi, et d'une personne déterminée. Il craint presque sur soi (Labruy.) Idoménée revenant à soi remercia ses amis (Fénel.) — mais il ne craint, dit-il, soi-même plus que tous, Rac. Androm. I, 2.

Le pronom réfléchi se désigne la réciprocité, ainsi que les autres pronoms personnels. Pour plus de clarté on construit parfois avec des verbes composés avec entre : il faut s'entr'aider.

29

Pronom

Pronoms personnels

~~[illegible]~~

~~Emplois~~ ~~construction~~

[au Recto]

Pronoms non réfléchis

Grec et Latin. 1° La désinence du verbe ~~marquant~~ ayant par elle même le ~~pronom~~ sens du pronom sujet personnel, on n'ajoute le pronom que pour marquer ce sens avec plus de force, comme par exemple dans les oppositions. οὐκ ἐγώ σε ἀποκτενῶ, ἀλλ' ὁ τῆς πόλεως νόμος. Lys. ἔφασαν τοὺς μὲν μεμαρτυρηκέναι, αὐτοὶ δὲ σῶζαν τοὺς νόμους Thuc.

[blanc]

Tu nidum servas, ego laudo ruris amoeni rivos. Hor. ep. 1, 10, 6. Et tu apud patres conscriptos ~~contra~~ me dicere ausus es. Cic. Phil. 2, 21

Madv. 482.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

En Grec on compte beaucoup plus sur l'intelligence du lecteur ou de l'interlocuteur qu'en Français. on passe brusquement d'un sujet à un autre. Κῦρος τὰς ναῦς μετεπέμψατο, ὅπως ὁπλίτας ἀποβιβάσειε καὶ βιασάμενοι τοὺς πολεμίους (οἱ πολέμιοι) παρέλθοιεν, εἰ φυλάττοιεν Xen. τῶν νόμων αὐτῶν ἀκούετε τί κελεύουσι καὶ τί παραβεβήκασιν (s.ent. οἱ ἀντίδικοι) Dém.

[blanc]

en Latin
On n'a pas la même liberté. on emploie même souvent le pronom is, quand après avoir mentionné en peu de mots la personne ou la chose dont on va parler, on passe à l'exposition elle même: P. Annius Asellus mortuus est C. Sacerdote praetore. is cum haberet unicam filiam, eam bonis suis heredem instituit. Cic. Verr. 1, 41 — ille ou ipse sont souvent employés pour indiquer le changement de sujet. Madv. 484 a

[blanc]

[blanc]

2° complément. Le pronom (en grec) de la troisième personne est très souvent supprimé aux cas obliques. πολλοὶ οὕτω πρός τινας ἔχουσιν ὥστε κακῶς μὲν πράττοντας (s. ent. αὐτούς) μὴ συναχθεσθῆναι, ἀλλὰ βοηθεῖν ἀτυχοῦσιν (s. ent. αὐτοῖς), εὐτυχούντων δὲ (s. ent. αὐτῶν) λυπεῖσθαι κτλ. ἐμπιπλὰς ἁπάντων τὴν γνώμην ἀπέπεμπε (s. ent. αὐτούς) κτλ. αἰσθόμενος κάλλιστα τῶν ἐπιστημῶν ἢ ἐμοὶ πράττοιεν ἂν μάλιστα ἐπιμελούμενοι (s. ent. αὐτῶν), ταύτας μοι ἐπιδείκνυε κτλ. ἤν τις μαλακίζηται, μὴ ἐπιτρέπετε (s. ent. τοῦτο αὐτῷ) κτλ.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

32

En Latin on supprime ordinairement eos, eas ea, iis quand l'objet auquel il se rapporte se trouve au même cas ou même au nominatif dans la proposition principale ou dépendante qui précède: fratrem tuum in ceteris rebus laudo, in hac una reprehendo. non obviam fratris tui voluntati, favere non potero. libri de quibus scribis mei non sunt, sumpsi a fratre meo.

Mdv. 484 a

# Pronom

## Pronoms personnels

### Emploi

p. 139 [[illegible] en haut de la page] p. 139

Français. Les pronoms personnels ~~de la première et de la seconde personne~~ ~~[illegible]~~ singuliers de la première et de la seconde personne, et les pronoms masculins de la troisième et le pronom réfléchi ont, suivant leur emploi, deux formes, l'une × conjonctive qui ne s'emploie qu'avec un verbe : je, tu, il, ils, se, l'autre × absolue qui s'emploie sans verbe : moi, toi, lui, eux, soi.

Des pronoms personnels les uns ne se construisent qu'avec des verbes et par juxtaposition : je, tu, il, ils, le, la, les, lui (complément indirect), leur, se ; les autres ne se construisent pas avec les verbes par juxtaposition : moi, toi, lui (en général), eux, soi ; les autres se construisent comme l'une et l'autre de ces deux premières classes : nous, vous, elle, elles.

[blanc]

~~Pronom~~
Pronoms personnels
Emploi

A. Pronom personnel ~~construit~~ comme

sujet. p. 139

Les formes conjonctives ~~courtes~~ ~~faibles~~ sont seules construites comme sujets : je, tu, il, ils. — cependant lui, eux se construisent comme sujets, quand on veut marquer une opposition : vous pensez ainsi, mais lui pense autrement (Acad.). — à ces monstres lui-même a servi de pâture.

Les formes absolues ~~pleines~~ ~~fortes~~ : moi, toi, lui, eux ne se construisent pas directement avec le verbe. ou 1° elles sont construites comme le substantif qui n'est ni sujet ni complément : moi, des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire ! — 2° ou elles sont construites en apposition à un pronom personnel de la forme courte ~~faible~~ ; Dira-t-il qu'il possède certainement la vérité, lui qui ne peut en montrer aucun titre 3° ou elles sont l'équivalent d'une proposition entière : que vous reste-t-il ? — moi. Il est plus riche que moi.

nous, vous, elle, elles se construisent comme ~~sujets~~ les formes conjonctives ~~courtes~~ ou comme les absolues ~~fortes~~ ~~pleines~~.

1° aucun verbe ne peut être employé sous une forme personnelle à un mode autre que l'impératif, sans que son sujet soit exprimé par un substantif ou un pronom qui en désigne l'idée.

(Remarque. dans l'ancienne langue on supprimait très souvent le pronom personnel, et l'usage s'en est conservé dans le style marotique: si lui dirois ma peine. — si scavez un plaisir. — pas n'est besoin d'un chef-d'œuvre.)

2° En général les pronoms personnels précèdent le verbe, et alors les formes ~~faibles~~ courtes ne peuvent être séparées du verbe que par ne ou les pronoms compléments: je ne t'en soupçonne pas. (Remarque. au moyen âge elles étaient construites comme les autres formes: il et sa femme. — tu et tes gens. — on dit encore: je soussigné ...)

quand le pronom personnel ~~suit~~ se place après le verbe, il le suit toujours immédiatement. Cette construction

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

se le rencontre que dans des propositions indépendantes au moins quant à la forme. Elle est obligatoire 1° dans l'interrogation directe : venez-vous. – que fera-t-il ? (Le t est la consonne qui terminait toutes les troisièmes personnes en a jusqu'au XIII^e siècle. Elle a été conservée pour éviter l'hiatus.) non. voir Romania 1877, 438 2° Dans les propositions optatives : puissé-je ! (é au lieu de e à cause de l'e muet de je), puisses-tu ! puisse-t-il (Le t est la consonne qui terminait autrefois la troisième personne et qui a été conservée pour éviter l'hiatus). 3° Dans les propositions suppositives dont la modalité n'est pas marquée par une conjonction : le voulût-il, il ne le ferait pas ; 4° avec dire (verbes) et faire construits comme entre parenthèses : disais-je, dit-il, fit-il. — La construction se rencontre sans être obligatoire 5° dans des propositions précédées de certains adverbes comme aussi, à peine, au moins, du moins

Pronom

Pronoms personnels

Emploi

encore, en vain, inutilement, peut-être, toujours (dans le sens de au moins). ~~[illegible]~~.

[blanc]

3° Les pronoms sujets peuvent être supprimés devant les verbes qui suivent un premier verbe, quand le sujet est le même, que les verbes ne sont pas unis par des conjonctions, ou sont unis par et, mais, ni. Le pronom se répète ordinairement quand l'une des propositions est affirmative et l'autre négative : Il le dit et le pense. — Il le dit et il ne le pense pas.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

p. 141

B Pronoms compléments

excepté nous et vous

Ils ont deux formes, les unes ~~courtes~~ conjonctives, les autres ~~pleines~~ absolues.

Les formes ~~courtes~~ conjonctives me, te, le, la, les, lui (complément indirect), leur × se construisent seules comme compléments avec les verbes ~~par~~ et autrement juxtaposition. × en, y,

me, te, nous, vous peuvent être compléments directs ou indirects; le, la, les sont toujours compléments directs; lui, leur sont toujours compléments indirects.

Les formes ~~pleines~~ absolues moi, toi, ~~lui~~, eux, elles et lui (complément non indirect) ne se construisent ~~toujours~~ comme compléments qui avec des prépositions; mais avec ~~excepté~~ à l'impératif dans les propositions affirmatives, et quand il n'est pas suivi de en, on construit toujours les formes moi et toi : récompensez-moi, donnez-moi ce livre. mais on dira : donnez m'en.

nous, vous, se construisent comme les deux espèces de formes.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

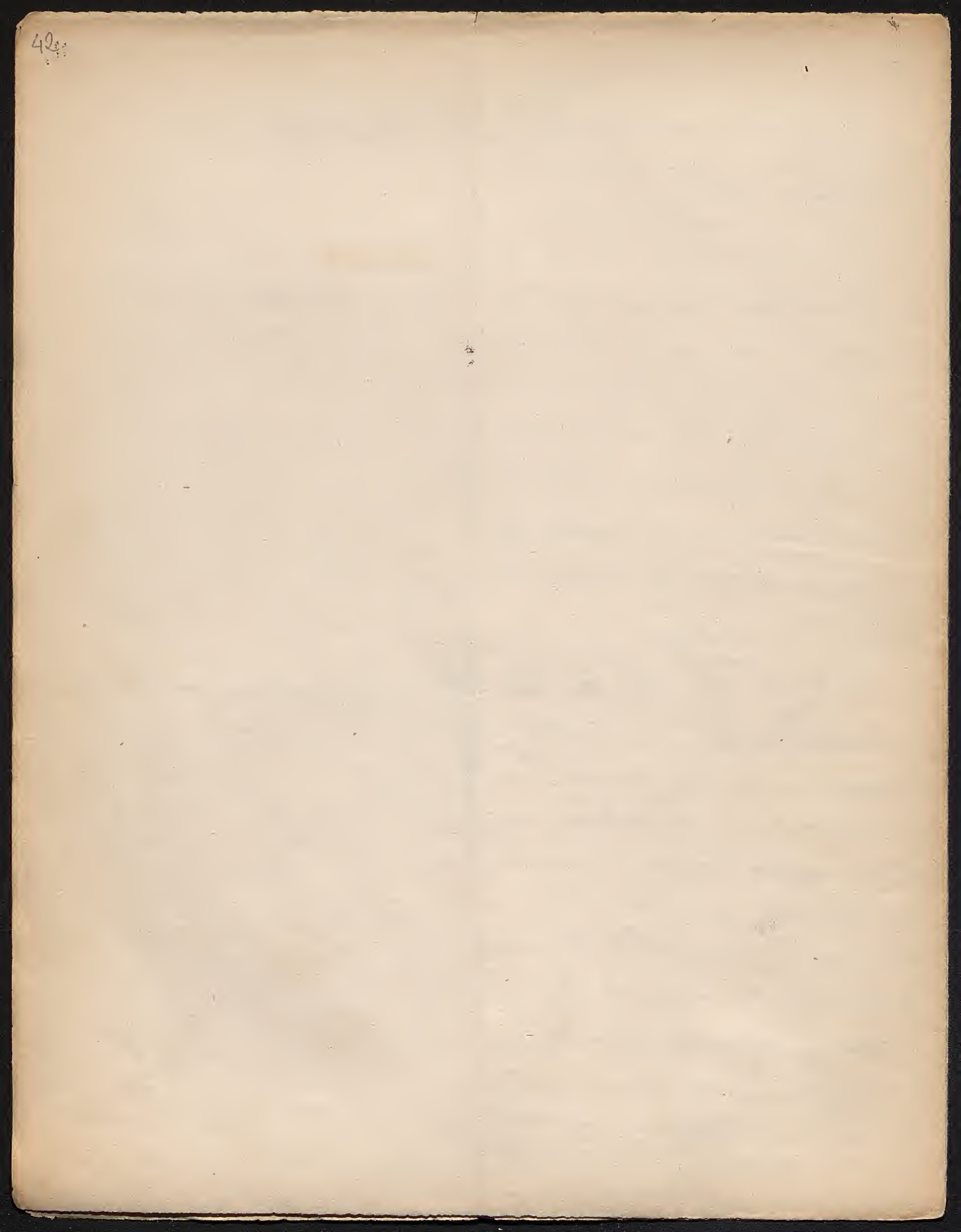

 

# Pronom

## Pronoms personnels

### Emploi

1° quand le verbe n'est pas suivi du complément qui s'y rapporte, il faut nécessairement que ce complément soit rappelé par le, la, les, lui, leur.ˣ on ne peut pas supprimer le pronom comme en latin et en grec. car cette suppression modifierait souvent le sens du verbe qui dans beaucoup de cas n'est plus le même quand il est employé ~~[illegible]~~ sans compléments

ˣou par en, y

on ajoute même le pronom le, & les adverbes en, y à certains verbes, quoiqu'il n'y ait pas de compléments antérieurement exprimés, et le sens du verbe en est modifié. l'emporter sur quelqu'un le disputer à quelqu'un. ~~[illegible] les autres [illegible] complément indéterminé donne le verbe les compléments [illegible] du sujet indéterminé.~~ — s'en prendre à quelqu'un — il en tient — vous m'en voulez donner — il en est autrement — je n'en puis mais —

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

– je vous y prends = il y va de ma gloire – il n'y voit pas clair – songez-y. – ce sont des verbes à compléments indéterminés comme les verbes dits impersonnels ont un sujet indéterminé

2° Les pronoms compléments précèdent [au Recto] le verbe, excepté quand il est à l'impératif dans une proposition affirmative : Il me donne, elle te connaît, on nous suit, il leur conseille, il en fait, il y songe – mais : voyez-la, tournez-vous, regardez-moi, soigne-toi donnez-leur, parlez-en, songez-y ; ne le donnez pas. ~~ne le donnez pas etc.~~ – si ~~ces~~ deux impératifs ~~sont~~ sont unis par et, ou, on peut employer le pronom[×] complément devant le second comme devant les autres modes : du moins contente-toi de l'avoir étonné et me laisse achever cette grande journée Corn. Hor – ~~...~~ on ajoute une s à la seconde personne du singulier de l'impératif devant en et y (vas-y, donnes-en).

× surtout en vers

~~quand ...~~

au 16e siècle on était encore libre de l'ajouter ~~...~~ ou de ne pas l'ajouter.

[blanc]

# Pronom

## Pronoms personnels

### Emploi

Quand ~~l'infinitif~~ le verbe est ~~…~~ construit par juxtaposition avec un infinitif, les ~~compléments~~ pronoms compléments précèdent immédiatement ou l'infinitif, ou le verbe déterminé (particulièrement dans les vers) : je ne puis te prêter, il est allé lui parler — je ne te puis prêter, il lui est allé parler.
— avec fait, laissé, vu, ouï suivis d'un infinitif, on met toujours les pronoms compléments devant l'auxiliaire : je l'ai fait venir, l'ai laissé sortir, l'ai vu partir, l'ai ouï dire.

Le complément indirect, excepté lui et leur, se place devant le complément direct : il me le donne, ~~…~~ le lui, leur a prêté — en, y se placent ~~après les autres compléments~~, ~~…~~ devant moi et toi ; ~~…~~ ~~…~~ : transportez-y-toi, conduis-y-moi ; il m'en a parlé, je lui en donne, je l'y ferai conduire, ~~…~~ va t'en, donne m'en.

+ et après les autres compléments :

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

(Remarque
ces règles qui déterminent la place des pronoms n'étaient pas connues de l'ancienne langue : voit le li duc ; lui servez ; le congié me donez ; or me dites ; pur destruire la ; pur rachater le ; pur oïr i (= pour y ouïr) le grant servise ; il le me dunad ; je le vous otri (= octroye). — cette liberté est usitée en Italien, en Espagnol, et en Portugais.)

3°. En général on répète les pronoms compléments à chaque verbe même coordonné. Je le vois, le fais, le dis.

[blanc]

 

Des amphibologies (voir Condillac p. 113 art d'écrire, I, 11).

Les pronoms de la troisième personne qui rappellent plusieurs substantifs d'une proposition antérieure sont employés sans amphibologie, quand ~~ils sont construits~~ leur ~~de la~~ construction est ~~analogue~~ symétrique à celle des substantifs dont ils rappellent l'idée, c'est à dire quand ils sont sujets si le substantif est sujet, compléments si le substantif est complément ou fait partie d'une proposition complétive.

— votre ami a rencontré l'homme qui s'est fait cette affaire; il lui a dit qu'il tenait de bonne part qu'on menaçait de l'arrêter, et qu'il avait même oui dire qu'on le traiterait en criminel d'état.

— Le comte dit au roi que le maréchal voulait attaquer l'ennemi, et il l'assura qu'il le forcerait dans ses retranchements. — Le maréchal vit que l'ennemi voulait nous attaquer; il le prévint.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

S'il n'y a pas plusieurs substantifs de la proposition initiale rappelés par les pronoms, le pronom complément se rapporte à celui qui est exprimé le premier, le pronom sujet à celui qui est exprimé le dernier : Le comte[1] était à quelques lieues, le maréchal[2] dit qu'il[2] (le maréchal) voulait l'[1] (= le comte) attaquer.

Pronoms

Pronoms personnels

Emploi

Pronoms réfléchis [au Recto]

de la troisième personne

En grec ~~[illegible]~~ le pronom ~~[illegible]~~ p. 144

réfléchi de la troisième personne
s'emploie ~~[illegible]~~ dans une proposition
dépendante, même quand il ne se
rapporte pas au sujet de cette pro-
position mais à celui de la propo-
sition principale ; et réciproque-
ment le pronom non réfléchi s'emploie
~~[illegible]~~
même quand il se rapporte au
sujet de la proposition où il
se trouve ; dans ce dernier cas le pronom
non réfléchi indique que l'écrivain
ou quelque autre personne que celle
du sujet intervient dans l'expression
de la pensée — εἰσιέναι ἐκέλευσεν,
εἰ μέλλοις σὺν ἑαυτῷ ἐκπλεῖν κτλ.
— ὁ Κῦρος συγκαλεῖ εἰς τὴν ἑαυτοῦ
pensée de Cyrus
(au point de vue de Cyrus) σκηνὴν τοὺς

περὶ αὐτὸν (point de vue de l'historien) ἑπτά κτλ. — οὐχ ἔξεστιν ὅ τι Χερσοβλέπτης αὐτῷ[x] νομίζει δήπ. Μειδίας ἄνδρα ἀτυχοῦντα οὐδὲν αὐτὸν[x] ἠδικηκότα συκοφαντεῖν ᾤετο δεῖν. δήπ. — οὐκ ἄξιον βασιλεῖ ἀφεῖναι τοὺς ἐφ' ἑαυτὸν στρατευσαμένους κτλ.

x (au point de vue du sujet de Χερσοβλέπτης)

x (au point de vue de l'orateur)

[blanc]

Latin. ~~[illegible]~~ le pronom réfl. ~~[illegible]~~

chi s'emploie toujours

1° quand il se rapporte au sujet de la proposition où il se trouve : ipse se quisque diligit | Cic. De amic. 21

2° dans toute proposition dépendante qui exprime la pensée du sujet de la proposition principale^x ; c'est à dire : Madv. 490 c

x (même au participe)

1° dans les propositions infinitives qui ~~ont~~ peuvent avoir un sujet propre sentit animus se vi sua, non aliena moveri. Cic. Tuscul. 1, 23. haec est una omnis sapientia, non arbitrari ipse (se rapporte au sujet indéterminé et non exprimé d'arbitrari) scire quod nesciat. Cic. Acad. 1, 2. 2° dans les propositions complétives qui dépendent de verbes signifiant faire ou empêcher d'une manière quelconque que qque chose arrive : effecit, oravit, impulit, coëgit etc. ut ad se venirem — prohibuit, interdixit, recusavit etc. ne ad se venirem. — 3° dans les propositions finales. Id ea de causa Caesar fecit,

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

se le hostes occupatum opprimerent. — 4° dans les interrogations indirectes: ab ~~aa~~ Aristrato quaesiuti, qua spe fretus sibi obsisteret, respondit: senectute. Cic. de sen. 20 — 5° dans toutes les propositions dépendantes au style indirect. Allen ... at amicos quod se non adjuvissent. Legati Caerites deos rogaverunt ut Romanos flarentes ea mi misericordia caperet, quae se rebus affectis quondam populi Romani cepisset Liv. 7, 20.

On compte sur l'intelligence du lecteur pour démêler les équivoques. Livius Salinator Q. Fabium Maximum rogavit, ut meminisset opera sua (= Livii) se (= Fabium) Tarentum recepisse. Cic. de or. 2, 67. — On n'emploie pas *ipse* pour éviter l'équivoque, mais pour marquer une opposition: sunt qui se recusare negent, quominus, ipsis mortuis, terrarum omnium deflagratio consequatur. Cic. de fin. 3, 19.

# Pronoms

## Pronoms personnels

### Emploi

— ~~cependant~~ on ne rencontre ipsum etc. pour se que dans les écrivains du premier siècle de l'empire, particulièrement ~~...~~ Sénèque : sciunt ipsos omnia habere communia (ep. 6) et Quare mandatum reges credunt ab illo deo ipsos genus ducere (4, 7). et ils ne l'emploient pas pour éviter une équivoque.

On rencontre par exception les cas obliques de is employés pour sui, sibi, se, et réciproquement : audistis nuper dicere legatos Tyndaritanos, Mercurium, qui sacris anniversariis apud eos coleretur, Verris imperio esse sublatum. Cic. Verr. 4, 39. — Chrysogonus sunc sibi in animo scrupulum, qui se dies noctesque stimulat ac pungit, ut evellatis postulat. Cic. Rosc. Amer. 2. Metellus in iis urbibus quae ad se defecerant praesidia imponit. Sall. Jug. 61.

490 c rem 3 propositions subjectives dites objectives = complétives

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Patres nil rectum, nisi quod placuit sibi, ducunt. Hor. ep. 2, 1, 83. — on trouve souvent quantum in se est, erat

quand la proposition principale exprime la pensée d'une personne qui n'en est pas le sujet, on emploie néanmoins se dans la prop. dépendante. a Caesare valde liberaliter invitor, sibi ut sim legatus. Cic. ad Att. 2, 18.

[blanc]

p. 146

Français – se ne se rapporte jamais qu'au sujet exprimé ou sous-entendu du verbe avec lequel il est employé.

sa place est déterminée par les mêmes règles que celles des autres pronoms personnels compléments.

Il ~~est~~ donne au verbe tantôt la valeur ~~sens~~ du passif, tantôt la celle ~~sens~~ de la voix moyenne des Grecs. souvent il change la signification du verbe. (voir à l'article des voix).

au 17e siècle, quand un verbe l'intransitif! pronominal construit ~~et~~ ou accidentel est ~~[illegible]~~ complément de faire, laisser, mener, regarder, sentir, voir, entendre, écouter, le ordinairement pronom réfléchi ~~[illegible]~~ se supprime, et le ~~[illegible]~~ complément des verbes déterminés subsiste seul (voir Godefroi lexique de Corneille II p. 186 199.) – ceux que l'opinion fait plaire aux vanités. Malherbe – faire mouvoir les Anglais de moi. Voltaire – il laisseraient flatter de leur esprit (Malebranche),

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

- mais je sens affoiblir ma force
et mes esprits. Rac. Mithrid. 5.5.
~~[illegible]~~ et peut
voir en pleurs dissiper cet orage. Rac.
Androm. 5.1. — veux tu que de sa
mort je t'écoute vanter. Corn. Cid. 5.5.
— je ne les envoie point marcher au
sortir du théâtre. Corn. — Je la laisse
expliquer sur tout ce qui me touche
Britann. 3, 8.

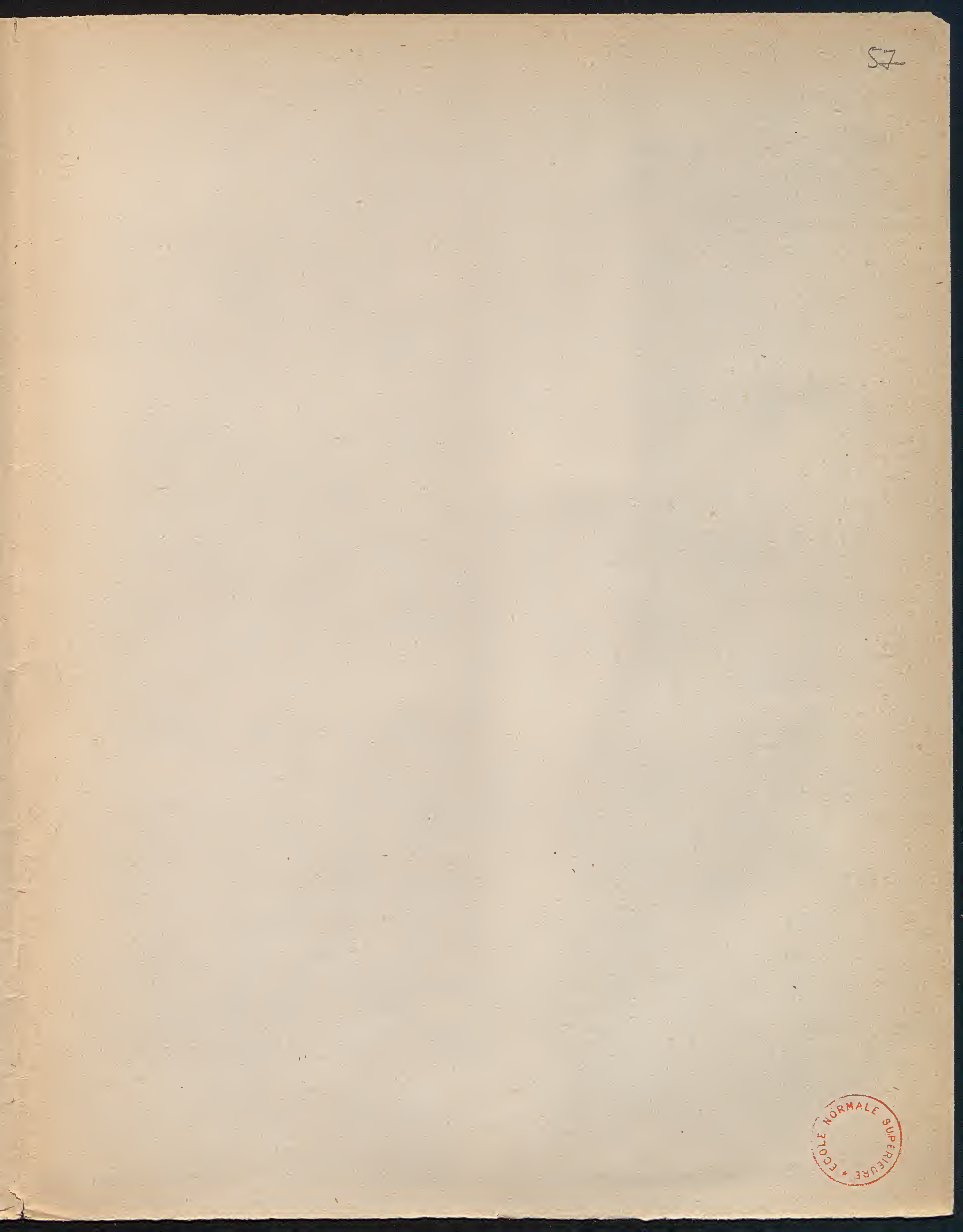
57
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

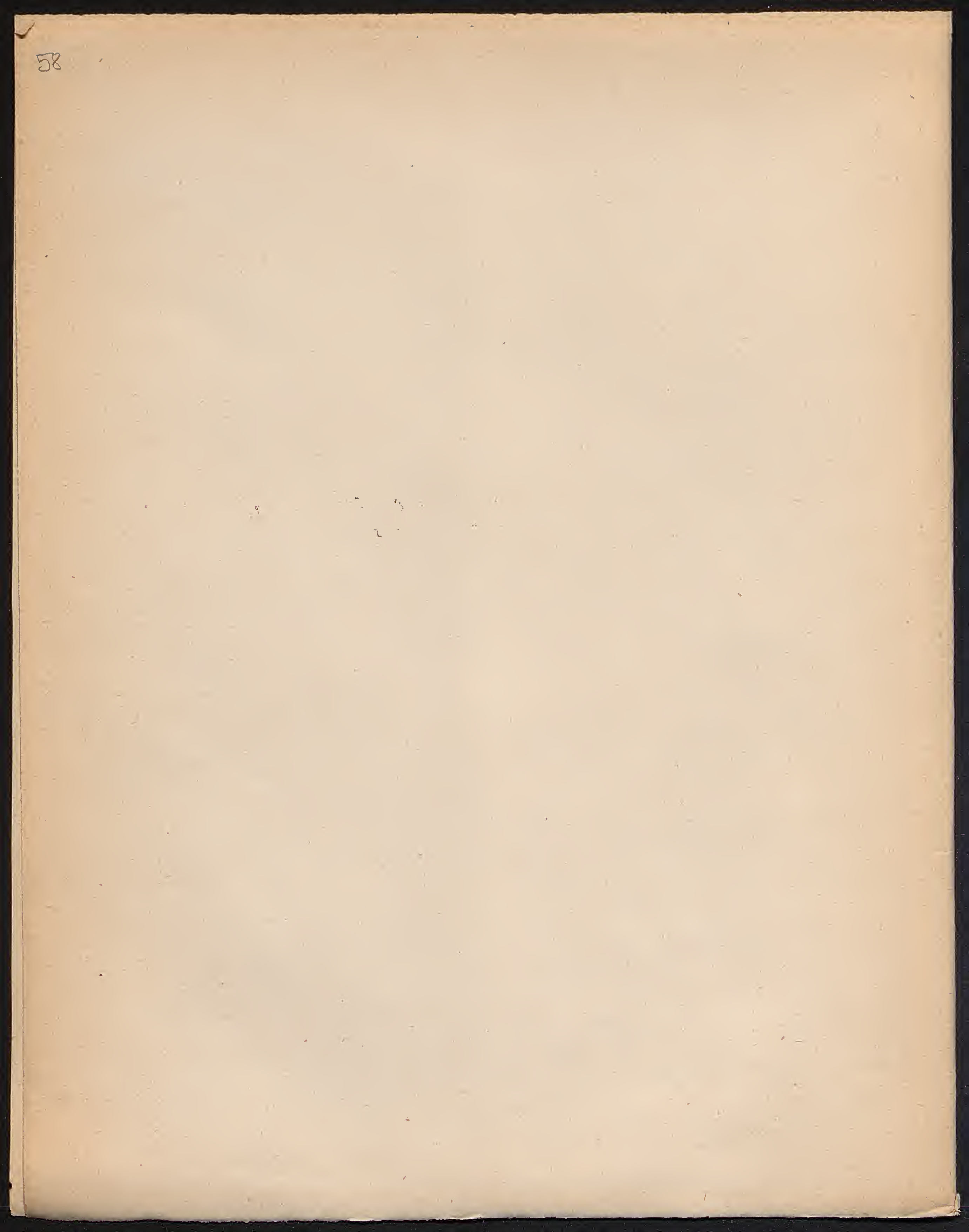

Verbe à sujet ou à compl^t indéterminé

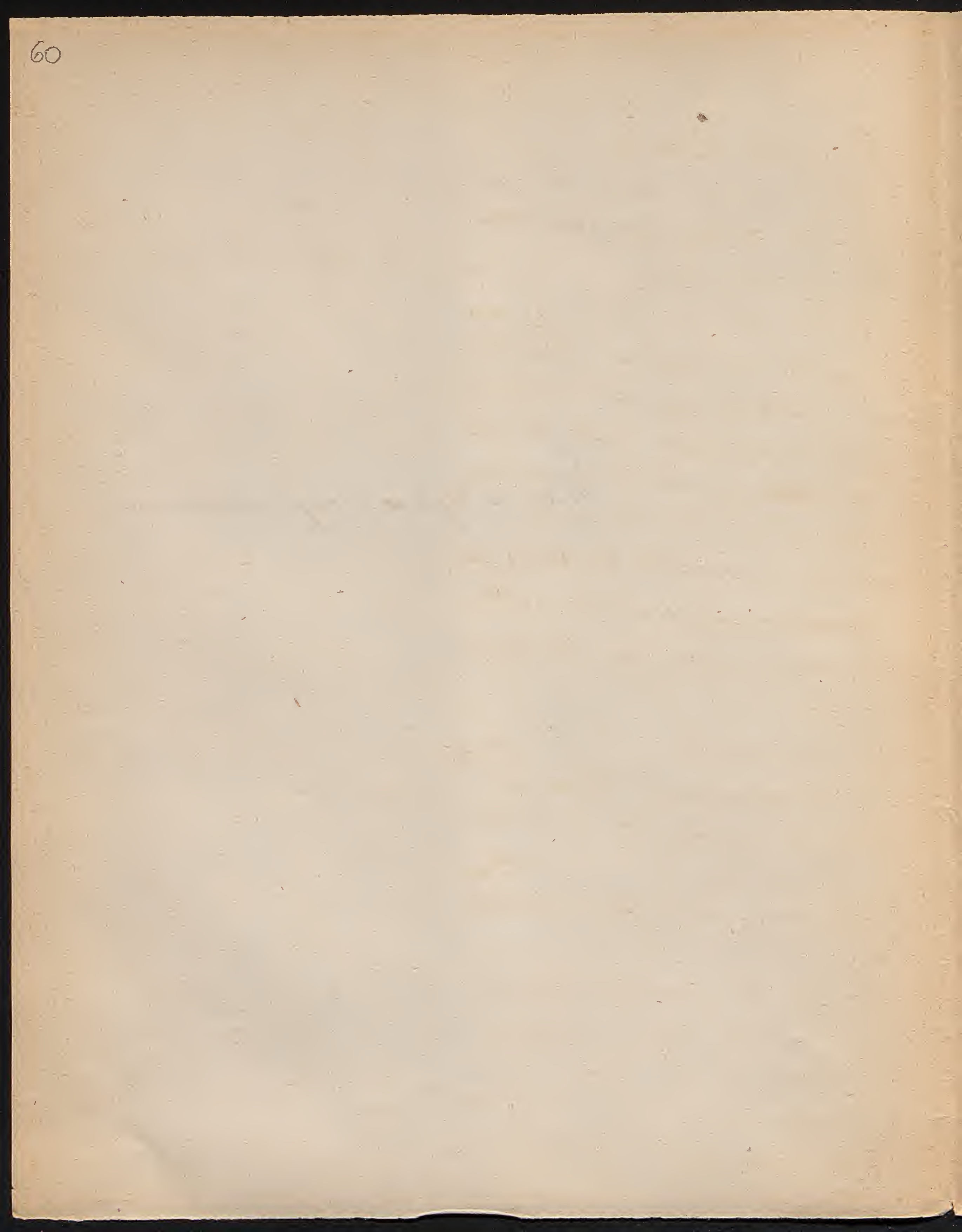

Il impersonnel

Il s'emploie [illegible] sans rappeler un objet déjà connu. On dit alors que le verbe qu'il accompagne est employé impersonnellement ou impersonnel.* Grimm IV 227 grammatisch betrachtet ist die dritte pers. sg. auch eine person und insofern schiene der name untreffend, logisch erwogen soll das unbestimmte neutr. hier alle wirkliche persönlichkeit ausschließen und das rechtfertigt ihn. Dans l'ancienne langue on supprimait très souvent le pronom personnel avec les verbes impersonnels comme avec les autres etc.

* verbes unipersonnels

Les verbes impersonnels français ressemblent aux verbes impersonnels Allemands (précédés de es) plutôt qu'aux verbes Latins dont ils ne sont nullement la traduction. Leur emploi est très différent.

1° le sujet des verbes impersonnels Latins doit être suppléé d'après la signification du verbe dans lequel il est implicitement contenu. Le sujet des verbes impersonnels français n'est

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

pas bien entendu. il est exprimé; seulement il ne se rapporte pas à un objet antérieurement connu. il désigne un sujet vague et indéterminé.

2° dérivé du pronom relatif *ille* il conserve qque chose de sa signification avec les verbes impersonnels. car (ce qui ne se rencontre jamais en Latin) *il* est souvent employé, et comme le pronom démonstratif, pour annoncer un objet dont on va parler. alors il est déterminé par l'expression de cet objet ~~car~~ qui est construit avec lui comme en apposition etc.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

# 11 bis ter 

p. 141

## verbe
## à sujet indéterminé

Français. quand le verbe impersonnel est employé sous une forme personnelle il est toujours précédé du ~~toujours pour sujet le~~ pronom il.x Dans l'ancienne langue on supprimait très souvent le pronom avec les verbes impersonnels comme avec les autres: en vous a honour et savoir. Il est resté des traces de cet usage dans les locutions: reste sept, suffit, n'importe, tant y a que, que vous semble etc.

x qui est toujours pris dans un sens absolument indéterminé

Le sujet indéterminé il peut être déterminé par des substantifs ou par l'infinitif précédé de de qui sont comme construits en apposition: il s'élève dans tous les temps certaines âmes bienfaisantes (Fléchier). — qu'il ne leur vienne jamais une si détestable envie de régner! ([illegible]) — il lui convient de le faire — il pleut du sang. — ~~quand un verbe n'est pas toujours employé impersonnellement (comme il pleut~~, il ~~neige etc.), il ne peut se construire~~

~~impersonnellement qui avec un~~

quand un verbe impersonnel est construit avec une proposition précédée de <u>que</u>, cette proposition ~~doit~~ peut être considérée comme compliment direct du verbe impersonnel; car elle se met à l'indicatif ou au subjonctif dans les mêmes conditions que celle qui est construite ~~avec~~ comme complément direct d'un verbe non impersonnel. ~~ex. ...~~ il faut, il convient qu'il le fasse. — cette construction s'emploie même avec le verbe impersonnel <u>il est</u> accompagné d'un attribut: il est utile, nécessaire qu'il le fasse. — il est vrai qu'il le fait. — ~~il semble que la proposition dépendante soit considérée comme l'objet direct du jugement exprimé par la proposition principale~~

il semble que cette proposition ait été considérée comme l'objet direct du jugement énoncé par le verbe impersonnel

quand un verbe n'est pas ~~toujours~~ employé impersonnellement (comme il pleut, il neige etc.), il ne peut se construire impersonnellement qu'autant qu'il est accompagné d'un substantif ou d'un infinitif employés en apposition ou d'une proposition complétive précédée de que. ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ Dans la construction: tout cela me convient

qu'à vous. — Il ne convint pas
à vous-mêmes, repartit le vieillard (La f. XI, 8)
il ~~se~~ rappelle tout cela.[x] ~~cette construction~~ [x] ici le verbe n'est pas impersonnel.
n'~~est plus usitée aujourd'hui~~ est emploi
de il (dans le sens du neutre ce) (est passé d'usage).

Les verbes impersonnels s'emploient
toujours au singulier.

Ils n'ont jamais ~~de~~ d'autre complément
direct ~~que~~ que les propositions complé-
tives précédées de que. Par conséquent
le participe passé ne s'accorde jamais.
les efforts qu'il a fallu; la chaleur
qu'il a fait; la disette qu'il
y a eu.

## Verbe
## à sujet indéterminé

1° on emploie impersonnellement les verbes qui se rapportent à l'état de l'atmosphère et aux phénomènes atmosphériques : il pleut, il neige, il gèle, il tonne, il fait beau, chaud etc. Le sujet reste indéterminé ; car nous ne sous-entendons pas <u>Dieu</u>.

2° certains verbes impersonnels ne peuvent convenir que lorsqu'on parle de personnes ou d'êtres animés, comme : ~~[illegible]~~ il accourt un grand nombre de personnes etc. mais il doit toujours être déterminé par une apposition.

70

3° Le verbe être se construit impersonnellement avec toutes sortes d'attributs. ~~de substantifs, ou d'adjectifs~~ ~~d'attributs~~. ~~Il~~ Il forme avec l'adjectif ~~une~~ une locution impersonnelle qui peut être construite avec une proposition complétive précédée de que, et que l'on ~~...~~ met à l'indicatif ou au subjonctif suivant la signification de la locution impersonnelle : Il est des hommes qui... — Il est beau de ~~...~~ mourir maître de l'univers (Corn.). — Il est utile qu'il s'exprime, vrai qu'il le fait. — ~~Il est beau de voir.~~

~~...~~ quand le verbe être est employé impersonnellement, le sujet indéterminé il doit toujours être construit avec une apposition, ou la locution doit ~~...~~ être construite avec une proposition complétive.

On peut employer impersonnellement le participe : soit lorsque le soleil entre dans sa carrière, et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encore jour (Lat.).

De même le participe de il y a : les soldats mêmes étaient jaloux de la liberté de leur patrie, quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, n'y ayant rien de si aveugle qu'une armée (Montesquieu).

4° on emploie impersonnellement les tours qui répondent au passif des langues anciennes, le participe passé accompagné du verbe être et les verbes réfléchis : devant le Singe il fut plaidé non point par avocats mais par chaque partie (Laf. 2, 3). et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles (les histoires) sont pleines (Bos. or. fun. du prince de Condé).

Le participe passé ~~[illegible]~~ accompagné du verbe être aussi s'emploie impersonnellement ~~[illegible]~~ et alors il se construit toujours avec une proposition complétive précédée de que : étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis (Montesquieu)

On emploie de même sans le verbe être les participes attendu, excepté, vu, supposé.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

XXI 11 XV



Verbe
à sujet indéterminé

5° un certain nombre de verbes ~~impers~~ ~~onnels~~ ne s'employent jamais qu'impersonnellement : il pleut, il neige, ~~etc~~ il faut etc.

quand ils sont pris dans un sens métaphorique, ils peuvent recevoir un sujet déterminé : les diadèmes vont sur ma tête pleuvant (Laf.).

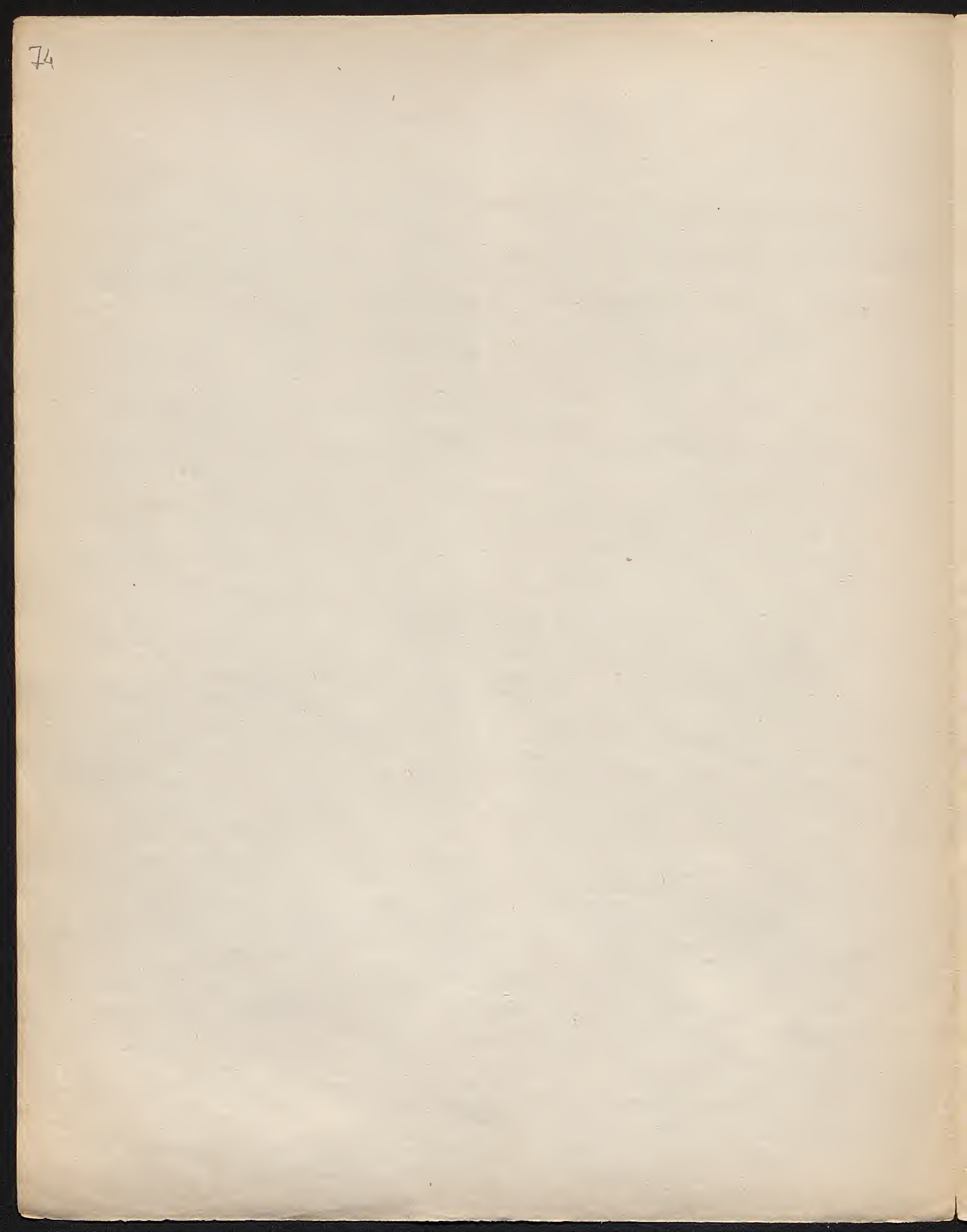

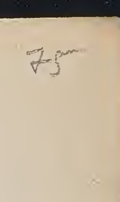

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Verbe
à compléments indéterminé

On trouve en français un certain nombre de verbes construits avec les pronoms le, en, y pris dans un sens indéterminé comme le sujet il avec les verbes impersonnels.

Ces compléments ne sont pas absolument indéterminés. ~~[illegible]~~ Ils peuvent être déterminés 1° par la signification du verbe : il l'emporte (le = l'avantage), il le lui dispute (le = le prix) il s'en va (en = le point de départ) – il en est venu aux coups Il en est ainsi (en = de la chose dont on parle ~~[illegible]~~) il s'en prend à lui (en = de la chose dont il se plaint) – il y va de la vie (y = dans l'affaire dont on parle) il n'y voit pas clair (y = dans ce qui s'offre à la vue) 2° par un complément construit en apposition, construction qui n'est usitée qu'avec ~~[illegible]~~ en et y : il s'en va d'ici – il en est de cette affaire comme de l'autre. –

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

- il s'en prend à lui de tous les malheurs – il y va de la vie dans cette entreprise – il n'y voit pas clair dans cette affaire.

ces compléments indéterminés qui souvent modifient sensiblement le sens du verbe auquel ils sont joints. ainsi s'en prendre à quelqu'un = rendre quelqu'un responsable – se prendre à quelque chose = s'attacher à quelque chose.

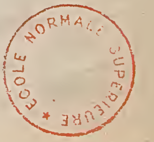
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

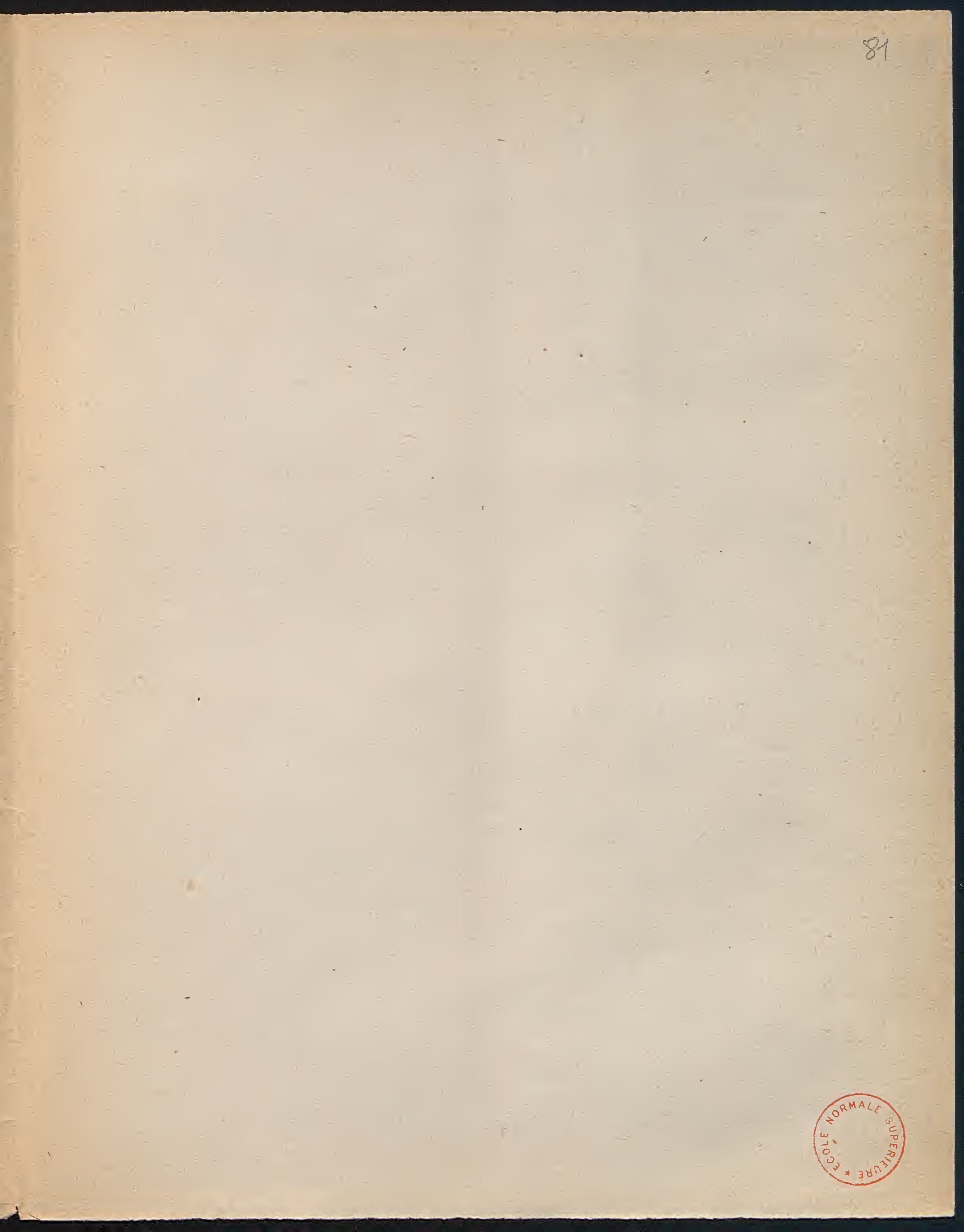
81
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

# Pronoms possessifs.

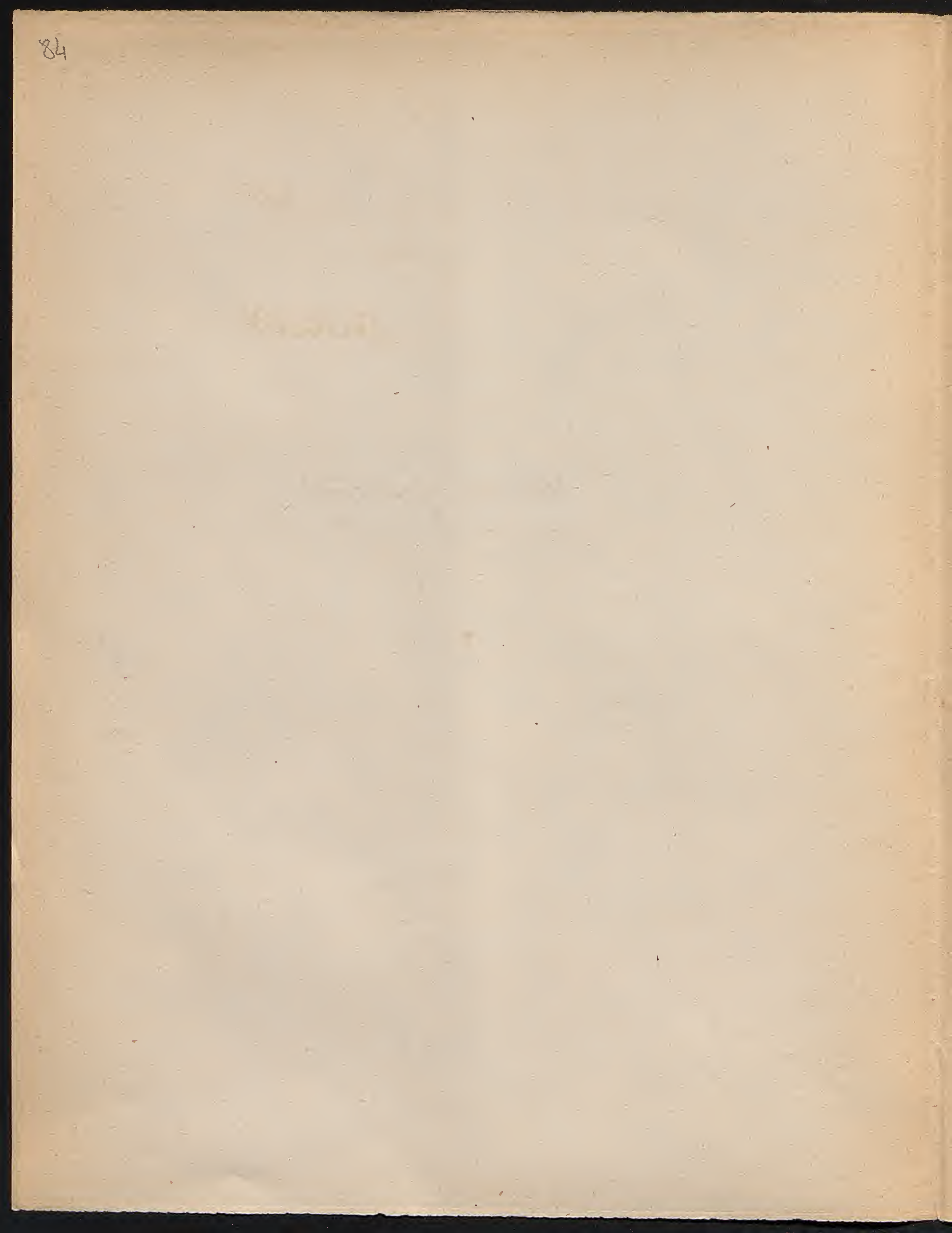
84

# Pronom

## Pronoms possessifs [au Recto]

[blanc]

Grec ἐμός équivaut à μοῦ et p. 147 ~~[illegible]~~
à ἐμαυτοῦ, σός à σοῦ et à σεαυτοῦ. ἐμὸς αὐτοῦ, σὸς αὐτοῦ sont rares.
— ἡμέτερος à ἡμῶν, ὑμέτερος à ὑμῶν.
quand on veut marquer le sens réfléchi on ajoute αὐτῶν qui qualifie le génitif du pronom personnel dont l'idée est contenue dans le possessif, ἡμῶν, ὑμῶν. — ὅς est inusité en prose.* σφέτερος n'a que le sens réfléchi, et peut être employé dans une proposition dépendante qui n'a pas le même sujet que la proposition principale. λέγουσιν ὡς οὐ δίκαιον τοὺς σφετέρους ξυμμάχους ὑμᾶς δέχεσθαι. sur l'emploi de αὐτοῦ, αὑτοῦ voir plus haut.× le Grec est plus libre que le Latin dans l'emploi de suus.

* et remplacé par αὐτοῦ, ἑαυτοῦ

× ~~[illegible]~~ pronom réfléchi de la troisième personne, Grec.

On peut employer un substantif au génitif en apposition au pronom personnel dont l'idée est contenue dans le pronom possessif: ἡ ὑμετέρα τῶν σοφιστῶν τέχνη ἐπιδέδωκεν Plat.

on n'emploie pas l'article avec le possessif 1° quand on ne désigne que

l'un des objets possédés : μαθητής ἐμός = un de mes disciples. κατὰ ἐμὴν δόξαν = d'après une de mes opinions. 2° quand le possessif est attribut. [x qualifie l'attribut ou] μαθητὴς ἐπιθυμῶ γενέσθαι σος Plat. οὐ λόγους ἐμαυτοῦ λέγω Dem. (= ce que je dis là n'est pas de moi.) ἐγὼ ἐμός εἰμι. Eurip. 3° quand il qualifie une apposition Νικίας, πατὴρ ἐμός...

quand on emploie l'article, 1° on désigne l'objet possédé comme ~~[illegible]~~ ~~déterminé d'une manière quelconque~~ [connu] présent à la pensée τὴν σιγὴν σου συγχώρησον θήσω Plat. 2° on oppose la possession de quelqu'un à celle d'un autre τὴν ἐμὴν τύχην ἐξετάζων πρὸς τὴν σαυτοῦ σκόπει Dém. 3° on désigne tout ce qui appartient dans le même genre à quelqu'un. ψυχῆς ἐπιμελοῦ τῆς σεαυτοῦ Isoc. — le génitif du pronom réfléchi (ἐμαυτοῦ etc. et αὐτοῦ = ipsius) se place comme l'épithète: il se met entre l'article et le substantif ou est précédé de l'article : φύλαττε τὸν σεαυτοῦ τρόπον Isoc. κόσμησον τὴν ψυχήν.. τῷ αὐτῆς κόσμῳ. Plat. τὸν οἶκον τὸν ἑαυτοῦ φθείρειν Isoc. — le génitif du pronom personnel (ἐμοῦ etc. αὐτοῦ = ejus) se place comme l'adjectif attribut devant l'article[x]. ὠνόμασέ μου τὴν πρόνοιαν δειλίαν Aischines [x ou après le substantif sans être précédé de l'article] ~~[illegible]~~

μετεπέμψατο Ἀστυάγης τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα ϗ τὸν παῖδα αὐτῆς. Xén.

L'article équivaut très souvent à un pronom possessif. Κῦρος καταπηδήσας ἀπὸ τοῦ ἅρματος τὸν θώρακα ἐνέδυ ϗ ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον τὰ παλτὰ εἰς τὰς χεῖρας ἔλαβε. Xén.

Les pronoms précédés de l'article dé-signent les personnes et les choses qui appartiennent à la personne dont l'idée est contenue dans le pronom

[blanc]

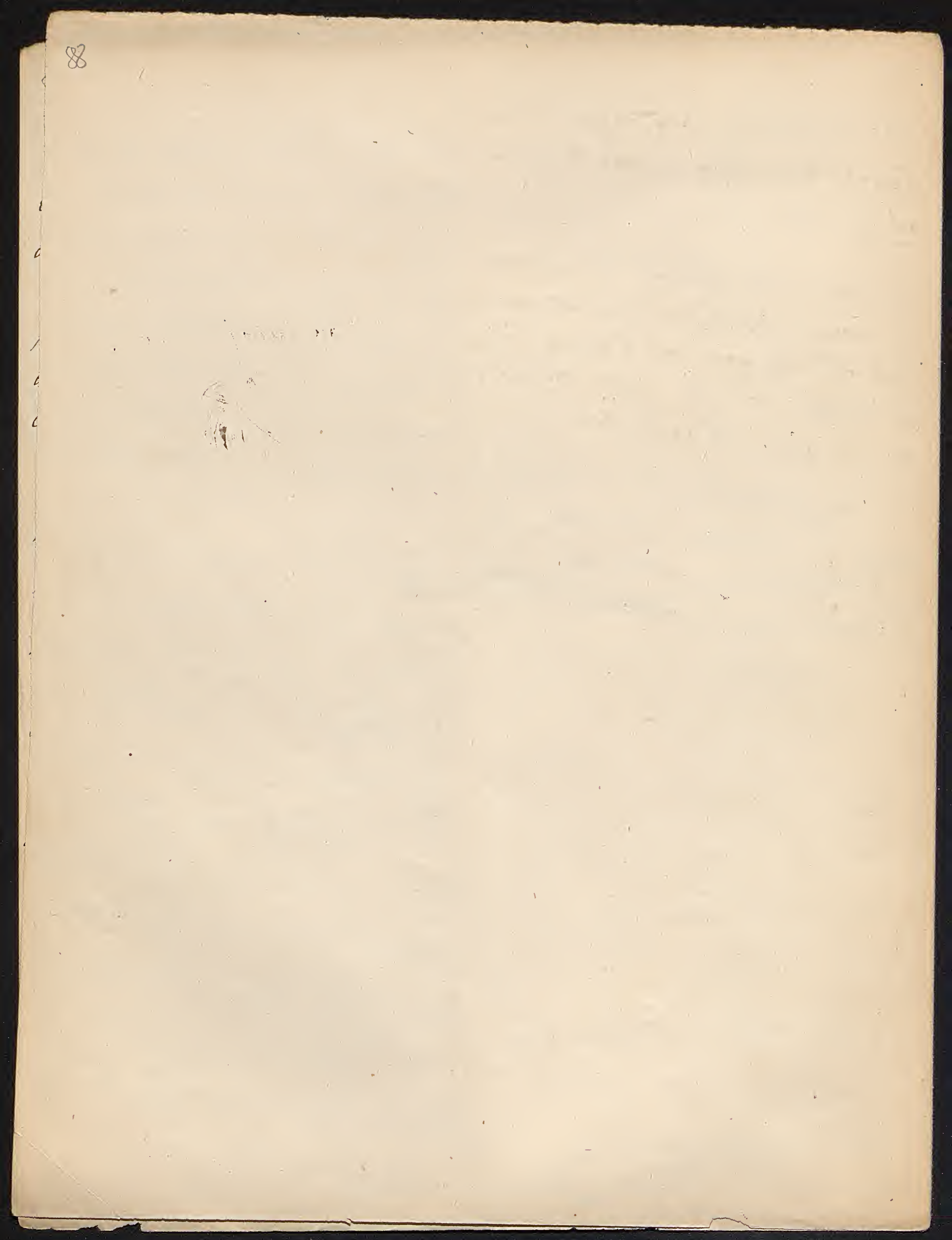

17 89

Pronom

Pronoms possessifs

Latin. Les pronoms ~~[illegible]~~ personnels ~~[illegible]~~ n'ont pas de génitif ; on emprunte ~~celui~~ le génitif neutre des pronoms ~~[illegible]~~ possessifs mei, tui, nostri, nostrum, vestri, vestrum, sui : ~~[illegible]~~ habetis ducem memorem vestri oblitum sui. Cic. Cat. 4, 9. — nostrum, vestrum ne s'emploie que dans le sens partitif uterque nostrum, quis vestrum ! (et non nostri, vestri), excepté lorsqu'on désigne l'âme humaine. nostri melior pars animus est. Sen. quaest. nat. I praef.

~~[illegible]~~ Mdv. 297

L'emploi du possessif adjectif et accordé en genre nombre et cas est obligatoire quand on exprime ~~l'idée de possession~~ que l'objet est possédé ou concerne la personne : ista domus tua — mea causa — tuum est.[x] — on peut ajouter unius, ipsius, ipsorum pour qualifier le génitif dont l'idée est contenue dans le possessif : mea unius opera respublica salva est. Cic. in Pis. 3. vestra ipsorum causa — on emploie souvent nostrum, vestrum avec omnium et ~~toujours~~ on les emploie quand omnium précède ;

x nostri Calvum illum laudatorem meum Cic. ad Att. I, 16.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

90

Patria est communis omnium nostrum parens. Cic. Cat. 1, 7.

quand le substantif signifie l'idée d'action, et que l'on veut exprimer que la personne est l'objet direct de cette action, on emploie le génitif neutre du pronom. frater meus misit filium ad Caesarem, non solum sui deprecatorem; sed etiam accusatorem mei. Cic. ad Att. 11, 8. omnis natura est servatrix sui. Cic. de fin. 5, 9. × ×

× on emploie aussi dans le même sens le pronom. injuria mea. Sall. neque negligentia tua, neque odio id fecit tuo. Ter. amor noster Cic. odio vestro Liv. 30, 44, 7. rarement suus. injuria sua Sall.

imago mei = une image qui me représente — on trouve pressa est tellus gravitate sui. Ov. met. 1, 30 (= la pesanteur qui est de son essence) mais c'est exceptionnel. plus fréquent à partir d'Auguste.

avec certains substantifs le pronom exprime que la chose est convenable, bonne favorable pour la personne intéressée. loco aequo, tempore tuo pugnasti. Liv. 38, 45. vadimus non numine nostro. Virg. En. 2, 396.

Cf. Mdv. 491 rem. 1

[blanc]

[blanc]

Mdv. 490 a b

Suus s'emploie dans toutes les propositions où on emploie sui, sibi, &c.

De plus il s'emploie souvent quand on veut marquer avec plus de force le rapport entre ~~le possesseur~~ la personne intéressée et ~~l'objet possédé~~ ce qui la concerne, lui appartient : Hannibalem sui (= ses propres) cives e civitate ejecerunt Cic. pro Sest. 68. Volscis levatis metu suum (= qui leur était propre) rediit ingenium Liv. 2, 22. Justitia suum (= à qui lui appartient) cuique distribuit. Cic. N. D. 3, 15. Sua (= qui lui est propre) cujusque animantis natura est Cic. de fin. 5, 9.

le possesseur et le possédé
ce qui possède et ce qui y appartient
être quelconque

[blanc]

on supprime ~~[illegible]~~ ordinairement — Mdr. 491

le pronom possessif, si le rapport de possession résulte clairement du sens général, et qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister. roga parentes. manus lava et cena. tatus animum mihi reconciliasti. — on rencontre pourtant suus dans beaucoup de passages où il aurait pu être supprimé.

[blanc]

Le masculin et le neutre des possessifs s'emploient au pluriel substantivement pour désigner les personnes et les choses qui appartiennent à la personne dont l'idée est contenue dans le possessif.

[blanc]

Pronoms

Pronoms possessifs

Français

mon, ton, son (ma, ta, sa, mes, tes, ses, nos, vos) ne s'emploient p. 153

jamais qu'avec un substantif. Au singulier ils ~~sont~~ conservent la forme du masculin devant un substantif féminin commençant par une voyelle (ou une h non aspirée): mon amie, son épée. autrefois ils s'accordaient: m'amie = ma amie.

mien, tien, sien s'emploient aujourd'hui toujours substantivement et précédés de l'article défini: le mien, tien, sien. autrefois on ~~te~~ pouvait construire ~~~~ avec le pronom ~~~~ indéfini et le substantif: un mien ami, quelque sienne dévotion. — le sien traict.

} [blanc]

notre, votre, leur, ~~~~ leurs s'emploient soit adjectivement ~~ou~~ soit substantivement avec l'article. Dans ce dernier cas nôtre, vôtre prennent l'accent circonflexe, et l'o se prononce long.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

L'emploi du possessif est obligatoire pour exprimer le rapport de possession : mon livre, notre ami, votre coeur. — on pouvait dire au moyen âge : l'ame de vous, le coeur de vous.

On trouve avec certains ~~possessifs~~ substantifs le possessif employé pour exprimer ~~un autre rapport que celui de possession~~ l'objet de l'action dont l'idée est contenue dans le substantif ~~sens~~ : venger ses injures[x] — sauf votre respect. — en général on emploie alors le pronom personnel : pour l'amour de vous, à cause de lui.

Comme en grec, l'article peut remplacer le pronom possessif.[x] 1° il est presque obligatoire, quand l'union du substantif avec son attribut est ~~obj~~ complément direct d'avoir : il a les yeux malades, les cheveux blonds etc. 2° il peut s'employer ou ne pas s'employer dans : il arrête ses yeux, les yeux sur son ami. — Il se fait la barbe, il fait

x comme vous, je venge vos injures. Britann. 1, 3.

x mais il faut que le rapport de possession soit antérieurement indiqué.

sa barbe etc. — on emploie le
possessif lorsqu'~~[illegible]~~ on veut
accuser plus fortement l'idée de possession.
et dans certaines locutions c'est obliga-
toire^x : j'ai ma migraine = j'ai
la migraine que j'ai souvent — j'ai
la migraine = j'ai la maladie qu'on
appelle migraine. — je souffre de mon
genou = j'éprouve les souffrances que
j'éprouve habituellement au genou
— je souffre du genou = je souffre à
la partie du corps appelée genou
— elle lui donne sa main = elle con-
sent à l'épouser — elle lui donne la
main = elle met la main dans la sienne
pour qu'il la conduise.

x car le sens change. ici l'usage décide

[blanc]

on dit toujours : je l'ai vu de mes
propres yeux, entendu de mes propres
oreilles — mais : je le suis de l'œil.
on ne dirait pas : je le suis de mon œil. Il
en est de même de la plupart des locutions
toutes faites^x : ~~et~~ voir de mauvais œil.

x et qui ont un caractère adverbial.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

1° l'article d'un rapport de possession clairement exprimé

2° le pronom d'un objet ~~conçu~~ pris individuellement et distingué de tous les autres de même espèce.

3° le pronom indéfini un exprimé d'un objet pris en général et qualifié.

[blanc]

## Pronom

### Pronoms possessifs

le mien, tien, sien, nôtre, vôtre, leur, ~~et~~ [~~[illegible]~~] s'emploient ~~au~~ d'un substantif énoncé antérieurement : ce n'est pas mon affaire, c'est la sienne — son père est le mien.

Quand un nom abstrait est pris figurément pour désigner une personne on emploie le pronom personnel* : il n'y a pas de meilleure plume, tête que lui, vous, toi, moi

* au lieu de le mien, etc.

[blanc]

Le mien, tien sont employés absolument et comme avec la valeur d'un neutre pour exprimer l'idée de propriété dans la locution toute faite : le tien et le mien.

Tous ces pronoms sont employés absolument pour désigner les personnes qui tiennent d'une manière quelconque à celui qui est désigné par le radical : les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les leurs.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blank]

Son, sa, ses, leur, leurs s'emploient ~~[illegible]~~ également dans le sens réfléchi et dans le sens non réfléchi. ou pour parler plus exactement la distinction du sens réfléchi et du sens non réfléchi n'existe plus pour le pronom possessif.

Son, sa, ses ne se rapportent qu'à un singulier, leur, leurs ne se rapportent qu'à un pluriel.

Les grammairiens enseignent que son, sa, ses, leur, leurs, ~~ne~~ le sien s'emploient que des personnes ou des choses personnifiées, et qu'il ne faut les employer ~~[illegible]~~ des choses, que si on ne peut pas mettre en. Il faut dire cette ville a ses privilèges, et : les privilèges en sont importants, mais non : ses privilèges sont importants. L'usage n'est pas constant dans les auteurs

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

on est convenu d'écrire <u>leur</u> dans le sens collectif, et <u>leurs</u> dans le sens distributif. – ils ont présenté <u>leur</u> offrande (s'ils se sont réunis pour présenter une seule offrande). – <u>leurs</u> offrandes (si chacun a présenté la sienne). – lorsque d'un saint respect tous les Persans touchés n'osent lever <u>leurs</u> fronts à la terre attachés. Rac. Esther. 2, 1. – ~~Girault Duvivier (1347). si l'on disait : tous les maris étaient au bal avec leur femme, on croirait que les maris n'avaient qu'une femme pour eux tous. – c'est peut être ne pas assez compter sur l'intelligence des lecteurs~~ [blanc]

Les ~~possessifs~~ pronoms ~~[illegible]~~ adjectifs se mettent toujours devant le substantif qu'ils qualifient. Ils peuvent en être séparés par un adjectif.

Ils doivent être répétés devant chaque substantif mon frère et ma sœur. – et devant chaque adjectif qui exprime une espèce distincte du genre commun marqué par le substantif : mes beaux et mes vilains habits – les bons et les mauvais ouvrages.

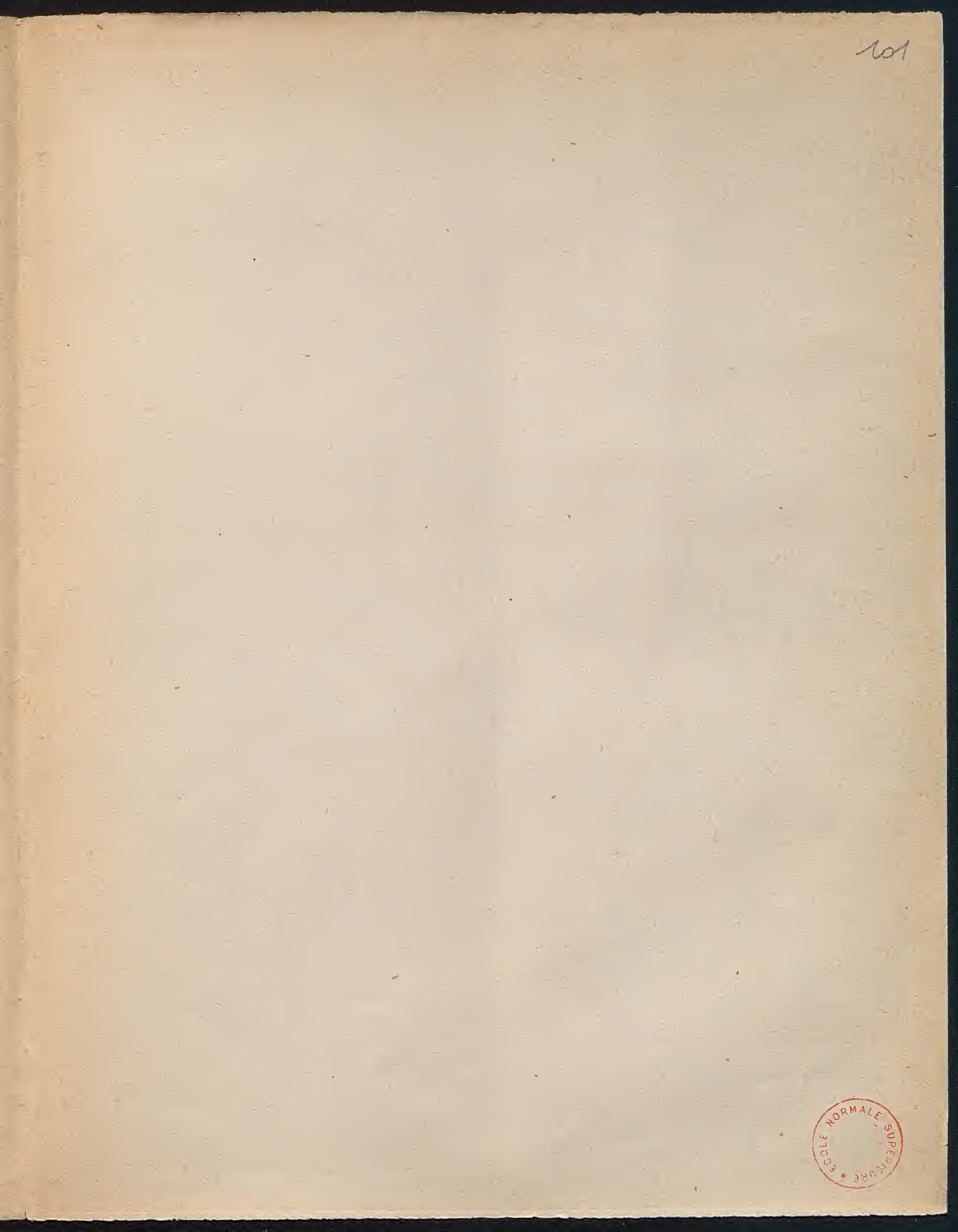

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

103

Pronoms démonstratifs.
(V. les notes.)

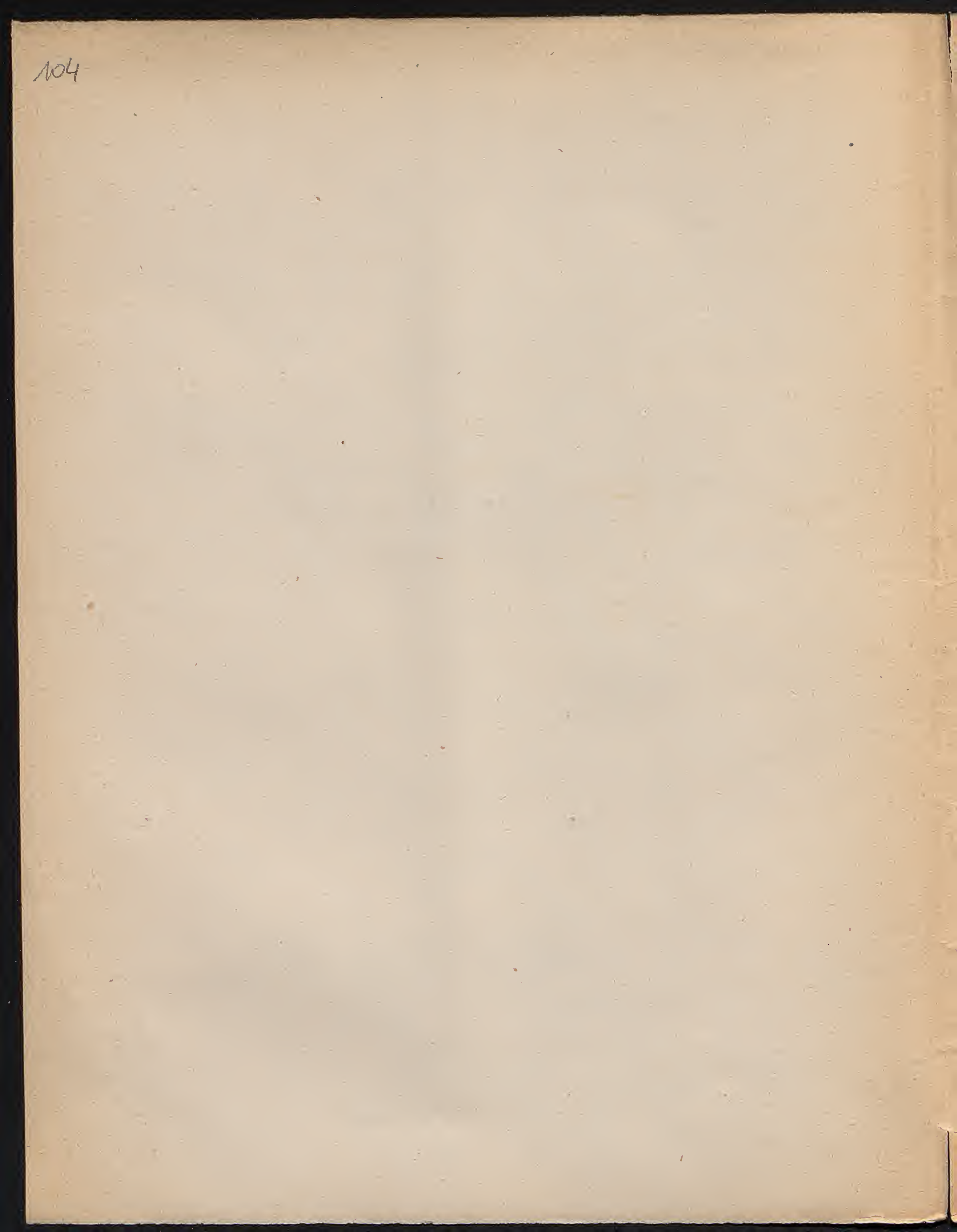
104

Pronoms

démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, relatifs

Les pronoms ~~qui~~ ~~les~~ dont le sens désigne l'objet comme présent aux yeux ou à l'esprit de la personne qui parle et de celle à qui elle parle

sont

1° démonstratifs quand ils ~~mar~~ désignent ~~quand que~~ cet objet ~~ce~~ comme déterminé

2° indéfinis et interrogatifs quand ils ~~marquent que~~ désignent cet objet ~~ce~~ comme indéterminé. ~~les pronoms indéfinis marquent l'indétermination purement et simplement,~~ les pronoms interrogatifs ajoutent l'idée que la personne qui parle demande à son interlocuteur de déterminer l'objet désigné, les pronoms indéfinis n'ajoutent pas cette idée.

3° relatifs, quand ils rappellent l'idée d'un objet antérieurement exprimé ou sous-entendu et marquent en même temps que cet objet est qualifié par la proposition où ils sont sujets ou compléments.

Tous ces pronoms en Grec et en latin ont les ~~formes~~ ~~[illegible]~~ formes de l'adjectif et celles de l'adverbe, cependant ceux qui ont ~~[illegible]~~ qu'il sont substantifs; ceux qui ont les désinences de l'adjectif remplissent toutes les fonctions de l'adjectif; ils peuvent être employés substantivement. quand ils sont employés adjectivement, ils ~~marquent que l'objet qualifié la~~ ~~avec la personne qui parle la relation~~ ~~qui les signifient~~ signifient ~~[illegible]~~ ce qu'exprime leur racine comme une qualité inhérente à un objet. hoc tempore illo tempore. ; quand ils sont employés substantivement, ils désignent ~~l'objet~~ par ~~[illegible]~~ ~~relation~~ la signification de leur racine un objet déterminé en genre et en nombre. hic. ille. ~~considéré en lui même~~ ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ — Leur racine peut se combiner avec des suffixes qui signifient les idées générales de qualité, et de quantité, de dualité et alors ils signifient chacun avec la nuance qui lui est propre qu'une qualité ou une quantité ou l'un de deux objets est ~~présente~~ à l'esprit. — Leur racine entre dans d'autres combinaisons propres à chaque classe de pronoms.

Quand ils ont les formes de l'adverbe, ils en remplissent les fonctions. Ils peuvent marquer la manière, le lieu et le temps. Comme adverbes de lieu ils expriment le lieu où l'on est, le point de départ, le terme d'arrivée, l'espace intermédiaire que l'on parcourt. — Ils expriment chacun avec la nuance qui lui est propre que la manière, le lieu ou le temps désigné est présent à l'esprit. hic. illic. huc. illuc.

# Pronom

## Pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs ~~[illegible]~~ désignent ~~que~~ l'objet qui ~~[illegible]~~ présenté aux yeux ou à l'esprit comme ~~[illegible]~~ déterminé.

Ils marquent cette détermination avec différentes manières.

l'objet est déterminé

1° comme voisin ou éloigné relativement à la personne qui parle, et en Latin comme voisin relativement à la personne à qui l'on parle.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| ὅδε | hic | ~~ce~~ | ἐκεῖνος | ille | ~~[illegible]~~ | iste |
| | hic | ci, ici | ἐκεῖ | illic | là | istic |
| | hinc | " — | ἐκεῖθεν | illinc | | istinc |
| | huc | " — | ἐκεῖσε | illuc | | istuc |
| τῇδε | hac | " | " | illac | | istac |
| ὧδε | " | " | " | " | | |

2° comme déjà connu pour une raison quelconque ou comme allant l'être. οὗτος, les cas obliques d'αὐτός, ὁ ἡ τό, ὅς.

D. Thr. 637, 10 ἀναφορικὸν δέ (ὄνομα) ἐστιν ὃ ἢ ὁμοιωματικὸν ἢ δεικτικὸν ἢ ἀνταποδοτικὸν καλεῖται, τὸ ὁμοίωσιν σημαῖνον οἷον τοσοῦτος, τηλικοῦτος, τοιοῦτος. — demonstrativa nomina talis tantus tot Prisc. XIII, 34. etiam redditiva dicuntur. D. II, 30. pronoms hic iste in ille ipse. XII, 3. ἐκεῖνος ὅδε οὗτος (Apoll.

Μόν. 86-84

- is — ce, cet, celui

τοῖος, τοιόσδε,
- τοιοῦτος, talis, tel. — τόσος, τοσόσδε, τοσοῦτος, tantus, tant, autant.

ce radical pronominal se combine avec des suffixes qui signifient qualité, quantité, nombre, âge.

— tot, toties se rapportent à une idée de nombre — τηλίκος, τηλικόσδε, τηλικοῦτος à l'idée d'âge.

- οὕτως, ita, tam. — τότε, tum, tunc.

- τηνίκα, τηνικάδε, τηνικαῦτα se rapportent à l'idée d'une des parties entre lesquelles on divise le temps (jour, heure, saison etc). ils diffèrent par la forme plutôt que par le sens.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

| | | |
|---|---|---|
| ἔνθα, ἐνθάδε, ἐνταῦθα | ibi | y (Italien vi) |
| ἔνθεν, ἐνθένδε, ἐντεῦθεν | inde | en |
| ταύτῃ. | eo<br>ea | |

3° comme opposé à un objet ou à tous les autres objets. αὐτός, ipse, même.

4° comme identique : idem, totidem, tantundem, ὁ αὐτός, le même. — ibidem, itidem, indidem, eodem, eadem.

5° comme différent d'un autre objet. ἄλλος, alius si les objets comparés sont en nombre indéterminé ; ἕτερος, alter, s'ils ne sont qu'au nombre de deux. — autre, autrui.

Bopp admet 3 radicaux pour les pronoms démonstratifs.

1° <u>ta</u> (démonstratif en sanscr.). Il croit le reconnaître dans l'article Grec, οὗ-τος, τοσοῦ-τος, τοιοῦτος, tum, tunc, talis, tantus, tot, is-<u>te</u>.

2° <u>i</u> (démonstratif sanscr.) Il croit le reconnaître dans is, id, ita, ibi, idem, item.

3° <u>ya</u> (relatif en sanscrit) relatif Grec ὅς, ἥ, ὅ — les cas obliques de is. ejus, eum etc.

Quelques uns (entre autres Pott) rapportent le radical de ἄλλο-ς, ali-us au sanscrit <u>anya-s</u> qui a le même sens.

Bopp ~~rapporte le pronom relatif~~ reconnaît le radical Zend <u>ava</u> (signifiant οὗτος) dans <u>αὐ</u>-τός, <u>οὗ</u>-τος, τοι-<u>οῦ</u>-τος, τοσ-<u>οῦ</u>-τος où il est combiné avec le radical de l'article.

Démonstratif dans l'ancien français

masculin

Singulier sujet  cist, cestui  cil, celui
complément  cest, cestui  cil, celui
Pluriel sujet  cist  cil
complément  cez  cels

au féminin ceste, cestes, cele, celes.

Le c se trouve aussi guttural ou non guttural à cause de la voyelle suivante : en Italien quello, questo, cestui
Espagnol aquel, aquest, portugais aquelle, aqueste
provençal cel, cest, Valaque acest, acel
– Diez pense (II, p. 421) que le Latin eccu'iste, eccu'ille (pour eccum iste, ille) a donné naissance à aqueste, acest, questo, et aquel, acel, quello ; – que ecc'iste, ecc'ille (pour ecce iste, ille) a donné naissance à cest, cel.

même, mesme, ancien français meisme, italien medesimo, provençal medesme, et dans le poème de Boëce smetessme
espagnol mismo, portugais mesmo.
– on trouve dans le provençal ieu medeis (= je même) mi medeis (= moi même) suivant Diez (II, 421) de ego-met ipse.
– même, medesimo etc. dériverait de met ipsimus (pour ipsissimus) ajouté d'abord aux pronoms personnels et ensuite employé avec autres mots.

là vient d'ille ; y d'ibi en de inde

Pronom

Pronoms démonstratifs

marquant proximité et éloignement

1° proximité [au Recto]

Grec ἡ τραγῳδία ἐστὶ τῆσδε τῆς πόλεως εὕρημα Plat. ἥδε ἡ ἡμέρα τοῖς Ἕλλησι μεγάλων κακῶν ἄρξει Thuc. — εὖ τουδὶ καταψηφιεῖσθε Ctésiphon qui est à côté de moi Dém. — τόνδε τὸν ἄνδρα (= qui est devant nous = Démosthène), εἰ δὴ ἦ οὗτος ἀνήρ, στεφανοῖ ὁ δῆμος. Eschine.

[blanc]

le Grec n'a pas de démonstratif qui réponde à *iste*.

*Latin*. *hic*. Sen. Stola. judex hic (= ici présent) sortit. Cic. pro Flacco 20) — opus est in hac (= que d'aujourd'hui) magnificentia urbis conspiciendum Liv. 6,4. — his (= à partir d'aujourd'hui) annis quadringentis Romae rex fuit. Cic. de rep. 1,37. hanc (= que tu vois) urbem hoc (= à partir d'aujourd'hui) biennio evertes. Cic. Somn. Scip. 2.

~~[illegible]~~ Madv. § 485 276 r. 5

[blanc].

116

iste quaeris nullam causa fuisset quam ista quam diai. Cic. de or. 2, 4. de istis rebus (= ce qui te paraît lointain) exspecto tuas litteras. Cic. ad Attic. 2, 5. age nunc isti (= les sophistes que tu vois) doceant quonam modo efficiatur, ut honeste vivere summum bonum sit. Cic. de fin. 4, 11.

Mdv. 486

} [blanc]

2° éloignement

[blanc]

Grec. εἰς τὸ ἐπ' ἐκεῖνα (= ce qui est au delà, au dehors) τῆς γῆς ὁρμᾶν ἢ ἐς τὸ ἐπὶ τάδε (= ce qui est de ce côté-ci) κτλ. — τοῦτ' ἦν ἐκεῖνο ὃ ἐβούλετο ἡμῶν ἡ ψυχὴ εἰπεῖν Πλατ. — οἱ ἐκεῖ = ceux qui sont là bas, dans l'autre monde Plat. apol. Socr. 41. — ἐκεῖνος ὁ καιρὸς ἢ ἡ ἡμέρα ἐκείνη εὔνουν ἢ πλούσιον ἄνδρα ἐκάλει. Dém.

} [blanc]

4a



# Pronom

## Pronoms démonstratifs marquant proximité et éloignement

~~[illegible]~~
Mor. 485 ~~277~~ 276 vers

Latin. Tum primum philosophia non illa de natura, quae fuerat antiquior, sed haec (celle dont nous nous occupons), in qua de bonis et malis deque hominum vita disputatur, inventa dicitur. Cic. Brut. 8. Diodorus respondit paucis illis (= auparavant) diebus argentum misisse Lilybaeum. Cic. Verr. 4, 18.

— Caesar beneficiis atque munificentia magnus habebatur, integritate vitae Cato. Ille (= César) mansuetudine et misericordia clarus factus, huic severitas dignitatem addiderat. Sall. Catil. 54. — Si hic ~~ille~~ (= Milon ici présent) illi (= Clodius qui est mort) (insidias fecit), ut ne sit impune. Si huic ille, ut scelere solvamur. Cic. pro Mil.

— hunc illum poscere fata reor Virg. En. 7, 272 (hunc = celui que nous voyons. illum = l'homme qui nous a été annoncé autrefois. = reor hunc esse illum quem fata poscunt). hunc illum fatis externa ab sede profectum portendi generum. Virg. En. 7, 250.

} [blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

3° proximité et éloignement rela- ~~[illegible]~~
tivement à la pensée.

Grec. δεῖ τὸ βέλτιστον ἀεί, μὴ τὸ ῥᾷστον, ἅπαντας λέγειν· ἐπ' ἐκεῖνο (= τὸ ῥᾷστον) μὲν γὰρ ἡ φύσις αὐτὴ βαδιεῖται, ἐπὶ τοῦτο (= τὸ βέλτιστον) δὲ τῷ λόγῳ δεῖ προάγεσθαι διδάσκοντα τὸν ἀγαθὸν πολίτην Dém.

[blanc]

Latin ~~[illegible]~~ melior tutiorque est certa pax quam sperata victoria: haec (= pax) in tua, illa in deorum potestate est. Liv. 30, 30. ~~[illegible]~~ Mdv. 485 a

[blanc]

4° opposition relativement à une autre personne.

Grec Κῦρος καθορᾷ βασιλέα καὶ τὸ ἀμφ' ἐκεῖνον στῖφος κτλ. εἶχε τὸ μὲν δεξιὸν Μένων καὶ οἱ σὺν αὐτῷ, τὸ δὲ εὐώνυμον Κλέαρχος καὶ οἱ ἐκείνου κτλ. τίς αὕτη ἡ ὑπηρεσία ἐστὶ τοῖς θεοῖς; αἰτεῖν τε φῂς αὐτοὺς καὶ διδόναι ἐκείνοις; Plat.

[blanc]

Latin. non est igitur amici talem esse in eum qualis ille in se est. Cic. de amic. 16. Antonius — ei (Attico) — scripsit ne timeret... et eum et illius causa Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse. Corn. Nep. Attic. 10. et ad eum filiam ejus adduxit, ut ille imperato adspectu et non omnem at aliquam partem moeroris sui deponeret. Cic. pro Sestio 3. — dans le style indirect, ille = tu, vos. Caveat ne illo cunctante Numidae sibi consulant. Sall. Jug. 62.

Style indirect — Madv. 485 a rem.

120

5° notoriété.

[blanc]

Grec. ~~[struck through]~~ τί δ' αὖ ἐκεῖνον τὸν Θαλῆν θαυμάζομεν; Aristoph.

[blanc]

Latin. ex suo regno sic Mithridates profugit, ut ex eodem Ponto Medea illa (= la célèbre) quondam profugisse dicitur. Cic. pro lege Manil. 9.

[au verso] Mov. 485ª

5a



Pronom

Pronoms démonstratifs

marquant proximité et éloignement

[[illegible] en haut de la page]

Français. on emploie surtout ici ce sens les pronoms adverbiaux, par conséquent pour des désignations de lieu ou de temps.

F.

Demeurez là et n'approchez pas d'ici. — D'ici là nous comptons deux lieues — c'est l'usage dans votre pays, mais ici on fait autrement. — cela ne s'était pas vu jusqu'ici. — revenez demain; d'ici là j'aurai arrangé votre affaire. — en ce temps-ci — en ce temps-là

vous trouverez ci-inclus copie du contrat — vous trouverez ci-inclus la copie que vous m'avez demandée — voyez ci-contre. — la note ci-dessous

~~celui-ci [= le plus voisin [illegible]~~

~~celui-là [= le plus éloigné [illegible]~~

si l'on a parlé précédemment de deux personnes ou de deux choses, celui-ci désigne la dernière, celui-là la première

[blanc]

~~proximité et éloignement relativement~~ à celui qui parle

tout périt ici-bas — vous le trouverez là-bas, là-haut — ceci est à moi, cela à vous.

~~proximité relativement à ce qui~~ est ~~sous les~~ yeux du lecteur

~~[illegible] [illegible]~~.

ici, là marquent souvent différence ~~situation~~ entre deux lieux, sans marquer l'idée de distance relativement à celui ~~[illegible]~~ qui parle : ici s'offre un perron là ~~[illegible]~~ signe un corridor. Boil-art, poet. 1

Il en est de même ~~dans~~ de ça et là ~~dans~~ ~~[illegible]~~ dans les locutions par-ci par là, ça et là, celui-ci, celui-là (dans une opposition et se rapportant à des sujets indéterminés),

là désigne qque chose de précis ~~[illegible]~~ dans beaucoup de locutions : je suis du mal là. mettez là ce livre. c'est là qu'il demeure. halte là.

~~dans beaucoup de locutions ceci, cela semblent s'employer indifféremment de qque chose de précis~~

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

# Pronom

## Pronoms démonstratifs marquant proximité et éloignement

En Latin et en Français ~~on emploie~~ ~~pour~~ les pronoms démonstratifs qui signifient proximité et éloignement, sont employés pour marquer diversité entre des objets qu'on ne spécifie pas. Ils se rapprochent ainsi de la signification des pronoms indéfinis et la prennent quelquefois.

[au Recto]

Le Grec emploie ainsi le pronom démonstratif qui est devenu l'article.

[blanc]

Latin. hic segetes, illic veniunt felicius uvae. Virg. Georg. 1, 54. nobilius Athamanticum vocant, illi tanquam ab Athamante inventum, hi quoniam laudatissimum in Athamante reperiatur. Pline 20, 23.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

hic et ille, ille aut ille équivalent à l'un ou l'autre. [celui-ci, ou celui-là, tel ou tel] non dicam illinc hoc signum ablatum esse et illud; hoc dico, nullum te Aspendi signum, Verres, reliquisse. Cic. Verr. 1, 1, 20. — credo, cum vidisset qui homines in hisce subselliis sederent, quaesisse, num ille aut ille defensurus esset. Cic. pro Rosc. 21.

~~[illegible]~~

[blanc]

Français ici s'offre un perron,
là règne un corridor, là le balcon
s'enferme en un balustre d'or. Boil.
art poet. 1.

on emploie de même ça et là,
par ci par là, celui-ci, celui-là.

7a



159. 160

# Pronom

## Pronoms démonstratifs

employés pour annoncer ce qui va suivre
ou pour rappeler ce qui précède

Grec. οὗτος et les composés [au Recto]

τοιοῦτος, τοσοῦτος, οὕτως, les cas obliques d'αὐτός sont employés plus particulièrement pour rappeler ce qui précède, ὅδε, τοιόσδε, τοσόσδε, ὧδε pour annoncer ce qui va suivre – τοῦτο μὲν σὺ λέγεις, παρ' ἡμῶν δ' ἀπάγγελλε τάδε. Xén. ὁ Κῦρος ἀκούσας τοῦ Γωβρύου τοιαῦτα τοιάδε πρὸς αὐτὸν ἔλεξεν. Xén.

mais ces distinctions sont fréquemment effacées. on trouve même ordinairement τοῦτο, οὕτως, οὗτος employés pour annoncer une proposition. τοῦτο εἶχεν ὅτι οὐδὲν ἂν θέλοι κτᾶσθαι μετ' ἀδικίας Xén. οὐ τοῦτο μόνον ἐννοοῦντες τί πείσονται. Xén. τὸ εἰδέναι τοῦτ' ἔστι λαβόντα του ἐπιστήμην ἔχειν ἢ μὴ ἀπολωλεκέναι Plat. τὸ συνέχον ἀνθρώπων πόλεις τοῦτ' ἔσθ', ὅταν τις τοὺς νόμους σώζῃ καλῶς Eurip.

– on emploie de même ἐκεῖνο.

* δικαιοσύνης καὶ σωφροσύνης κτήσει εὐδαίμονες οἱ εὐδαίμονες, κακίας δὲ ἄθλιοι οἱ ἄθλιοι Plat. quand on compare on construit directement le datif ou le génitif: ὁμοίαν ταῖς δούλαις (ταῖς τῶν δούλων) εἶχε τὴν ἐσθῆτα Xén. ἐπικινδυνοτέραν ἑτέρων τὴν παροίκησιν τῶνδε ἔχομεν. Thuc.

p. 159 / ajouté

devant un génitif, l'idée d'un substantif indiquée ποίησιν est rappelée par l'article ὁ, ἡ, τὸ οὐ παναληθὴς ἔστιν ἡ τῶν ἄλλων ἡδονὴ πλὴν τῆς τοῦ φρονίμου – ἡ τοῦ πείθειν πολὺ διαφέρει πασῶν τεχνῶν (Plat.) – on supprime aussi l'article τὰ μὲν καλὰ ἐπιτηδεύματα εἰς ἀρετῆς κτῆσιν φέρει, τὰ δὲ αἰσχρὰ εἰς κακίας Plat.

*

# Pronom démonstratif
(à la suite de 9a)

Krüger 50, 4, 6

ὁ τοιοῦτος, ὁ τοιόσδε, ὁ τηλικοῦτος, ὁ τηλικόσδε, ὁ τοσοῦτος, ὁ τοσόσδε, employés soit substantivement soit comme qualificatifs, désignent soit un individu déterminé auquel conviennent les idées ~~aux dénotées~~ indiquées par les pronoms τοιοῦτος etc. soit l'espèce en général. quand l'article manque, on désigne un être quelconque indéterminé.

Σωκράτης ἐπηγγείλατο (professus est) οὐδενὶ πώποτε τοιοῦτον οὐδέν· πῶς ἂν οὖν ὁ τοιοῦτος ἀνὴρ διαφθείροι τοὺς νέους; (Xén.) μηδεὶς ὑμῶν ἐν τῇ τοιᾷδε ἀνάγκῃ ξυνετὸς βουλέσθω δοκεῖν εἶναι (Thuc.) πρέπει οὐδὲν τῶν τοιούτων τοῖς τηλικούτοις (Isocr.)

= un tel homme = τοιοῦτος = ὁ ἐπαγγειλάμενος οὐδενὶ π. τ. ε.

sans article = un homme quelconque, tel que Socrate = l'homme qui ressemblerait à Socrate une réalité quelconque telle que celle-ci.

εἴ τις ἀγαθόν τι τὴν πατρίδα ποιεῖν πειρᾶται, διὰ τί ὁ τοιοῦτος ἄλλῳ τοιούτῳ οὐκ ἂν δύναιτο συναρμόσαι (Xén.)

132

σῶμα οὐ μόνον κατὰ τὸ ποσόν, ἀλλὰ κ̓ κατὰ τὸ ποιὸν αὐξάνεται (Ἀριστ.)

Latin. on emploie plus particulièrement is, souvent hic, et même iste pour rappeler ce qui précède. – si quid novisti rectius istis, candidus imperti; si non, his utere mecum. Hor. ep. 1, 6, 67.

[blanc]

on emploie hic ~~is~~ et ille pour annoncer ce qui va suivre. ille désigne alors souvent que ce qu'on va dire est nouveau ou notoire. — Mdv. 485 b. 439 rem. 2

nonne quum multa alia mirabilia, tum illud imprimis? Cic. de Div. 1, 10. sed illa sunt lumina duo quae maxime causam istam continent. Primum enim negatis fieri posse etc. Cic. Acad. 2, 33. hoc uno praestamus vel maxime feris, quod exprimere dicendo sensa possumus Cic. de or. 1, 8. nonne hoc indignissimum est, vos idoneos habitos, per quorum sententias id assequantur, quod antea

ipse salire atque currere coeperunt Cic. Ros. Amer. 3. Illud negare potes, te de re judicata judicasse? Cic. Verr. 2, 33. Sic enim a majoribus ~~accepimus~~ nostris accepimus, praetorem quaestori suo parentis loco esse oportere. Cic. Div. in Caecil. 19. Zeno ita definit, perturbationem esse aversum a ratione animi motum (Cic. Tusc. IV, 21), ut perturbatio sit aversa a ratione animi commotio. (Off. 1, 27).

on ~~peut~~ supprimer devant le génitif un substantif précédent qui se trouverait au même cas ou à un cas facile à reconnaître. meo judicio stare malo quam omnium reliquorum. Cic. ad Attic. XII, 21. Perspicuum est benevolentiae vim esse magnam, metus imbecillam de off II, 8. quis potest sine maxima contumelia conferre vitam Trebonii cum Dolabellae Philipp. XI, 4. Habebat patris de filii morte de patris filius Verr. I, 30. On trouve opposé hic ou ille mais pour ajouter une idée accessoire. Nullam enim virtus aliam mercedem laborum periculorumque desiderat praeter hanc laudis et gloriae pro Archia 11. Leges Romanorum meliores sunt quam illae Atticorum — opposés mêmes termes qu'en Grec dans les comparaisons. videtisne captivorum orationem cum perfugis convenire Caes. b. c. II, 39. ingenia nostrorum hominum multum ceteris hominibus praestiterunt Cic. de Or. 1, 4.

p. 160 Madv. 280, rem. 4 (ajouté)

quantum praestiterint ~~maiores~~ nostri prudentia ceteris gentibus tum facillime intellegetis si cum illorum Lycurgo et Dracone et Solone nostras leges conferre volueritis. [illegible] hominum nostrorum prudentiam ceteris omnibus et maxime Graecis antepono de Orat. I, 44.

Pronom

Pronoms démonstratifs
employés pour etc.

Français. ce, cet, cette, ces (employés avec un substantif) ceci, cela s'emploient indifféremment de ce qui précède et de ce qui va suivre. ceci n'est pas un jeu. retenez bien cela. Ils ont cela de commun, que... cela dit il s'éloigna.

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

160 - 161

~~Ils~~ ces pronoms expriment en général qu'une chose est présente ~~à l'esprit~~ d'une ~~cesse~~ manière quelconque: de cette nuit, Phénice, as-tu vu la splendeur?... ces flambeaux, ce bûcher, cette nuit enflammée... mais Phénice où m'emporte un souvenir charmant! Bérénice I, 5.

Grenade et l'Aragon tremblent quand ce fer brille. Corn. Cid.

ce, cet s'emploie devant un substantif ~~abstrait~~ employé en apposition: l'ambition, ce désir insatiable de s'élever au dessus des autres... Massillon petit car.

Ils peuvent se rapporter à une idée qui n'est qu'implicitement contenue dans ce qui précède: cela ne me touche seigneur, et je n'ai pas prétendu m'en cacher. Cette inimitié sans doute est peu [illegible]. Britannicus II, 3.

} [blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

voici se rapporte toujours à ce qui l'on va dire, voilà à ce qui vient d'être dit; voici ce que je lui répondrai — voilà ce que je lui ai répondu.

[blanc]

quand celui, celle, ceux, celles n'est pas antécédent d'une proposition relative, il sert à rappeler l'idée d'un substantif énoncé antérieurement devant la préposition de.

[blanc]

le, la, les, leur ne servent en général qu'à rappeler ce qui précède — parfois le* (neutre) annonce ce qui suit: × Agrippine seigneur se l'était bien promis: elle a repris sur vous son souverain empire Brit. 4, 4
oui, madame, Néron, qui l'aurait pu penser! dans son appartement m'attend pour m'embrasser Brit. 5, 1

× qui vous l'a dit, seigneur, qu'il me méprisait? Androm. 2, 2.

[blanc]

ce ~~[illegible]~~ invariable et sans substantif. c'est une espèce de neutre qui sert à rappeler ce qui précède ou à annoncer ce qui suit. quand il n'est pas antécédent d'une proposition relative, il ne se construit qu'avec le verbe être comme sujet. il faut excepter certaines locutions familières : ce me semble, pour ce faire, et ce pour vous dire, quand ce vint à payer, ce dit-il.

sur la construction de ce avec les propositions relatives voir plus bas. il n'annonce ce qui suit que construit avec une proposition relative.

quand il se rapporte à qqe chose d'antérieur, s'il a pour attribut un substantif, il peut se rapporter aux personnes comme aux choses. Ah ! je vous reconnais, et ce juste courroux ainsi qu'à tous les Grecs seigneur vous rend à vous. ce n'est plus le jouet d'une flamme servile : c'est Pyrrhus, c'est le fils et le rival d'Achille. Androm. 2, 5. — s'il a pour attribut un adjectif il ne peut se rapporter qu'aux choses et non aux personnes : c'est beau, dit l'éloquence.

138

[blanc]

Il, avec les verbes employés imper-
sonnellement sert souvent à annoncer
un substantif qui suit : il s'est
passé de grands événements — il
y a eu une grande bataille — il annonce aussi une proposition précédée de
que et au subjonctif, ou à l'infinitif avec de
il est malheureux qu'il soit venu. —
il est honorable de le faire. — de
même ils, elles : elle approche cette mort
inexorable (Bos.
il s'affoiblissoit, ce grand prince (Boss.
or. fun. de Condé.)

[au Recto]
p. 162

Grec οὗτος s'emploie précédé de καὶ 1° dans le sens lui aussi par opposition à ce qui a été dit sur une autre chose. οἴκοι μένειν δεῖ τὸν καλῶς εὐδαίμονα καὶ τὸν κακῶς πράσσοντα καὶ τοῦτον μένειν. Eschine.

2° pour ajouter à un substantif généralement une détermination importante généralement exprimée par un adjectif ἀπορῶν ἐστι καὶ τούτων πονηρῶν 3° ou pour ajouter à une proposition une détermination importante généralement exprimée par un participe ou une locution équivalente. alors οὗτος se met au neutre pluriel. εἰσὶν οἳ χρηματιστικώτερον νομίζουσι χρήματα ἢ ἀδελφούς, καὶ ταῦτα τῶν μὲν ἀφρόνων ὄντων, τοῦ δὲ φρονίμου κτλ.

[blanc]

141 140

Pronom

Pronoms démonstratifs

Ils s'emploient accompagnés d'une conjonction pour reprendre une idée énoncée antérieurement par un substantif ou une proposition et pour y ajouter une détermination importante.

<u>Latin</u> : on emploie <u>is</u> accompagn. [au verso] Mdv. § 484 c de et, atque, que et souvent aussi de <u>quidem</u>, qq. fois de sed, avec la même valeur que οὗτος en Grec : pour ajouter à un substantif ou à une proposition une détermination exprimée généralement par un adjectif, ou une locution équivalente. Epicurus una in domo et ea quidem angusta quam magnos tenuit amicorum greges. Cic. de fin. 1, 20. erant in Romana juventute adolescentes aliquot, nec ii tenui loco orti, quorum in regno libido solutior fuerat. Liv. 2, 3. severitatem in senectute probo, sed eam, sicut alia, modicam. Cic. de Sen. 18. Apollonium doctum hominem cognovi et studiis optimis deditum idque a puero. Cic. ad Fam. 13, 16.

On reprend ~~le sujet~~ un substantif par un pronom personnel ou <u>ille</u> Mdv. 489 b suivi de quidem, dans les propositions dont ~~à~~ l'attribut ~~est~~ doit être déterminé par <u>quidem</u> dans le sens concessif et qui sont opposées à une proposition

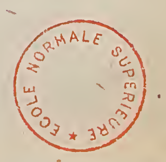

commençant par sed : aliqua non equidem contemno, sed plus habent tamen spei quam timoris. Cic. ad Q. Fr. 2, 16. orationes aeratationes non tu quidem aliquisti, sed certe gratiam illis antiposuisti. Cic. de fato 2. libri scripti inconsiderati ab optimis illis quidem viris, sed non satis eruditis. Cic. Tusc. 1, 3.

[blanc]

Français. on n'emploie que et cela. même sens que καὶ ταῦτα, idque. Il veut absolument partir, et cela, sans motif. — dans les autres cas on répète le substantif que l'on veut déterminer.

10 a



Le pronom démonstratif est employé pour reprendre ~~une construction~~ un mot employé dans la même proposition.

<u>Grec</u> ὁ τὸ σπέρμα παρασχὼν οὗτος τῶν φύντων αἴτιος Dém.

ὁ τὴν λόγχην ἀκονῶν, ~~οὗτος~~ ἐκεῖνος ἢ τὴν ψυχήν τι παρακονᾷ Dém.

εἰ τοῦ πράττεσθαι ἕνεκα ὧν οὐ προσῆκεν, ἐκ ταύτου τοὺς νόμους ἔθηκαν οἱ παλαιοί Eschine. — ὥσπερ ἵππους οἳ ἂν ἄριστοι ὦσιν, οὐχ οἳ ἂν παρεῶται, τούτους ζητεῖτε... Dém. — οἱ τύραννοι οὓς τῶν πολιτῶν δεδίασι χαλεπῶς αὐτοὺς ζῶντας ὁρῶσι Xén. — περάσομαι τῷ παππῷ ἀγαθῶν ἱππέων κράτιστος ὢν ἱππεὺς συμμαχεῖν αὐτῷ Xén.

[au recto] ~~p. 162~~ p. 164

[blanc]

XIII 144

Pronom

Pronoms démonstratifs

employés pour pléonasme ou anacoluthe

après avoir énoncé un substantif,

on le rappelle dans la même proposition au moyen d'un pronom

pour appeler l'attention sur l'idée exprimée.

En Grec et en Latin cet emploi du pronom est une sorte de pléonasme.

~~En Français,~~ c'est une sorte de pléonasme ou une sorte d'anacoluthe. ~~ou plutôt le substantif rappelé n'est ni sujet ni complément, [illegible] [illegible] construction ordinaire en Français~~ et est ~~construit absolument~~.

10a bis



<u>Latin.</u> on emploie ainsi ~~général~~ <u>is ea</u> pour rappeler un substantif ou un pronom séparé en général par une proposition relative de son attribut    ~~[illegible]~~ Madv. 489 a

~~[illegible]~~. Plebem et infimam multitudinem, quae P. Clodio duce fortunis vestris imminebat, eam Milo, quo tutior esset vestra vita, suis patrimoniis delenivit. Cic. pro Mil. 35

haec ipsa, quae nunc ad me delegare vis ea semper in te eximia et praestantia fuerunt. Cic. de Or. 2, 28. cf. Phil. 2, 39

On emploie ainsi <u>hic</u>, <u>ille</u> dans le second membre d'une comparaison: ingenia, ut aes Corinthium in aeruginem, sic <u>illi</u> in morbum incidunt tardius. Cic. Tusc. 4, 14.

On trouve is, is vero employé pour renforcer l'opposition du sujet de la proposition relativement à d'autres idées: ista animi tranquillitas ea est ipsa beata vita. Cic. de fin. 5, 8. sed urbana plebes ea vero praeceps ierat multis de causis Sall. Cat. 37.

10 a ter

ajouté

Pronom

Pronoms démonstratifs

employés par pléonasme ou anacoluthe

Français. L'emploi du pronom pour reprendre une idée antérieurement énoncée est beaucoup plus fréquent en français qu'en Grec et en Latin. ~~[illegible]~~

quand le pronom est sujet de la proposition, il y a une sorte de pléonasme comme en Grec et en Latin.

quand il est complément, il y a une sorte d'anacoluthe. car le substantif ou les substantifs dont le pronom rappelle l'idée sont construits comme s'ils étaient sujets. En réalité ils ne sont ni sujets ni compléments. ils forment une sorte de proposition, comme le substantif au vocatif, comme les substantifs qui se rencontrent parfois en Grec au nominatif absolu (voir à l'article du nominatif). Les substantifs ainsi construits en français sont employés comme l'inscription qui est placée sur un monument pour en indiquer la destination ou le titre que l'on met en

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

titre d'un livre pour en indiquer le sujet. Ils forment comme une proposition indéterminée, quant au verbe, qui a souvent un caractère voisin de l'exclamation, ou consiste dans une énumération.

Il faut distinguer le cas où le pronom qui reprend le substantif est sujet et le cas où il est complément.

On reprend aussi le substantif au moyen des pronoms personnels et des mots *tout*, *personne*, *rien*.

~~[illegible]~~

Français    Pronom sujet

1° quand le sujet à reprendre est <u>ce</u> antécédent d'une proposition relative, ou un substantif, ~~[illegible]~~ on est forcé de reprendre le sujet par <u>ce</u>, si l'attribut du verbe <u>être</u> est un substantif pluriel ou un pronom personnel: ce qui m'a décidé, ce sont les circonstances, c'est vous. — l'épreuve la plus décisive du courage, c'est tous les grands dangers. ~~l'auteur~~ l'auteur du crime c'est vous.

Si le sujet est <u>ce</u> antécédent d'une proposition relative et que l'attribut soit un adjectif, il n'y a pas reprise: ce qui est vrai est beau.

Dans tous les autres cas, ~~on~~ la reprise dépend de l'intention de l'écrivain. on reprend si l'on veut appeler l'attention sur le sujet, et il y a alors dans la prononciation une pause marquée après le sujet. — mentir est honteux. mentir, c'est honteux. — ~~[illegible]~~ le premier des devoirs est, c'est de sauver sa patrie

souffler n'est pas jouer — la première

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

qualité qu'une reine eût, c'est la fermeté.

10a IV p. 164



Pronom

Pronoms démonstratifs

2° pronoms personnels ~~adjectifs~~

il, elle, ils, elles.

ils reprennent un substantif énoncé d'abord comme ~~exclamation~~ en exclamation; Alidor, dit un fourbe, il est de mes amis. Boil.

ils reprennent le sujet d'un participe quand il est très éloigné du verbe: les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils mirent toutes leurs esprits et toutes leurs pensées à le perfectionner.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

152

Les propositions interrogatives et suppositives, les propositions précédées de certains adverbes où le pronom sujet suit son verbe peuvent être précédées d'un sujet[x] : César l'aurait-il voulu ? César l'eût-il voulu, que... à peine César fut-il parti... — dans ces propositions le pronom sert moins à reprendre le sujet qu'à marquer la modalité.

[x] qui est en général un substantif ~~ou un adjectif~~.

~~Tout, personne, rien reprennent une énumération.~~ 3° [x] ce même, ces mêmes reprennent une énumération

Pronom complément

1° pronoms compléments. le, la, les, leur, en, y. — ~~[illegible]~~

Ils reprennent un substantif seul ou suivi d'une proposition relative✕: son père, il le tua, la mère, il la fit mourir de chagrin. — (moi-même, il m'enferma dans les cavernes sombres. Racine.)
— toutes les dignités que tu m'as demandées, je te les ai sur l'heure et sans peine accordées. Corn.

✕ ou une énumération ~~espèce composée de plusieurs substantifs~~

le reprend une proposition entière; quand viendra ce fils de l'homme et ce christ tant désiré, et comment il accomplira l'ouvrage qui lui est commis, c'est-à-dire la rédemption du genre humain, Dieu le découvre manifestement à Daniel (Boss. Disc. sur l'hist. univ. II, 4).

154

~~2° ~~vieillesse~~ personne, tout, rien
exprimant ~~un~~ ~~objet~~ ~~concret~~ une énumération.

mon pays, mes enfants, pour
vous, j'ai tout quitté!~~

2° <u>personne</u>, <u>tout</u>, <u>rien</u> exprimant
une énumération. — mon pays, mes enfants
pour vous, j'ai tout quitté

# Pronom

## Pronoms démonstratifs

### αὐτός, ipse, même

[au Recto]

En Grec le nominatif αὐτός, et les cas obliques ajoutés au pronom personnel, en Latin ipse, en Français même sont employés pour marquer une idée d'opposition : lui et pas un autre

Par suite ils expriment qu'une chose est pure, sans mélange, sans alliage, en marquant exclusion de tout élément étranger.

en Grec et en Latin ils sont employés par la même raison dans un sens qui répond aux expressions Françaises : juste, précisément, c'est cela et pas autre chose, ni plus ni moins.  Mdr. 487

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

1° ils marquent opposition relativement à des personnes ou à des choses dans les propositions où le verbe n'est pas construit avec un pronom réfléchi.

<u>Grec</u> ἄλλων ἰατρὸς αὐτὸς ἕλκεσιν βρύων Eurip. οὐ νομίζω σοι κάλλιον εἶναι τὸ καλέσαι ἐκεῖνον τοῦ αὐτὸν ἐλθεῖν πρὸς ἐκεῖνον Xén. — ἀκούσει αὐτῆς λεγούσης Plat. πλευστέον (ὑμῖν) εἰς τὰς τριήρεις αὐτοῖς ἐμβᾶσιν Dém. — τίς οὗτος; αὐτός. τίς αὐτός; Σωκράτης Aristoph. αὐτὸς ἔφα. — σοφοῖς ὁμιλῶν καὐτὸς (= comme eux) ἐκβήσῃ σοφός. ἡ γεωμετρία πολλὰ τῇ αὐτῇ (= comme les sciences) διδάσκει Xén.

<u>Latin</u> accipio quod dant; mihi enim satis est, ipsis non satis. Cic. de fin. 2, 26. Parvi de eo, quod ipsis superat, gratificari aliis volunt Cic. de fin. 2, 26. Caesar singulis legionibus singulos legatos praefecit: ipse a dextro cornu praelium commisit. Caes. navis tantum jactura facta, incolumes ipsi evaserunt Liv. quem si parum pudor ipsius defendebat, debebat familiae nostrae

158

dignitas satis sublevare Cic. Jugurtha legatos ad Metellum mittit, qui ipsi liberisque vitam peterent Sall. Jug.

— quaeram ex ipsa. Cic. pro Cael. 14. ego eo, quo me ipsa (= ma maîtresse) misit Plaute. suam norat ipsam tam bene quam puella matrem Catull. ipse dixit Cic. de nat. deor. 1, 5.

— Deinde Cramus ut intelligere posset Brutus quem hominem laesisset, tres et ipse (= comme l'avait fait son adversaire) excitavit recitatores. Cic. pro Cluent. 51.

[blanc]

~~12a~~
12a



Pronom

Pronoms démonstratifs

αὐτός, ipse, même
employés pour marquer opposition

Français. — ~~[illegible]~~ même ne peut pas ~~[illegible]~~ s'employer dans tous les cas où il s'emploie en Latin, pour marquer une légère opposition. quand il qualifie un pronom il marque une forte opposition: il se vante de guérir les autres, et il est lui-même plein de maux. — il faut venir vous-même — on dit avec un sens analogue: il y était en personne, en propre personne. il se porta de sa personne au lieu du danger. — son mérite personnel (ipsius virtus) — je l'ai vu de mes propres yeux (ipse his oculis vidi).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE ★ LETTRES

~~[illegible] les~~
~~[illegible] traits avec~~
~~un [illegible]~~

Dans les propositions où le verbe est construit avec un pronom réfléchi

2° en grec et en latin αὐτός, ipse qualifient le sujet du verbe, si l'on veut opposer ce qu'il fait à ce qui est fait par d'autres, ou par un intermédiaire. Ils qualifient le pronom réfléchi, si l'on veut marquer que l'action porte sur le sujet et non sur d'autres.

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

~~Grec [illegible]~~

~~Le sujet de l'action est pouvant considéré [illegible]~~, quoique ~~[illegible] naturel de le considérer en opposition avec d'autres et non avec lui-même.~~

Grec τὸν σοφὸν αὐτὸν αὑτῷ μάλιστα δεῖ σοφὸν εἶναι Plat. οἱ καλοὶ κἀγαθοὶ αὐτοὶ ἑαυτοῖς σύνεισι δι' ἑαυτῶν, ἐν τοῖς ἑαυτῶν λόγοις πεῖραν ἀλλήλων λαμβάνοντες καὶ διδόντες Plat. — ἐγὼ ἀπολύω ὑμᾶς τῆς αἰτίας καὶ καταδικάζω[×] ἐμαυτοῦ (= moi même) Xén. καὶ τοὺς παῖδας τοὺς ἐμοὺς κατῄσχυνε καὶ ἐμὲ αὐτόν Lys. — on ne dirait pas ainsi ἑαυτοῦ.

× = me ipsum damno

[blanc]

~~Latin ipse se met au même cas que le sujet de l'action si l'on veut opposer ce qu'il fait à ce qui est fait par d'autres ou exécuté par l'intermédiaire d'autres; il se met au même cas que le pronom complément, si l'on veut marquer que l'action porte sur le sujet et non sur d'autres.~~

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

non ego medicina, me ipse conso-
lor Cic. Lael. 3. Valvae clausae repa-
gulis subito se ipsae aperuerunt
Cic. Divin. 1, 34. Suinus seam sibi ipse
conscivit. Cic. N. D. 2, 3. — Tu quoniam
rem publicam nosque conservas, fac, ut
diligentissime te ipsum, mi Dolabella,
custodias. Cic. ad Famil. 9, 14. Ea quaeri-
mus, ut omnibus potius quam
ipsis nobis consuluerimus. Cic. de fin. 2, 19.
facile, quod cujusque temporis officium
sit, poterimus, nisi nosmetipsos
valde amabimus, judicare. Off. 1, 9.
— Il arrive souvent que le sujet est
considéré en opposition avec lui-même
et non avec d'autres : ipse sibi ini-
micus est Cic. de fin. 5, 10 (= Il est son
propre ennemi) se ipsi omnes na-
tura diligunt Cic. de fin. 3, 18
secum ipsi loquuntur. Cic. de rep.
1, 17.

} [blanc]

Français. — comme nous n'avons pas
de cas, c'est le sens général qui indique
la nature de l'opposition, — on em-
ploie souvent dans le même sens que αὐτός, ipse, et des locutions adverbiales
des adverbes : directement, sans intermédiaire etc.

[~~...~~ en haut de la page]

Grec αὐτῇ τῇ ψυχῇ θεατέον αὐτὰ (= ~~...~~ directement en elles-mêmes) (= sans intermédiaire des sens) τὰ πράγματα Plat. χαλεπὸν τὴν ἀκρίβειαν αὐτὴν (= la vérité exacte) τῶν λεχθέντων διαμνημονεῦσαι ἦν Thuc. Ἕλληνες ξυνοικοῦσιν ἡμῖν, ἀλλ' αὐτοὶ (= purs) Ἕλληνες, οὐ μιξοβάρβαροι Plat. ἐπιστήμη αὐτὴ (= la science en soi, la science absolue) μαθήματος αὐτοῦ ἐπιστήμη ἐστὶν Plat. — αὐτοί ἐσμεν (= nous sommes entre nous) κοὐ ξένοι πάρεισιν Aristoph.

~~Pas au ...~~

Latin. an haec ipsa vis est (= n'est-ce pas subir une véritable violence), non posse emori Cic. pro Sest. 38. atque Opimium tamen flagrantem invidiam propter interitum C. Gracchi semper ipse (= le vrai) populus Romanus periculo liberavit Cic. pro Sest. 67. supra ipsum (= immédiatement au dessus) balneum habito — ignoratio rerum, e qua ipsa (= qui suffit à elle seule) horribiles exsistunt saepe formidines. Cic.

[blanc]

Français Dieu est la sagesse même ~~[illegible]~~

- cet homme est la franchise même.
- Je l'ai trouvé tout abattu de ses revers, il n'était plus lui-même.

[blanc]

# Pronom

## Pronoms démonstratifs

## αὐτός, ipse, même

signifiant juste, précisément

Grec αὐτὸ οὐκ εἴρηται ὅ μάλιστα ἔδει ἐκδηλῶσαι Plat. ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

[blanc]

Latin. Crassus triennio ipso (= juste) minor erat quam Antonius Cic. Brut. 43. ~~[illegible]~~

triginta erant dies ipsi hi.

ipso vicesimo anno   ea ipsa hora   sub ipsa profectione

nunc ipsum

15a



## Pronom

## Pronoms démonstratifs

## d'identité

En Grec αὐτός précédé de l'article, [au Recto]
en Latin *idem*, en français *même*
précédé de l'article expriment que
la chose qualifiée par eux reste iden-
tique. Ils peuvent marquer que
cette identité persiste dans des circon-
stances différentes et même contraires;
alors ils contiennent implicitement une
idée qui peut s'analyser par *en*
*même temps*, *à la fois*, *pourtant*,
et qui peut être énoncée ou sous-
entendue dans la proposition.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Grec τῶν Ἀττικῶν ἄνθρωποι ~~[illegible]~~
ᾤκουν οἱ αὐτοὶ ἀεί Thuc.

οὐχ οἷόν τε ἅμα τῆς τε ἐπιθυ-
μίας καὶ τῆς τύχης τὸν αὐτὸν τα-
μίαν γενέσθαι Thuc. Σικελοί ἐπὶ
πλεῖστον ἅμα μέρος γῆς καὶ
ἰσχυρότατοι οἱ αὐτοὶ κατέσχον. Thuc.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~17~~ 16a 171

Pronom

Pronoms démonstratifs

d'identité

T 169. <u>Latin</u>

~~[illegible]~~ Mdv. 488

[blanc]

<u>en même temps</u>. aussi. nihil utile quod non idem honestum. Cic. off. 3,7. Etiam patriae hoc munus debere videris, ut ea quae salva per te est, per te eundem sit ornata. Cic. de leg. 1,2.

[blanc]

<u>pourtant</u>. inventi multi sunt qui vitam profundere pro patria parati essent, iidem gloriae jacturam ne minimam quidem facere vellent. Cic. de off 1,24. Epicurus, quum optimam et praestantissimam naturam dei dicat esse, negat idem esse in deo gratiam. Cic. de N.D. 1,43.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

172

[blanc]

Français

~~[illegible]~~

[blanc]

Pourtant. mais ces mêmes malheurs
qui l'en ont écarté, ses honneurs abolis,
son palais déserté, la fuite d'une cour
que sa chute a bannie, sont autant
de liens qui retiennent Junie. Britann. 2, 3.

17



Pronom

Pronoms démonstratifs

marquant diversité

~~Alg~~

17a

Pronoms démonstratifs marquant diversité

~~Ils marquent souvent diversité entre les objets de même genre.~~

Grec. ἕτερος prend l'article, [au Recto]

quand il désigne un individu déterminé: ἀπέθανεν ὁ ἕτερος στρατηγός. Th. — il le prend ou ne le prend pas à volonté, quand il désigne toute une classe de choses ou de personnes: οὐ γίγνεται τῶν τοιούτων ἕτερος ἑτέρου μαθητής, κ. τοὺ ἑτέρου ὁ ἕτερος οὐδὲν ἡγεῖται εἰδέναι Plat.

[blanc]

ἄλλος précédé de l'article désigne ce qui complète un ~~tout~~: Παυσανίας γνώμην ἐποιεῖτο ~~Σπάρ~~ βασιλέα την τε κ. τὴν ἄλλην Ἑλλάδα ὑποχείριον ποιῆσαι Thuc. — il peut être employé par opposition à ce qui suit: τῷ μὲν ἄλλῳ στρατῷ ἡσύχαζεν, ἑκατὸν δὲ πελτασὰς προπέμπει. Thuc.

ἄλλος (rarement ἕτερος) précédé ou non précédé de l'article est souvent ~~construit~~ comme épithète avec un substantif, quoique le ~~sens~~ ~~substantif désigne~~ sens ~~un objet d'un autre genre que celui qui est exprimé avec ἄλλος~~

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

178

exige que le substantif soit construit en apposition à ἄλλος. Il peut souvent se traduire par <u>et aussi</u>, <u>et en outre</u>, <u>non plus que</u>. οὐκ ἦν χόρτος οὐδ' ἄλλο δένδρον οὐδέν κτλ. εὐδαιμονίζεται ὑπὸ τῶν πολιτῶν καὶ τῶν ἄλλων ξένων Plat.

ἄλλος répété avec lui-même ou avec sa forme adverbiale indiquant ~~[illegible]~~ <u>distribution</u> entre plusieurs choses ou personnes ne prend pas l'article. κατεῖδον ἄλλοι ἄλλοθεν = les uns d'un côté, les autres d'un autre.

L'idée d'<u>autre</u> est souvent contenue dans le substantif répété χεὶρ χεῖρα νίζει Gnom. (= une main lave l'autre)

[blanc]

Pronom

Pronoms démonstratifs

marquant diversité

Latin. alter (et non alius) s'emploie dans tous les cas où nous mettons en français un autre, autrui. solus aut cum altero. Cic. ad Att. 11, 15. ne sit te ditior alter. Hor. Sat. 1, 1, 40. nulla vitae pars, neque si tecum agas quid, neque si cum altero contrahas, vacare officio potest. Cic. off. 1, 2.

me ut alterum parentem (= un second père) diligit Cic. Fam. 5, 8. alter Verres = un second Verrès, un autre Verrès. vide quam mihi persuaserim te me esse ~~alter ego~~ (? un autre moi-même) alterum (= un autre moi-même) Cic. Fam. 7, 5.

— unus et alter qualifiant un substantif signifie un ou deux. unus et alter dies (= un ou deux jours) intercesserat, quum... Cic. pro Cluent. 26. una alteraque conspiratione (= une ou deux conspirations) detecta Suet. Cal. 56.

— unus et alter employé substantivement signifie quelques uns, un certain nombre.

~~[illegible]~~ Madv. 496 (ajouté)

alter au nominatif s'emploie souvent par opposition avec la personne qui parle qui liber alter agat portantes lumina currus (le soleil après la mort de Phaëthon Ov. M.) nec me feret altera caelum (Ov. M.

alter aux cas obliques s'emploie par opposition avec le sujet du verbe.

[blanc]

alter, alius répétés avec leurs cas obliques ou leurs formes adverbiales expriment distribution. uterque numerus plenus, alter altera de causa habetur. Cic. Somn. Scip. 2. ~~qui nostri ambo alter in alterum causam~~ (on trouve pourtant duo duces aps reges alius alia via civitatem auserunt Liv. 1, 21. cf. Madvig § 496 anmerk. 1) – haec aliter ab aliis definiuntur. — Mdv. 496 rem. 1

ceteri signifie les autres en général, reliqui = le reste. ceteris praestare – sen reliqui. – dans beaucoup de cas il n'y a pas de différence. — Mdv. 496 rem. 2

L'idée d'autre est souvent contenue dans le substantif répété. scelera sceleribus tuenda sunt. Sen. de clem. 1, 13 (= il faut soutenir ses crimes par d'autres ou ~~par~~ de nouveaux crimes)

18 a bis
173

[blanc]

181

Français

autrui ne s'emploie jamais que 172
comme complément, direct : Je trompe sans dessein de tromper autrui — ou indirect : nuire à autrui. (ou précédé d'une préposition — le bonheur d'autrui — soupçonner la bassesse en autrui etc.) — dans l'ancienne langue il s'employait comme un génitif : hom ne puet mie autrui aver emprunter — l'autrui = le ~~bien~~ droit d'autrui — les autrui choses = les choses d'autrui.

on peut employer l'un l'autre quoiqu'il soit question de plus de deux personnes ou ~~de~~ deux choses:* tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire. Athal. 3, 3. mille propriétés l'une à l'autre enchaînées. Bérén. 5, 7. ils comme en toute et jaloux l'un de l'autre... Mithrid.

~~* étrange condamnation des grammairiens Girault Duv. p. 410~~
* car cette locution signifie distribution

on ~~peut~~ ne doit pas répéter la préposition devant l'un et l'autre quand ~~il n'est question que de deux objets~~ l'expression signifie les deux ensemble : dans l'une et l'autre armée. — car alors l'expression ne désigne qu'une seule idée.

~~mauvaise argumentation dans~~ G. Duv. p. 411.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

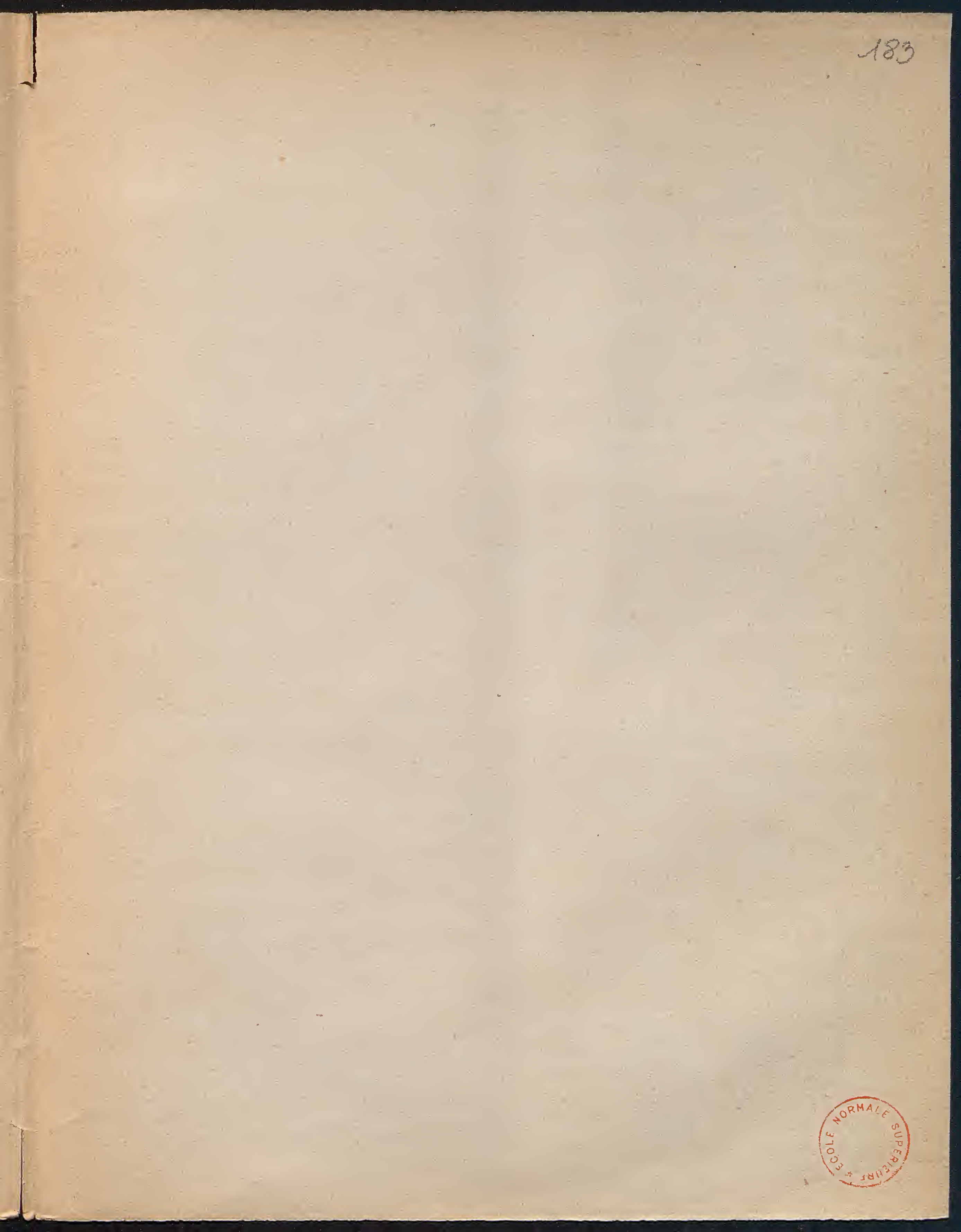
183
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

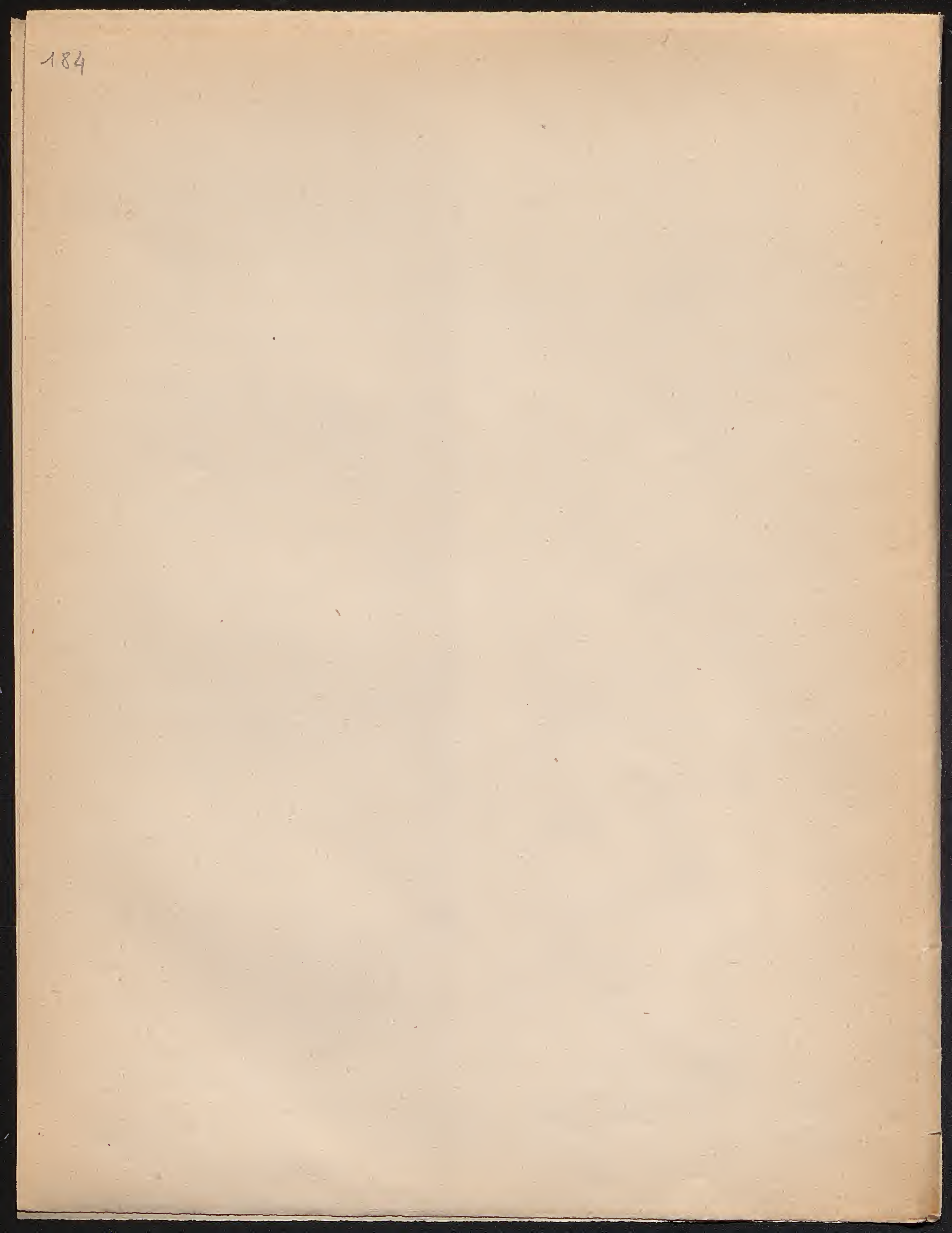
184

185

Pronoms relatifs

Pronom

Pronom relatif

Dr. Thr. 640, 2. τὸ ὑποτασσόμενον μὲν (ἄρθρον) τὸ ὅς, προτασσόμενον δὲ τὸ ὁ. — Apoll. de constr. I, 43-45.

(est nomen) Ib'ae ut quis quod tam interrogativum est quam infinitivum cujus relativum est qui (Prisc. Partitiones 501, 15). quis scripsit bucolica? qui etiam georgica (Prisc. XVII, 33) qualis... et quantus et quot relativa per defectionem talis et tantus et tot frequenter inveniuntur; nec mirum relativa ponitis, quae secundam cognitionem significant, etiam antecedentia vel relativa intelligi, sicut nominis dicta (Prisc. 18, 32).

loco participii quod et substantivum quo ipsius quid agit vel patitur et actum vel passionem sig'cat accipitur nomen rb'vum cum verbo ut quid est amans? qui amat (Prisc. 18, 82).

Sunt subjunctiva vel relativa pronomina ut qui, idem... (Donat II, 11).

an πρωγμένη 137. antecedens. relativa Ib'a. accidentia

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Sanctius II, 9 (p. 17) ~~diximus~~ ... ~~relativum~~ satis est grammatico scire tantus quantus talis qualis tot quot esse nomina adiectiva nullamque habere relationem nisi dialecticam ut pater, filius. ... diximus itaque relativum collocari inter duos casus nominis unius ut vidi hominem qui homo disputat. (cf. p. 797)

Port Royal gr. gén. IX ce que le relatif a de propre et que je ne sache point avoir encore été remarqué par personne est que la proposition dans laquelle il entre (qu'on peut appeler incidente) peut faire partie du sujet ou de l'attribut d'une autre proposition qu'on peut appeler principale.

articles conjonctifs De Sacy II, 3.
adjectifs conjonctifs (Condillac gr. VII)

A

Comme l'adjectif, le relatif peut restreindre l'étendue ~~la substantif~~ de l'antécédent ou y ajouter une qualification qui n'en modifie pas l'étendue. Les animaux qui vivent dans l'eau — seul sous la main de Dieu, qui sera continuellement à son secours — le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise.

La proposition relative peut être l'équivalent soit d'un participe épithète, soit d'un participe construit en apposition (Latin subjonctif) soit (en Français. voir relatif antécédent) d'un participe attribut

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

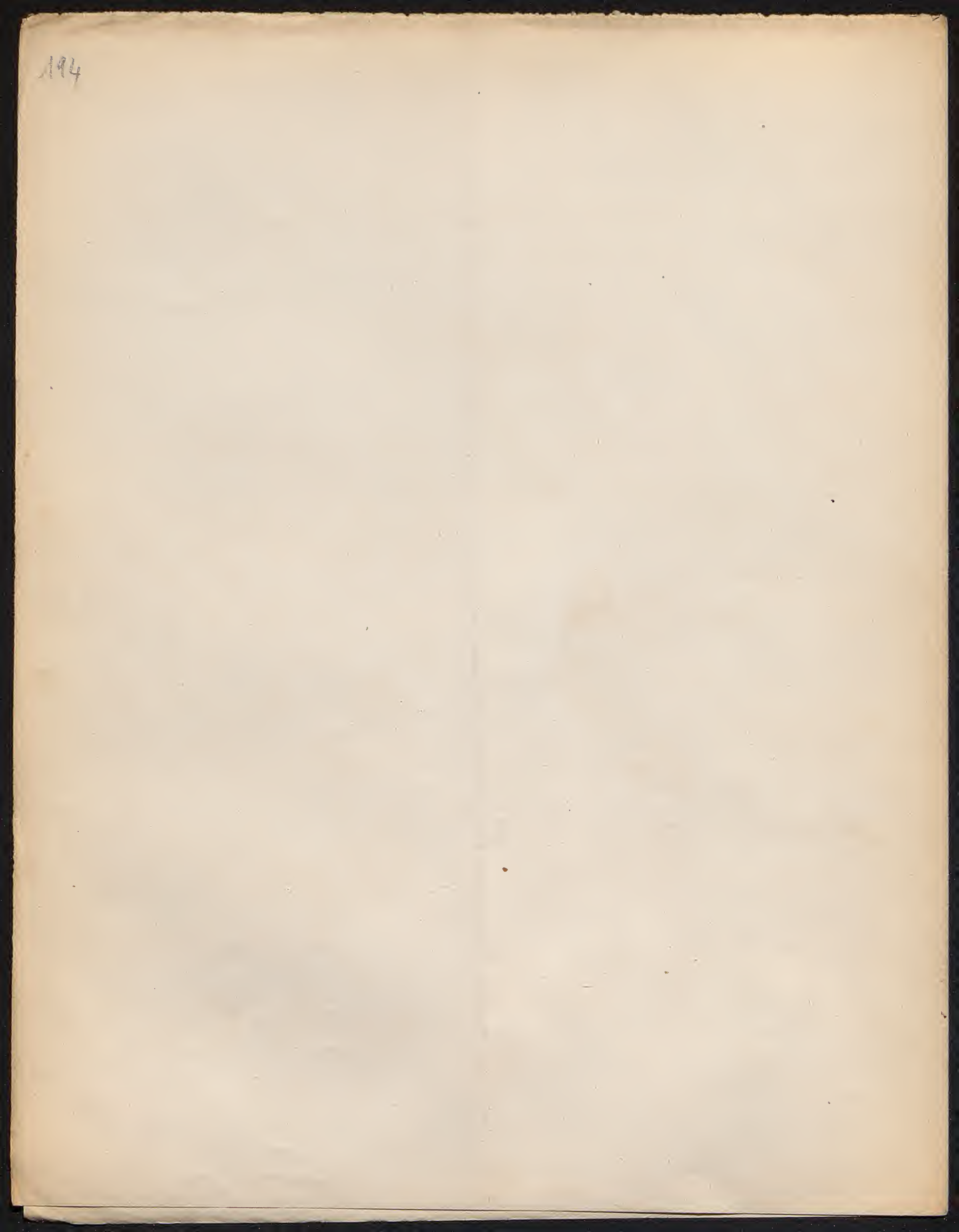

# Pronom

## Pronoms relatifs

Les pronoms relatifs rappellent l'idée d'un ~~objet~~ être antérieurement exprimé ou sous-entendu en marquant que cet être est qualifié par la proposition dans laquelle ils sont sujets ou compléments. (l'objet qualifié est appelé l'antécédent du relatif.) La proposition relative est ainsi une proposition adjective qui a la valeur d'une proposition ~~participe~~ et la forme d'une proposition indépendante; car le verbe reste sous la forme personnelle.×

× Et il construit le relatif comme un adjectif avec son antécédent et comme un substantif avec la proposition dans laquelle il est sujet ou complément. C'est ainsi qu'il unit cette proposition à l'antécédent. ‡ comme l'adjectif le relatif peut restreindre l'étendue etc.

Les langues Indo-Européennes n'ont pas de racine pronominale affectée exclusivement aux relatifs (Pott. Etym. Forsch. II, 405 et suiv.).

Pott. II 406-407
Demonstrativ Wörter können .. wodurch zu Relativen umschlagen, dass sie auf ein Bestimmtes (gleichs. mit dem Finger) zurückweisen, von dem noch ein Zweites ausgesagt wird, welches man als den, einem solchen Demonstr. beigegebenen oder nebensächlichen Satzgehalt, mit jenem Ersten als in einer Beziehung identisch (ihm inhärierend) setzt. z. B. das ist der Mensch dem (Identität, derselbe, dem) ich gestern begegnete

Le pronom relatif a en partie la signification du pronom démonstratif; et en effet en Grec le relatif avait primitivement la signification d'un pronom démonstratif, signification qu'il a conservé dans certaines locutions. ἦ δ' ὅς = dit-il. οὐδεὶς ἀντέλεγε· καὶ ὅς (= et lui) ἡγεῖτο κτλ.

× en Latin il a le même radical que les pronoms interrogatifs, et souvent on ne peut même s'en distinguer que par la construction et surtout ~~par le sens~~ par le mode du verbe. Certains pronoms relatifs s'emploient en Grec dans l'interrogation indirecte. quand le

× et en Allemand (wer, welcher), en Anglais who, en Kurde

‡ Comme l'adjectif le relatif peut restreindre etc.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Le pronom interrogatif est employé adjectivement le substantif est qualifié par lui et par le verbe comme par un relatif : dans quel livre est-il = le livre dans lequel il est. — les deux constructions sont même équivalentes en français dans : j'ignore le livre où il est et dans quel livre il est ?

cependant il est douteux que le pronom relatif latin dérive quant au sens du pronom interrogatif. car le radical des pronoms interrogatifs et indéfinis peut avoir eu primitivement un sens purement démonstratif comme ὅς chez les Grecs. d'ailleurs en Grec comme en Latin quand le relatif est employé sans antécédent il a habituellement la valeur d'un pronom indéfini. Il en est ainsi de qui en français (venant de quis). le pronom relatif latin pourrait donc dériver du pronom indéfini. Ce qui est certain c'est qu'en Grec en Latin, et en français les pronoms indéfinis, interrogatifs et relatifs sont parfois très voisins quant à l'emploi et à la signification, et que l'on conçoit qu'en Latin le radical commun des pronoms indéfinis et interrogatifs ait servi pour former le pronom relatif.

Das ~~Relativum~~ Fragpron. ... als Relativum verwendet, leitet man auch ... den Relativsatz in so fern passend ein, als dieser eine grössere weite eine grössere weite des Umfanges (z. B. qui praeclarus orator fuit) enthält derart, dass ein Besonderes, z. B. das einzelne Individuum, Cicero, einem allgemeinen Begriffe (orator) kann untergeordnet werden. Vgl. auch z. B. quum universae Graeciae (Allgemeinheit), tum imprimis Athenae (einzelnes, Besonderes) (Pott. II, p. 405)

Le qualificatif
L'adjectif renferme en lui implicitement l'idée d'un objet qualifié quelconque ; et de même le verbe celle d'un sujet ou d'un complément ce sujet ou ce complément quelconque sont exprimés par le pronom indéfini qui est déterminé par l'antécédent comme l'objet quelconque dont le qualificatif ~~l'adjectif~~ renferme l'idée est déterminé par le terme qualifié. Clélie une jeune fille étonna ce prince par son audace

Claelia quae erat puella - quaedam

~~[illegible]~~ le relatif rappelle un objet déterminé ou un objet indéterminé. – relatifs définis – relatifs indéfinis

Les relatifs définis sont en grec : ὅς, οἷος, ὅσος, ἡλίκος. ~~[illegible]~~ en Latin : ~~[illegible]~~ qui, qualis, quantus, quot. – ces pronoms employés ~~[illegible]~~ dans leur signification propre rappellent l'idée d'un objet déterminé, et cet objet peut être exprimé sous la forme d'un pronom démonstratif οὗτος, τοιοῦτος, τοσοῦτος, τηλικοῦτος, is, talis, tantus, tot.

| | adverbes | adverbes indéfinis (transpos. pour plus bas) | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| οὗ | ubi | ὅπου | ubi | | ubi ubi |
| ὅθεν | unde | ὁπόθεν | unde | | unde unde |
| οἷ | quo | ὅποι | quo | | |
| ᾗ | qua | ὅπῃ | qua | cunque | |
| ὡς | ut … | ὅπως | quomodo | | |
| ὅτε | quando quum | ὁπότε | quando | | |
| ἡνίκα | " | ὁπηνίκα | | | |
| …. | ~~quia~~ quam | …. | | | quamquam |

Les relatifs indéfinis sont formés en grec avec le relatif et le pronom indéfini, ~~en grec~~ en Latin avec le relatif suivi de cunque ou redoublé (le redoublement exprime par l'analogie du son l'idée de multiplication, d'un tout ~~[illegible]~~ considéré distributivement)

| | | |
|---|---|---|
| ὅστις | quicunque | quisquis |
| ὁπότερος | utr, uter — | … |
| ὁποῖος | qualis — | qualisqualis |
| ὁπόσος | quantus — | quantus quantus |
| ὁπηλίκος | … | |
| | quot — | quotquot |

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

198

en Français qui, que, quoi, lequel. — qui / quiconque, qui que, quoi que, quel que quelque..que ~~quel~~ / ~~quel que~~ — dans l'ancien français quant, quantes (toutes et quantes fois), quanque, qui qui, que que.

— où, dont, quand, comme — quiconque n'est jamais employé comme relatif mais comme indéfini.

~~qui avec antécédent et défini vient des relatif qui Latin qui (Italien che, Espagnol et Portugais que).~~

~~qui sans antécédent et relatif indéfini vient suivant Diez~~

Dans la formation des pronoms indéfinis le redoublement a la même valeur qu'en latin.

# Pronoms relatifs



en Français

qui avec antécédent et relatif défini vient du relatif latin qui.

qui sans antécédent et relatif indéfini viendrait suivant Diez (III, 366) de l'interrogatif latin quis auquel on aurait donné la valeur d'un relatif. Ce qui est certain c'est que par la forme qui indéfini diffère de qui défini. car en Français comme complément, qui indéfini subsiste (je nommerai qui je voudrai), et qui défini prend la forme que. En Italien, en Espagnol ~~comme sujet et comme complément,~~ et en Portugais, le relatif défini est che (Italien), que (Esp. et Portug.), et le relatif indéfini est chi (Italien), quien (Espagnol), quem (Portugais), soit comme sujet soit comme complément.

L'étymologie de que Italien che est incertaine. sous cette forme le mot est très ancien. sunt anni quinquaginta que hic me collocavi dans un acte de 715. on trouve de loco quid dicitur (748), ratio per quid (751). Dans le poème de Ste Eulalie+ (vers 14) ~~qued (= que elle) eut~~ (~~[illegible]~~) el li enortet (= ille illam in hortatur), dont lei nonque chielt (= chose dont il ne lui chaut en aucune façon), qued elle fuiet lo nom christien (= qu'elle fuie renomme au nom chrétien), et vers 27 tuit oram que por nos degnet preier, ~~qued~~ qued auuisset de nos christus mercit / post la mort. Diez pense (III, 309) que que vient de l'interrogatif quid plutôt que du relatif quod qui aurait donné co, 1900.

+ 10e siècle

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

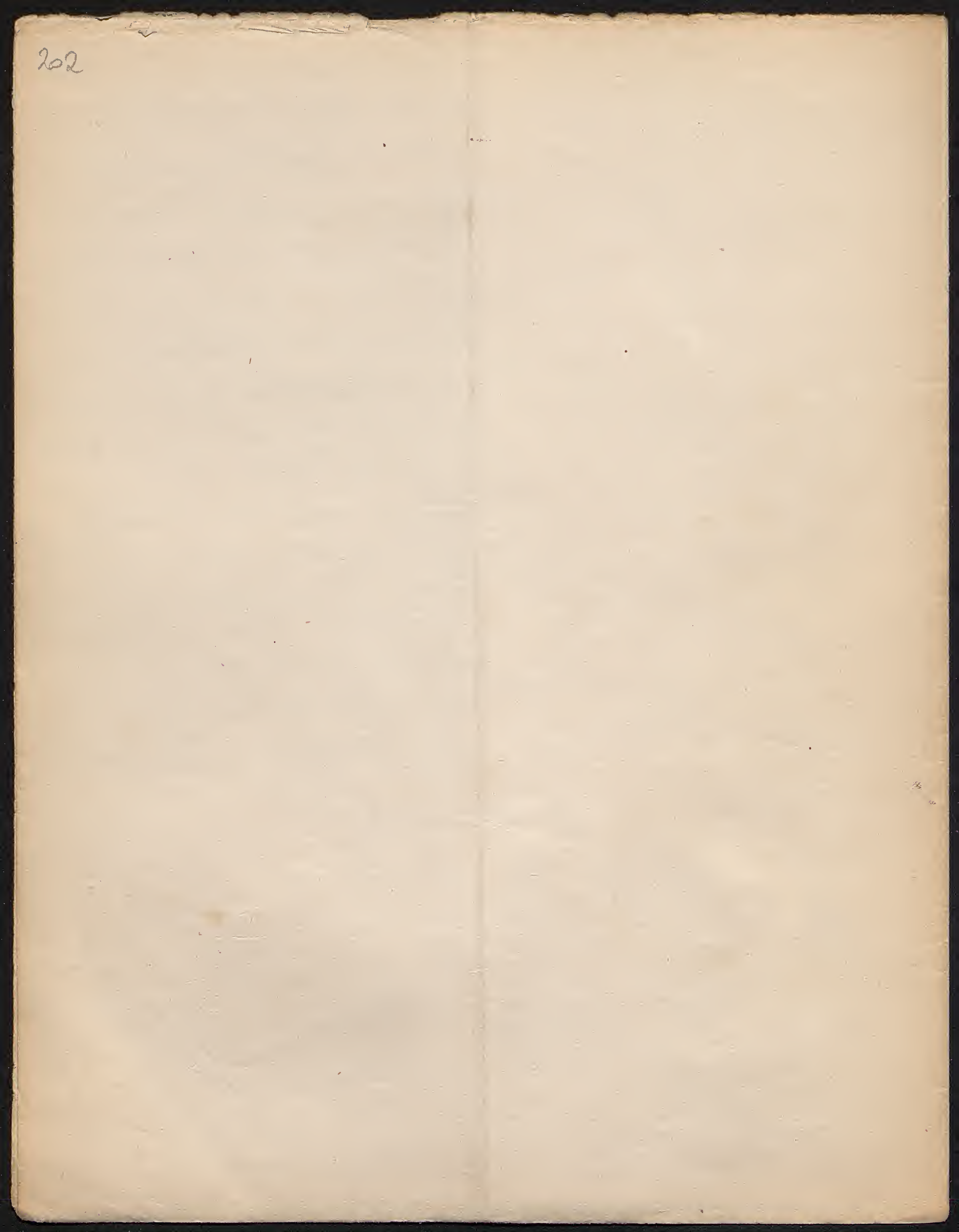

§ 1'



193 – 194 –

# Pronom

## Pronoms relatifs

### Signification

[au Recto]

Grec ὅς qualifie l'antécédent purement et simplement. ὅστις ajoute l'idée que l'antécédent appartient à la classe de choses ou de personnes qualifiées par la proposition relative — ἔστιν δίκης ὀφθαλμός, ὃς τὰ πάνθ' ὁρᾷ Sorte gnomique — δεῖ τοὺς θεατάς μ' εἰδέναι ὅς εἰμ' ἐγὼ Λυσιστράτη. — μακάριος ὅστις οὐσίαν καὶ νοῦν ἔχει Mén. οὐκ οἶδα ὅστις (= quelle espèce de) ἄνθρωπος γεγένημαι Mén.

[blanc]

ὁπόσος, ὁποῖος, ὅπου, ὅπῃ, ὅποι, ὁπόθεν, ὁπότε sont à ὅσος, οἷος, οὗ, ᾗ, οἷ, ὅθεν, ὅτε ce que ὅστις est à ὅς.

[blanc]

La signification propre de ὅστις n'est pas toujours évidente Χαλχηδῆς ... Ἀπόλλωνος βωμόν, ὅστις νῦν ἔξω τῆς πόλεώς ἐστιν, ἱδρύσαντο Thuc. — ἐξοῦ = ἐξ ὅτου semblent

être équivalents. — ὅς ἄν avec le subjonctif est équivalent à ὅστις.

[blanc]

avec des noms de choses les relatifs adverbiaux s'employaient comme équivalents du relatif adjectif précédé de ἐν, ἐξ, εἰς. πορεύομαι ἐπὶ τὴν οἰκίαν οὗ κατήγετο — ἄσκει ὁπόθεν δόξεις φρονεῖν — quand il est question de personnes, ils signifient du côté où, d'où. ἤρξαντο καταβαίνειν πρὸς τοὺς ἄλλους ἔνθα τὰ ὅπλα ἔκειτο.

1 b bis

[blanc]

Latin. qui avec le subjonctif a souvent une signification analogue à celle de ὅστις.

[blanc]

quicunque, quisquis, et les pronoms adverbiaux dérivés ~~n'ont~~ ne signifient jamais que l'indétermination.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

206

*ubi*, *unde*, *quo* se trouvent comme équivalents du relatif adjectif précédés d'une préposition. — employés relativement à des personnes, ils se rapportent moins à la personne elle même qu'à une *chose* qui lui appartient, et dont l'idée est contenue implicitement dans la proposition.

Mdv. 317 rem. 2

cum multa colligeres ex legibus et ex senatus consultis, ubi si verba sequeremur, confici nihil posset... Cic. de or. 1, 57. neque nobis adhuc praeter te quisquam fuit, ubi[x] nostrum jus contra illos obtineremus. Cic. pro Quint. 9. — erat nemo unde[x] discerem. Cic. de sen. 4 — nemo... apud eos quo[x] se contulit gratiosus. Cic. Verr. 4, 18.

= au tribunal de qui, devant qui

x = de la bouche de qui, auprès de qui

x = dans la résidence desquels, auprès de qui.

2 b

7 b 4e page

207

Pronom

Pronoms relatifs

2 b 2e page

3 l 2e page

Signification

Français. 1° qui ~~sans préposition~~ avec antécédent vient de qui. [[illegible] en haut de la page]

196

il ~~est~~ toujours sujet et se rapporte à des personnes et à des choses.

avec une préposition il ne se rapporte en général qu'à des personnes ou à des personnifications. cependant on trouve assez souvent dans les poëtes des exceptions: votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède. Phèdre, 3, 3. — J'ai su tromper les yeux par qui j'étais gardé. Phèdre 3, 5.

qui sans antécédent vient de quis. Il a ~~la~~ en général signification du relatif indéfini quicumque. Il ne se dit que des personnes.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2° que n'est jamais sujet ~~est toujours complé~~ [illisible]

~~ment~~ seule, n'est jamais précédé d'une préposition, et s'emploie des personnes et des choses.

rapports de que — 1° objet direct de l'action du verbe : l'homme que j'ai vu. — 2° rapport de temps le jour que je suis venu — 3° manière je le ferai de la façon que j'ai dit. — 4° attribut des verbes être et devenir, quand il a pour antécédent ce, le même et avec les pronoms indéfinis qui expriment l'idée de concession
je ne sais ce qu'il est, ce qu'il deviendra. — cette chose est de la même espèce que l'autre. — quelque grands que soient les rois — pour grands que soient les rois.

Dans l'ancienne langue il pouvait être employé comme sujet, surtout avec un antécédent au féminin. tous ceux que cette lettre verront — la pierre que est dure. — ~~[illisible]~~

[blanc]

~~[illegible]~~

3° quoi est toujours précédé d'une préposition et ne se rapporte guères aujourd'hui qu'à des antécédents qui sont comme du genre neutre, ce, voilà, rien.

[blanc]

autrefois on l'employait souvent avec des noms de choses de tout genre; voilà les raisons pour quoi je m'y suis décidé. — le cheval sur quoi il s'est assis. — vaugelas approuve encore: le cheval sur quoy j'ay esté blessé ~~couru cette bague~~.

[blanc]

4° lequel ne s'emploie plus que précédé d'une préposition et avec le sens d'un substantif. Il se rapporte aux choses dans le cas où l'usage interdit l'emploi de qui. Il peut comme qui se rapporter aux personnes.

[blanc]

autrefois il pouvait s'employ~~ait~~ adjectivement et sans préposition: laquelle somme de deniers il nous devoit payer — et en tesmoignage de ces choses avons nous pendu notre sayel à ces présentes lettres, lesquiles furent donées à Roegnies.

[blanc]

Pronoms relatifs

5° dont de de unde est aussi souvent employé dans le sens de d'où et à le contraire dans un grand nombre de locutions : rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir (Rac.). Les grammairiens disent que dont se dit plutôt des personnes, d'où des choses, mais cette distinction est difficile à soutenir. — Ce qui est certain c'est que le sens primitif de dont s'est beaucoup plus effacé que dans d'où, et que depuis le XIIIe siècle il s'emploie pour de qui, de quoi, duquel. — Dans l'ancienne langue il avait souvent le sens instrumental (par, avec) que prenait alors la préposition de, sens qu'elle a conservé dans de quoi : (il n'a pas de quoi payer), et on disait : il lor donroient navie ... dont il porroient aller en Surie (Villehardouin). Je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne (Molière, Don Juan I, 2).

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Dont est remplacé par de

qui duquel ([198] quand ~~l'antécédent~~ le substantif dont dépend le relatif est précédé d'une préposition : l'homme aux vertus de qui duquel vous rendez hommage.

[blanc]

6° *où* de *ubi* signifie proprement l'*endroit dans* (= ubi), ou *vers lequel* (quo); les autres rapports sont marqués par *de*, *par*, *jusque*. Par dérivation il désigne non plus un endroit mais un antécédent quelconque, aujourd'hui il ne se dit plus que des *choses*, et ne s'emploie métaphoriquement qu'avec la signification de *dans*, ou avec ~~les~~ les prépositions *de*, *par*, *jusque*: L'affaire où je suis intéressé. — Le point d'où dépend ma ~~bonheur~~ fortune.

[blanc]

autrefois il se disait des ~~bons~~ personnes comme des choses, et s'employait très souvent pour *auquel*: ses amis appela et ceux où plus se fie. — Les Egyptiens sont les premiers où l'on ait su les règles du gouvernement (Boss. hist. univ.). — Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dîne (Mol. Amphit. III, 5)

214

— Laissons-là la médecine où vous ne croyez point (Don Juan III, 1). — et voilà donc l'hymen où j'étois destiné (Iphig. III, 5). Libre du joug superbe où j'étais attaché (Iphig. I, 1).

am 4b

215

Pronom

Pronoms relatifs

[au Recto]

Addit. 4 bis.

En Grec et en Latin la proposition relative peut être dépendante d'une proposition principale autre que celle qui contient ou doit contenir l'antécédent. Le relatif peut être complément dans une proposition dépendante quelconque

1° Le relatif peut être complément dans une proposition adjective construite soit au participe (comme il arrive souvent en Grec) soit avec un second relatif, ce qui est fréquent en Latin.

Grec νῦν σοι φράσω πρᾶγμ' ὃ σὺ μαθὼν ἀνὴρ ἔσει Aristoph. εἶναί τινας φασιν ἐπῳδὰς ἃς οἱ ἐπιστάμενοι ἐπᾴδοντες οἷς ἂν βούλωνται φίλους ἑαυτοῖς ποιοῦνται Xén.

[blanc]

Latin id bonum solum est quo qui potiatur necesse est beatus sit. Cic. fin. 1, 28. (= qu'on ne peut posséder sans être heureux, ou qu'il suffit de posséder pour être sûr d'être heureux, ou dont le possesseur est nécessairement heureux) — insidebat in mente Phidiae species pulchritudinis eximia quaedam quam intuens ad illius similitudinem artem et manum dirigebat. Cic. Or. 2.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

216

[blanc]

2° Le relatif peut ~~dépendre~~ être complément d'une proposition causale, suppositive, ~~[illegible]~~ temporelle, ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~

Grec ἔφη εἶναι ἄκρον ὃ εἰ μή τις προκαταλήψοιτο, ἀδύνατον ἔσεσθαι παρελθεῖν κτλ (= qu'il fallait, absolument prendre, pour ~~qu'il fut possible de~~ pouvoir passer) ἐνόμιζον δίκην ἐπικρεμασθῆναι, ἣν πρὶν ἐμπεσεῖν εἰκὸς εἶναι τοῦ βίου τι ἀπολαῦσαι ἤδη. (= et qu'en attendant il était juste ...)

[blanc]

~~[illegible]~~

Latin. perspici ex litteris Pompeii potest — omnia (Caesari) et cumulate, quae postulet, dari, quae ille amentissimus fuerit nisi acceperit Cic. ad Att. 7, 17 (= qu'il serait bien insensé de refuser) — quid est enim minus non dico oratoris, sed hominis, quam id objicere adversario, quod ille si verbo negarit, longius progredi non possit, qui objecerit Cic. Phil. 2, 4. (= que de faire à son adversaire un reproche qu'il suffit à celui-ci de nier, pour ~~[illegible]~~ empêcher celui qui le lui a ~~fait~~ adressé d'avancer d'un seul pas). — cum per multa, quae oratori a natura nisi haberet, non multum a magistro adjuvaretur Cic. de Or. 1, 28 (= que l'orateur doit ~~avoir~~ recevoir ~~ou~~ de la nature : autrement le maître ne lui sera pas fort utile). — quaero igitur a te, Quinte, sicut illi solent.

218

quo si civitas careat, ob eam ipsam causam, quod eo careat, pro nihilo habenda sit, id etiamne numerandum in bonis? Cic. de leg. 2, 5 (s'il est une chose dont l'état ne pourrait manquer sans être compté pour rien, précisément parce qu'il en manque, doit-elle être mise au nombre des biens ?) — an adolescentem discere ea nauis, quae quum praeclare didicerit, nihil sciat Cic. de fin. 5, 26 (= qu'il pourra avoir très bien appris, sans rien savoir) — verebar, ne ea cognosceres absens, quae quia non vides mihi videris meliore esse conditione, quam nos qui videmus Cic. ad Fam. 4, 3. (je craignais que tu n'apprisses là-bas des choses dont ~~[illegible]~~ tu n'es pas témoin, ~~[illegible]~~ ~~heureux que nous qui les voyons~~ et que nous sommes moins à ce qu'il me semble heureux de voir. — dont tu me semble plus heureux de n'être pas témoin que nous de les voir.

ajouté

il reste aux hommes des forces d'entendement et de volonté... dont s'ils usent bien ... Dieu pourvoira à leur salut

Jurieu Cons. de Pac. 118
apud Bers. II^e av. 328 b

il y a partout la difficulté à laquelle il en succombe on périt

II^d av. Jur. 326 a

Il y a des difficultés auxquelles plus on pense, plus on se confond

III^e avert. 553 b

# Pronom

## Pronoms relatifs

### attraction

On appelle attraction une construction [au Recto] par laquelle le relatif prend le cas de l'antécédent ou l'antécédent celui du relatif au lieu du cas qui marque leur rapport dans la proposition dont ils font partie.

L'attraction du relatif est presque obligatoire en Grec et très rare en Latin. Elle a lieu quand le relatif doit être à l'accusatif et est mis au génitif ou au datif comme l'antécédent exprimé ou sous-entendu auquel il se rapporte. En général la proposition relative, dans ce cas, est étroitement liée à son antécédent exprimé ou sous-entendu.

L'attraction de l'antécédent n'a guère lieu que quand l'antécédent est un substantif

[blanc]

ἔτι τοῦ διαλεκτικοῦ μὴ μόνον τἀληθῆ ἀποκρίνεσθαι, ἀλλὰ καὶ δι' ἐκείνων ὧν ἂν προσομολογῇ ὁ ἐρωτώμενος Plat.

1° τίς ἡ ὠφέλεια τοῖς θεοῖς τυγχάνει οὖσα ἀπὸ τῶν δώρων (ou ἀφ' [ἀπὸ τούτων οὓς ἀφ']) ὧν παρ' ἡμῶν λαμβάνουσιν; Plat. τοῖς ἀγαθοῖς (ou τούτοις ou pas d'antécédent) οἷς ἔχομεν ἐν τῇ ψυχῇ, τούτοις κτώμεθα καὶ τὰς ἄλλας ὠφελείας Isocr. — καὶ τὰς πόλεις διοικεῖν τοιούτοις ἤθεσιν οἵοις Εὐαγόρας εἶχεν Isocr. τῶν ἵππων ὄντων οἵων δεῖ τοὺς ἱππέας αὖ σκεπτέον Xén.

2° οἷος (et ἡλίκος) se met au cas du mot auquel il se rapporte, au lieu de se construire au nominatif ou à l'accusatif avec le verbe substantif: ὁρῶ νεανίας οἵους σὺ (= τοιούτους οἷος σὺ εἶ) διαδεδρακότας Aristoph. τοὺς οἵους ὑμεῖς μισεῖ συκοφάντας Antiphon. — οἰκίας οὐδὲν ὄφελος ἂν εἴη, εἰ τὰ ἄνω πάνυ καλὰ εἴη, μὴ ὑποκειμένων οἵων δεῖ θεμελίων Xén. — En général le substantif auquel se rapporte οἷος se met au même cas. πολλῷ ἥδιόν ἐστι χαριζόμενον οἵῳ σοὶ ἀνδρὶ ἢ ἀπεχθόμενον ὠφελεῖσθαι Xén.

2° ~~par~~ par une attraction inverse ~~le~~ l'antécédent du relatif se met qq fois ~~substantif~~ ~~au~~ au même cas que le relatif. τὴν οὐσίαν ἣν κατέλιπεν, οὐ πλείονος ἀξία ἐστὶν Lys. τὴν μὲν ἐμπειρίαν οὐ μᾶλλον τῶν ἄλλων ἔχομεν, πολιτείαν δ' οἵαν εἶναι χρὴ παρὰ μόνοις ἡμῖν ἐστιν Isocr.

\+ cela a toujours lieu pour la formule οὐδεὶς ὅστις οὐ abrégé de οὐδείς ἐστιν ὅστις οὐ. ἀναγκαῖον οὐδένα ὅντινα οὐχὶ μετέχειν δικαιοσύνης Plat. (= οὐδείς ἐστιν ὅντιν' οὐχὶ — ἀναγκαῖον).

πάντων μέτρον ἄνθρωπός ἐστι, λευκῶν, βαρέων, κούφων, οὐδενὸς ὅτου οὐ τῶν τοιούτων Plat.

\+ apposition d'un substantif qualifié par une proposition relative. ἐν τοῖς ~~ἐν~~ παρὰ τὴν ὁμωνυμίαν (λόγοις), ὅσπερ δοκεῖ τρόπος εὐηθέστατος εἶναι τῶν παραλογισμῶν, τὰ μὲν καὶ τοῖς τυχοῦσίν ἐστι δῆλα. Aristote. Réfut. S. 33. 182 b 13.

On trouve un fait analogue dans l'association d'un adjectif avec ὅσος comme ~~les locutions~~ θαυμαστὸς ὅσος, θαυμαστοῦ ὅσου etc. ~~qui~~ locutions qui signifient θαυμαστόν ἐστιν ὅσος, ὅσου etc. ἦν περὶ αὐτὸν ὄχλος ὑπερφυὴς ὅσος Aristoph. ὡμολόγησε ταῦτα ἑλκόμενος καὶ μόγις, μετὰ ἱδρῶτος θαυμαστοῦ ὅσου Plat. (= θαυμαστὸν ἦν μεθ' ὅσου ἱδρῶτος ὡμολόγησε) — on trouve de même ὡς avec des adverbes. ὑπερφυῶς ὡς χαίρω Plat.

[illegible]

[illegible]

Pronom

Pronoms relatifs

Sanctius (Minerva IV, 12) Graeci non raro e duobus casibus, si a mutuo respiciant, alterum tantum regunt, alterum illi adjungunt ex altera ab altero trahetur. — attraction

R. Förster [en haut de la page] Revue critique 1869, I, 401

Latin. attraction (Port Royal méthode latine ch. VII, 1. méthode grecque livre III, ch. 1)

L'attraction du relatif est fort rare). 1° raptim, quibusquisque poterat, elatis, penates tectaque relinquentes exibant. Liv. 1, 29. Cic. ad Fam. 5, 14, 1. Liv. 4, 39, 9. 10, 40, 8. Suet. Calig. 43 — 2° le relatif est complément d'un verbe qui signifie dire : hac quidem causa qua dixi tibi (Ter. Heauton. 1, 1, 35). Cic. ad Attic. 10, 8, 7 Caes. de B. C. 3, 15. B. Afr. 41, 69, 96. Pline l'ancien 12, 102. 16, 196. 18, 68. 18, 314. 15, 94. 16, 39. 6, 181 ; 3, 19, 22. A. Gel. 1, 3, 28. 12, 5, 16. 2, 26, 7. — 3° rarement, jadis a : quo merito pejus... (Hor. Sat. 1, 6, 15). isto quo retis grandius illud erit (Ov. Trist. 5, 6, 36).

[blanc]

x 1° on sous-entend dans la propon relative principalement avec pronom le verbe de la propon principale, à l'infinitif : x quae primum et innocenti mihi defensio oblata, suscepi. Cic. pro Sull. 33.

L'attraction du substantif antécédent est fréquente. Il est à peu près constamment placé après le relatif. La construction : urbem quam statuo vestra est (Virg. En. 1, 573) est tout-à-fait exceptionnelle.

1° elle a lieu qqfois, lorsque le pronom démonstratif suit la proposition relative : ad Caesarem quam misi epistolam, ejus exemplum fugit me tibi mittere. Cic. ad Attic. 13, 51. in quem primum Heneti Trojanique eguissent locum, Troja vocatur. Liv. 1, 1. x — en outre cette attraction a lieu lorsque ne suit pas un antécédent nominal exprimé ou sous-entendu que la proposition relative...

Madv. 319

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

224

~~[illegible]~~ poeta id sibi negoti credidit solum dari populo ut placerent, quas fecisset fabulas. Ter. Andr. prol. 3. illi, scripta quibus comoedia prisca viris est, hoc stabant. Hor. Sat. 1, 10, 16.

~~[illegible] presque~~

[blanc]

2° Il a presque toujours lieu, quand ~~le substantif~~ l'idée signifiée par antécédent est rapporté mentalement en apposition à un mot ou à une proposition antérieure. Peregrinum frumentum, quae sola alimenta ex insperato fortuna dedit, ab ore rapitur Liv. 2, 35. Santones non longe a Tolosatium finibus absunt, quae civitas est in provincia. Caes. de b. G. 1, 10. Firmi et constantes amici eligendi sunt, cujus generis est magna penuria. Cic. de amic. 17.

Mdr. 320

~~Il en est de même pour un adjectif au superlatif, quand la proposition relative se rapporte relativement à quoi le superlatif doit s'entendre. Themistocles noctu de servis suis~~

[blanc]

3° Elle a ~~[illegible]~~ ordinairement ~~[illegible]~~ lieu    Mdv. 446

quand le substantif antécédent a avec toute la proposition principale un rapport que le latin exprime assez souvent par l'ablatif de qualité, ou par la préposition pro, le français par la préposition avec (qua es prudentia, nihil te fugiet. Cic. ad Fam. 11, 3. Ajax, quo animo traditur, millies oppetere mortem quam illa perpeti maluisset. Cic. off. 1, 31. Tu, pro tua prudentia, quid optimum factu sit videbis. Cic. ad Fam. 10, 27.) — Si mihi negotium permisisses, qui meus amor in te est, confecissem. Cic. ad Fam. 7, 2. Spero quae tua prudentia et temperantia est, te jam, ut volumus, vivere. Cic. ad Attic. 6, 9.

§ 7 b

227

~~Pronom~~

Pronoms relatifs

antécédents

[au Recto]

Grec.

ὅς a pour antécédent parmi les pronoms le démonstratif οὗτος, οἷος — τοιοῦτος, ὅσος — τοσοῦτος, ἡλίκος — τηλικοῦτος, ὡς, ὥστε, ὥσπερ — οὕτω, ὅτε — τότε, οὗ, ᾗ, οἷ, ὅθεν — ἐνταῦθα, ἐκεῖσε, ἐκεῖ, ἐκεῖθεν.

Le substantif ~~[illegible]~~ qui est l'antécédent du relatif peut être placé x après la proposition relative, rarement après le relatif; on peut aussi, pour donner plus de force à la proposition relative, mettre après elle le pronom démonstratif ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ avec la proposition où il est sujet ou complément. ἀμαθέστατοί ἐστε ὧν οἶδα Ἑλλήνων Thuc. ἀδικεῖ Σωκράτης οὓς ἡ πόλις νομίζει θεοὺς οὐ νομίζων Xén. ἃ ποιεῖν αἰσχρόν, ταῦτα νόμιζε μηδὲ λέγειν εἶναι καλόν Isocr. πολλοί, τὰ χρήματα καταναλώσαντες, ὧν πρόσθεν ἀπείχοντο κερδῶν, αἰσχρὰ νομίζοντες, τούτων οὐκ ἀπέχονται Xén. — si le relatif est précédé d'une préposition, on la répète

x ordinairement sans article

devant le démonstratif. πρὸς ὅ τι τις πέφυκε, πρὸς τοῦτο ἕνα πρὸς ἓν ἕκαστον ἔργον δεῖ κομίζειν Plat.

– quand l'antécédent ~~le démonstratif~~ précède, on ne répète pas la préposition devant le relatif: ἐπὶ τῆς αὐτῆς ἧσπερ νῦν ἐξουσίας μενεῖ Dém.
ἐγὼ ἐν τῷ χρόνῳ ᾧ ὑμῶν ἀκούω ἀπορούντων τί τὸ δίκαιον, ἐν τούτῳ δικαιοτέρους τοὺς ἀνθρώπους ποιῶ Xén.

le neutre ὅ peut avoir pour antécédent une proposition × : εἰ ψυχρίαν ἔσπευσας ἀντὶ εὐβουλίας, ὃ δὴ τὰ πολλοὺς ὤλεσε στρατηλάτας Eurip. – ~~cette iour~~ cet emploi du relatif est plus rare qu'en Latin, du moins quand il suit une proposition. quand il précède, l'antécédent τοῦτο est sous-entendu.

× avec laquelle il est employé comme en apposition

Les démonstratifs de qualité et de quantité (τοιοῦτος, τοσοῦτος, τηλικοῦτος) doivent être suivis de leurs corrélatifs οἷος, ὅσος, ἡλίκος quand il y a comparaison.

~~ajo~~ ajouté

blanc] τοσούτῳ κρείττων δικαιοσύνη χρημάτων, ὅσῳ τὰ μὲν ζῶντας ὠφελεῖ, ἡ δὲ καὶ τελευτήσασι δόξαν παρασκευάζει. Isocr.

ὁ αὐτός peut avoir pour corrélatifs ὅς, ὅσπερ, ou ~~[illegible]~~ καί, ou le datif εἰς τοὺς αὐτοὺς κινδύνους κατέστησαν ἡμῖν Isocr.

~~[illegible]~~

Latin.

corrélatifs

| relatifs | | antécédents |
|---|---|---|
| qui | — | is, idem |
| qualis | — | talis |
| quantus | — | tantus |
| quot | — | tot |
| quam | — | tam |
| quotiens | | totiens |

× quum — tum

L'antécédent du relatif peut être implicitement contenu dans le pronom possessif : vestra consilia accusantur qui mihi summum honorem et maximum negotium imposuistis. Sall. Jug. 85. — Madv. 317 a

On place la proposition relative avant la proposition où se trouve le démonstratif pour marquer plus fortement le rapport des deux propositions, pour insister sur l'idée exprimée par l'une d'elles : nam non eam cognovi aciem ingenii tui, quod ipse videam, te id ut non putem videre (Cic. fam. 2, 16 (je connais trop bien ta sagacité pour penser que tu ne vois pas ce que je vois moi-même) — cum in ceteris rebus tum in dicendo semper, quo — Madv. 476 rem. 2

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

230

nihil est melius, id laudari, qualecunque est, solet. Cic. Brut. 86. (= ce qui vaut relativement le mieux est presque toujours loué, quel qu'en soit le mérite réel) — cujus igitur mortem ulciscemini — de ejus virtute vivi quid vos — judicare oporteat, dubitandum putatis. Cic. pro Sest. 38. (= comment! vous vengeriez sa mort, et vous croyez devoir réfléchir ~~avant~~ pour savoir ce que vous devez penser de son mérite pendant ~~qu'il~~ sa vie?)

} [blanc]

;

Très souvent le relatif neutre qualifie comme en apposition une proposition entière[+]: sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis. (Cic. Parad. 6, 3) — on le trouve avec l'antécédent id: si a vobis, id quod non spero, deserar, tamen animo non deficiam. Cic. pro ~~Mur.~~ Amer. 4.

Mdv. 316

[+] ou une portion de proposition

quand il y a comparaison talis, tantus, idem, ~~tot~~ ~~quis~~ doivent avoir pour conséquents leurs corrélatifs. amicum talem habere volunt, quales ipsi esse non possunt. Cic. de amic. 22.
— Lysander eodem, quo Alcibiades, numero. Corn. Alc. 5
— in eadem sum sententia, qua tibi placet.
— quand qui est au même cas que idem il y a la vraie peut être sous-entendu; on peut mettre ac. est animus erga te idem ac fuit. Ter. Heaut. 2, 2, 14. +

Mdv. 324

quanto inopina, tanto majora (Tacite Ann. I, 68) est irrégulier.

Mn 8[6] 231

# Pronom

## Pronoms relatifs

## antécédents

[[illegible] au Recto]

Français

208

Les seuls pronoms démonstratifs qui se construisent sans substantif avec la proposition relative sont les pronoms substantifs celui, ceux, celles, ce, tel. Les autres ne s'emploient qu'adjectivement — celui-ci, celui-là ne s'emploient plus avec une proposition relative, comme dans l'ancienne langue.

Tel ainsi employé a un sens indéfini : tel qui rit vendredi dimanche pleurera (Racine).

} [blanc]

Le, la, les peuvent être antécédents d'un relatif dans les constructions : je le vois qui s'avance, je l'entends qui chante, le voici, le voilà qui vient.

De même le pronom [illegible] que : fais nous un peu c'est qu'on m'a dit qui est si plaisant. Mol. Scapin 3, 1.

Et que vous montrent-ils qui ne vous [illegible] avertisse qu'il faut qu'on me respecte et que l'on m'obéisse ? Britann. 3, 8.

Dans ces locutions la proposition relative est construite comme un véritable attribut. Elle peut même former avec un substantif une proposition (construite substantivement.

ainsi on lit: les récompenses et les châtiments de la vie future <u>qu'ils soutenoient avec zèle</u> (= le zèle avec lequel etc.) leur attiroient beaucoup d'honneur (Diod. sic. hist. univre II, 5 vers la fin).

[blanc]

Le relatif peut être séparé de son antécédent : et c'est cette vertu si nouvelle à la cour dont la persévérance irrite mon amour. Britann. 2, 2. — Les droits de mes aïeux, que Rome a consacrés Brit. 4, 2. — mais ce lien du sang qui nous joignait tous deux. ibid. — Il donne à pleines mains qui n'oblige personne (Corn.).

Pronoms relatifs

Suppression de l'antécédent

<u>Grec</u> la proposition relative [au Recto]

est construite absolument comme un substantif qui serait - 1° au nominatif ὃν οἱ θεοὶ φιλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος Mén. #

p. 210 et 212 (il y a une transposition)

- 2° à l'accusatif - τίς μισεῖν δύναιτ' ἂν ὑφ' οὗ εἰδείη καλός τε καὶ ἀγαθὸς νομιζόμενος;

- 3° au datif οἶδα ξυγγενομένους ἐνίους ὧν ἂν τύχωσιν ἐπιθυμοῦντες Plat. - 4° au génitif ἴσασι τὴν δύναμιν ἐφ' οὓς ἂν ἴωσιν. - 4° qui ~~serait~~ serait uni par καὶ à d'autres substantifs ἐγὼ καὶ ὧν ἐγὼ κρατῶ μενοῦμεν παρὰ σοί. Xén. - 5° qui dépendrait d'une préposition. πολλοὶ ἀναλίσκουσιν οὐκ εἰς ἃ δεῖ μόνον, ἀλλὰ καὶ εἰς ἃ βλάβην φέρει Xén. - ἐγγίγνεταί μοι εὔνοια πρὸς οὓς ἂν ὑπολάβω εὐνοϊκῶς ἔχειν πρὸς ἐμέ. Xén. - τεύξῃ μᾶλλον παρ' ὧν (= παρὰ τούτων ὧν) ἂν δέῃ μὴ ἄπορος δοκῶν εἶναι Xén. χρὴ τοὺς νοῦν ἔχοντας περὶ μὲν ὧν (= τούτων ἃ) ἴσασι βουλεύεσθαι, περὶ ὧν δ' ἂν βουλεύωνται μὴ νομίζειν εἰδέναι τὸ συμβησόμενον Xén.

οἷος, ὅσος se construisent avec une proposition contenant implicitement l'idée de ce pronom. ἀπέκλαιον τὴν ἐμαυτοῦ τύχην οἵου ἑταίρου ἐστερημένος εἴην (λογιζόμενος) - εὐδαίμων ὁ ἀνὴρ ἐφαίνετο ὡς ἀδεῶς ἐτελεύτα

10b a été égaré (voir p 210. 212

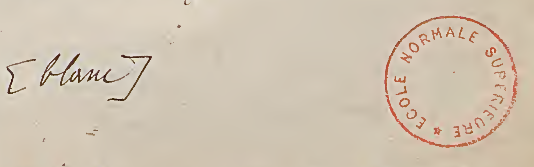
[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

236.

Pronom

Pronoms relatifs

suppression de l'antécédent

# Pronom

## Pronoms relatifs

### suppression de l'antécédent

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

Latin.

Madv. 321

1° L'emploi de la proposition relative comme substantif est beaucoup plus restreint qu'en Grec. Il faut en général que le relatif soit au cas où serait son antécédent, et il ne s'emploie ordinairement que comme l'équivalent d'un substantif qui serait au nominatif ~~A~~ ou à l'accusatif. 1° maximum ornamentum amicitiae tollit, qui ex ea tollit verecundiam. Cic. de amic. 22. — ~~Par exception : inter omnes philos constat, qui unam habeat (s. ent. eum) omnes habere virtutes. Cic. off. 2, 10.~~ haud facile emergunt, quorum virtutibus obstat res angusta domi. Juv. 3, 164. — 2° quem neque gloria neque pericula excitant frustra hortere. ~~Cic. off. 3~~ Sall. Cat. 58. — par exception : inter omnes philosophos constat qui unam habeat, omnes habere virtutes. Cic. off. 3, 10. — 3° on trouve des exemples du datif dans le cas où l'antécédent aurait été aussi au datif : quibus vestis erat

~~2° quem neque gloria neque pericula excitant frustra hortere~~

is cibus, ut alius generis tertiis vescerentur, aut vis natura dedit aut celeritatem. Cic. de n. D. 2, 48. Piso parum, a quibus deburerat, adjutus Cic. Phil. 1, 4.

on rencontre parfois qui dans un sens voisin de si quis: Xerxes praemium proposuit, qui novam voluptatem invenisset. Cic. Tusc. 5, 7.

on emploie quod et le subjonctif se rapportant à une proposition entière avec le sens de: autant que, et qqfois de: de sorte que. quod sciam = que je sache, autant que je le puis savoir. quod meminerim = autant que je m'en souviens — pergratum mihi feceris, si curaris quod sine molestia tua fiat, juris. Cic. ad Fam. 13 (= autant que cela pourra se faire sans te gêner). Mdv. 364 rem. 2

~~sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis. Cic. Parad. 6, 3.~~

on construit quod avec le même sens que Mdv. 396 rem. 2 ~~οἷ δέ λέγεις: quod autem me Agamemnonem aemulari putas, falleris. Corn. nep. Epam. 5. — quod ex majore parte unamquamque rem appellari dicunt, est ubi id valeat. Cic. Tusc. 5, 8.~~ in enodandis nominibus vos Stoici, quod miserandum sit (= qui cela fait pitié) laboratis. Cic. de N. D. 3, 24.

Le pronom s'emploie sans antécédent avec une signification d'indétermination analogue à celle de εἰσὶν οἳ dans les locutions: sunt, qui ita dicant — non est faire reperire, qui haec credant — habeo, quod dicam. — multi qui dicerent. Mdv. 322

239

Pronom

Pronoms relatifs

Suppression de l'antécédent

Français. qui sans antécédent [au Reste] p. 213

vient du latin quis. Il ne s'emploie pas seulement interrogativement; il a aussi la valeur d'un relatif, mais d'un relatif indéfini. employé comme sujet il a très souvent x une signification × comme quiconque

suppositive : en un mot qui voudrait (= si l'on voulait, si quelqu'un voulait) épuiser ces matières, peignant de tant d'esprits les diverses manières, il compterait plutôt combien dans un printemps Guénaud et l'antimoine. Boileau sat. 4 (cf. Racine Esth. 3, 1. quiconque ne sait pas dévorer un affront ni de fausses couleurs se déguiser le front, loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie). — autrefois on employait ainsi qui, même quand la prop. principale avait un autre sujet : qui vos direit par cum grant ire / Normanz les alerent ocire / ... merveilles porriez oïr. — qui prendroit toute l'étendue de la terre d'Israël, il y auroit quatre fois autant Fleury, mœurs des Israélites. voir Godefroy. II, 232.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

qui s'emploie avec le même sens dans: comme qui dirait = comme si l'on disait.

Il a d'ailleurs les autres ~~sens~~ emplois de quiconque.× – qui m'aime me suive – aimez qui vous aime. – Je m'en rapporte à qui vous voudrez – c'est l'heure de qui n'en a pas de bonne – je me laisserai conduire par qui vous voudrez.

× et la proposition dont il est le sujet peut être ~~[illegible]~~ l'équivalent d'un substantif sujet, ou complément ~~[illegible]~~ d'un verbe, ou d'une préposition.

Il s'emploie, comme on, d'une personne déterminée.

Je puis honorer Rome en son ambassadeur, faire réponse à la reine et connaître le mérite et de qui l'on me parle et qui m'en sollicite. Corn. Nicom. 3, 1.
– mais j'ai tort d'en parler à qui ne peut m'entendre. Polyeucte 5, 2.

~~‡ Le qui [illegible]~~

Il s'emploie avec vouloir et pouvoir ‡ comme complément de l'infinitif sous-entendu avec ces verbes, parce qu'il y a une nuance d'indétermination: j'enverrai qui je pourrai. – choisis qui tu voudras, Chimène, et choisis bien.

Il s'employait autrefois comme démonstratif: ils se saisirent qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une hallebarde (Acad.).

[blanc]

que qui ~~autrefois s'employait interrogativement~~ répond au quod du Latin dans la locution que je sache = quod sciam

Il ne s'emploie jamais aujourd'hui sans antécédent. mais il n'en était pas ainsi autrefois, et il en reste trace dans certaines locutions : advienne que pourra (= ce qu'il pourra). — il ferait que sage (= ce que ferait un homme sage).

[blanc]

*où* sans antécédent se prend également dans un sens indéterminé. — Il allait où le hasard le conduisait. — on emploie dans le même sens *d'où*, *par où*.

Pronom

Pronoms relatifs
ὅτι, quod, que
[au Recto]
215

En Grec le neutre singulier du pronom indéfini ὅτι, en Latin le neutre singulier du pronom relatif quod, en français le relatif que qui a souvent la valeur d'un neutre singulier pour marquer qu'une proposition où le verbe est à une forme personnelle est employée substantivement, comme sujet d'une proposition ou comme complément d'un mot. — ~~En outre~~

Dans cette construction le relatif ~~ne se rapporte jamais à un antécédent, il est~~ ~~d'ailleurs ...~~ n'est ni sujet de la proposition où il se trouve ni complément d'un mot. Il se rapporte à la proposition tout entière. ~~Par là~~ on peut le considérer comme construit à l'accusatif, et comme construit adverbialement.

En français que devient une véritable conjonction et est d'un emploi beaucoup plus étendu que le Grec ὅτι.

En Latin quod peut être presque partout rapporté à un antécédent sous-entendu quand il n'est pas exprimé. Il conserve sa valeur de relatif.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blank]

~~[illegible]~~ + 216

<u>Grec</u>. ὅτι peut avoir pour antécédents les pronoms neutres τοῦτο, τὸ τοιόνδε, ἐκεῖνο employés à un cas quelconque. τῷ φθόνῳ τοῦτο μόνον ἀγαθὸν πρόσεστιν ὅτι μέγιστον κακὸν τοῖς ἔχουσίν ἐστιν Isocr. διεπονήθημεν τὸ τοιόνδε ὅτι τὴν πόλιν ἐλευθέραν εἶναι δεῖ καὶ ἔμφρονα καὶ ἑαυτῇ φίλην Plat. ἆρ' ἐπ' ἐκείνῳ γελᾶτε ὅτι οὐδέποτε συγγυμναστὴν με ζητεῖν; Xén.

[blanc]

ὅτι sans antécédent donne à la proposition 1° la valeur d'un substantif au nominatif ἀπορῆσαι ἐποίησε τὸν Θηβαῖον ὅτι Μαντινέας ὀλίγους τινὰς πάνυ εἶχεν Xén. 2° ~~de~~ d'un substantif à l'accusatif ~~dans toutes les propositions~~ quand elle est complément 3° d'un substantif au datif ~~instrumental~~ de cause τά τε ἄλλα ἐδήλωσε τοῦ πλούτου καὶ ὅτι οἱ ἄνθρωποι, ἢν μὴ δανείσῃς, οὐκ ὀργίζονται Xén. Ἦ καὶ βασιλεύειν ἐπίστασαι, ὅτι οἶσθα ἐπαινέσαντα Ὅμηρον τὸν

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Ἀγαμέμνονα, ὡς βασιλεὺς εἴη
ἀγαθός; Μή.

[blanc]

§ 14[b]



Pronom

Pronoms relatifs

ὅτι, quod, que

216

Latin. quod peut avoir pour antécédent un pronom neutre comme hoc, illud, id, alterum, ou être construit en apposition à un substantif. il peut aussi être employé sans antécédent.

Dans tous les cas la proposition introduite de quod a avec la proposition principale les rapports exprimés par le nominatif, l'accusatif, ou l'ablatif. L'emploi de ce tour implique que l'on représente la chose énoncée comme ayant lieu réellement, comme un fait. Madv. 398 b

1° nominatif. Eumeni inter macedones viventi multum detraxit quod alienae erat civitatis. Corn. Nep. Eumen. 1 non ea res me deterruit, quo minus ad te litteras mitterem, quod tu ad me nullas miseras. Cic. Fam. 6, 22. percommode factum est, quod de morte et dolore primo et proximo die disputatum est Cic. Tusc. 4, 20. me una consolatio sustentat, quod tibi nullum a me amoris nullum pietatis officium defuit Cic. pro Mil. 36. accidit, quod....

250

[blanc]

2° accusatif. non pigitia facio quod non mea manu scribo. Cic. Att. 16, 15. Praeterea, mitto quod… adde, quod…

~~quod spirati, quod vocem hominum ne… indignantur Liv. 4, gaude quod spectant oculi te mille loquentem Hor.~~ [blanc]

– l'accusatif se rapporte qqfois à la proposition principale tout entière: quod autem me Agamemnonem aemulari putas, falleris Corn. Nep. Epam. 5. quod scribis, te, si velim venturum, ego vero te istic esse volo. Cic. Fam. 14, 3

398 6 rem. 2
x = quant à ce que, on si

3° ablatif. hoc uno praestamus vel maxime feris, quod exprimere dicendo sensa possumus. de Or. 1, 8. Aristoteles laudandus est in eo, quod omnia, quae moventur, aut natura moveri censet aut vi aut voluntate. Cic. N.D. 2, 16. pro magnitudine injuriae proque eo, quod summa respublica in hujus periculo tentatur. Cic. Rosc. Amer. 51.

– quod sans antécédent ~~ci~~ ~~ici servant~~ a ici souvent la valeur de l'ablatif de cause; T. Manlius Torquatus bello Gallico filium suum, quod is contra imperium in hostem pugnaverat, necari jussit. Sall. Noctu ambulabat in foro Themistocles, quod somnum capere non posset. Cic. – gaude quod spectant oculi te mille loquentem Hor.

[~~[illegible]~~ en haut de la page]

218 - 219

Français. 1° que ~~est~~ a souvent pour antécédents ceci, cela : ils ont cela de commun, que... ce, cet etc. accompagné d'un substantif : l'histoire de Xénophon... a encore cet avantage qu'elle est plus conforme à l'écriture. Boss. Disc. sur l'hist. ~~[illegible]~~ I, 7. ce suivi du verbe être : c'est que... et servant à expliquer quelque chose d'antérieur ou à en énoncer la cause : un grand avantage, c'est que... si je suis venu, c'est que....

[blanc]

2° Il ~~[illegible]~~ s'unit à ~~[illegible]~~ différentes ~~[illegible]~~ prépositions ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ pour exprimer les ~~[illegible]~~ rapports de subordination, ~~[illegible]~~ cause, but, supposition, concession, temps. Il peut être uni à une proposition soit immédiatement comme par exemple dans pour que, sans que, selon que, après, avant, depuis que, soit par l'intermédiaire de ce comme dans en ce que, parce que, de ce que ou d'un autre substantif : de sorte que, de peur que ; afin que

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

252

3° sans antécédent il exprime différents rapports de dépendance et même certaines modalités dans des propositions indépendantes.

× sans antécédent

~~3° Il exprime~~ 1° que la chose énoncée par une proposition est l'objet direct de l'action d'un verbe — propositions complétives — 2° l'idée de cause : comment voudriez vous qu'ils traînassent un carrosse, qu'ils ne peuvent pas se traîner eux mêmes. Mol. Avare 3, 5. — qu'avez vous donc, dit il, que vous ne mangez point ? Boil. Sat. — Cet emploi de que est très ancien mais ne peut estre (= mais cela ne peut arriver), que la ville ere mult fort. Villehardouin. 3° de but approchez, que je vous parle. on disait autrefois : filz, esgarde com li formiz porchace son vivre en esté que en hiver en ait planté. 4° de conséquence je suis dans une colère que je ne me sens pas Mol. mariage forcé, 6. Il me le dirait, que je ne le croirais pas. 5° de supposition × : qu'il vienne, il verra.

[struck]

6° il exprime peuvent avec le subjonctif que la chose énoncée par la proposition est l'objet de la proposition principale

× dans les propositions dépendantes, il exprime

enchaînez ces démons, que sur nous ils n'attentent (Laf. Philém. et Baucis)

× avec le subjonctif présent

# Pronom

## Pronoms relatifs

## ὅτι, quod, que

qui suit, et où l'idée est rappelée [antérieure] par un démonstratif: mais que ~~de ces grandeurs comme une autre occupé, vous m'en ayez paru si longtemps détrompé, non, je l'avoue encor, mon cœur désespéré contre ce seul malheur n'était point préparé. Boil. 3, 7.~~ qu'Énée et ses vaisseaux par les vents écartés soient aux bords Africains d'un orage emportés: ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune... mais que Junon constante en son aversion poursuive sur les flots les restes d'Ilion... c'est là ce qui surprend frappe saisit attache. Boil. art poét. 3, 177. qu'un prince vous ait aimé, je ne m'en étonne pas: mais qu'un prince si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir.... c'est.. Boss. Or. fun. du prince de Condé.

x la proposition est comme un substantif ~~[illegible]~~ [construit absolument] ~~[illegible]~~. cf. ce roi fils de David, où le chercherons nous?

[blanc]

7° Il sert à rappeler comme une sorte de démonstratif conjonctif l'idée exprimée par les conjonctions quand, comme, si : quand il viendra et que ... comme il venait et que ... s'il vient et que ....

[blanc]

Dans les propositions indépendantes ~~[illegible]~~

que ~~s'emploie avec le subjonctif~~ [ordinaire]
~~pour~~ sert à exprimer 1° volonté [avec le subjonctif] qu'il
parte 2° souhait. avec l'indicatif
et la négation: que ne le fait-il! - avec le subjonctif: que Dieu veille sur vous!

3° concession: [avec le subjonctif] eh bien! qu'il vienne.

4° exclamation, avec le subjonctif.
- exprime qu'on ne fera pas ce qui est
signifié par la proposition: moi! que je
lui prononce un arrêt si sévère! (x) Britann. 2,3.
mais que ma cruauté survive à ma colère,
que malgré la pitié dont je me sens saisir,
dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir!
non, seigneur: que les Grecs cherchent quelque
autre proie. Androm. 1,2. (dans Sénèque Troad. 2,2
ugia ut virgo occidat tumuloque donum de-
tur et cineres riget et facinus atrox caedis
ut thalamos vocem, non patiar.

(x) ma bouche mille fois lui jura le contraire.

256

12°

Pronoms relatifs

employés avec la valeur d'une conjonction

Grec. Le relatif est employé souvent avec le sens de c'est pourquoi, sous différentes formes : 1° ᾗ sous-entendu ὁδῷ : ᾗ καὶ δῆλον, ὅτι δεῖ... Aristote. 2° avec διά, διό, διότι. 3° en poésie ὅ, et surtout ὃ καί : νεώτατος δ' ἦν Πριαμιδῶν· ὃ καί με γῆς ὑπεξέπεμψεν. Eurip. [au Recto] 221

Il s'emploie aussi avec le sens de différentes conjonctions. — ἐξ ὧν (= ἐκ τούτων οὖν) πολλὴ μὲν ἀπειρία καὶ κακία τῇ πόλει ἐμφύεται... Xén. mémorab. 3, 5, 17. — οἳ (= οὗτοι δή) ἐμοὶ δοκοῦσιν αἰσχύνην τῇ πόλει περιάπτειν.. Plat. Apol. Socr. 35 A.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

## Pronoms relatifs employés avec la valeur d'une conjonction

Latin. Le relatif s'emploie souvent ~~[illegible]~~ Mdv. 448

avec la valeur de is, d'abord dans quare, quamobrem, quapropter, quocirca.

~~De même~~ Ensuite ~~[illegible]~~ sous d'autres formes : Caesar equitatum omnem mittit, qui videant quas in partes hostes iter faciant. qui, cupidius novissimum agmen insecuti, alieno loco cum equitatu Helvetiorum proelium committunt. Caes. de B. G. 1, 15. — quae quum ita sint, ex quo intelligitur etc.

On n'emploie alors jamais de conjonction avec ~~[illegible]~~ le relatif.

quod s'emploie souvent comme une conjonction devant si, nisi, 99 fois devant etsi, quia, quoniam, utinam. Il répond souvent à et, 99 fois à mais. quod si (= et si) corporis gravioribus morbis vitae jucunditas impeditur, quanto magis animi morbis impediri necesse est ? Cic. Fin. 1, 18

colantur tyranni [dumtaxat ad tempus. quod si (= mais si) forte ceciderint, tum intelligitur, quam fuerint inopes amicorum. Cic. de amic. 15.

} [blanc]

Les cas obliques du relatif mis à l'ego placés au commencement d'une proposition mise d'un autre administrative (verum id, tamen) = illos, illorum, illis quidem ego. quorum ego illorum ipsi (ipsorum) ingeniam magis ingenium cognitionis et tamen admiror, nobis tamen satis est ea facere et dicere quae nos abhorrent ab hominum moribus (Cic. de orat. I, 51, 219. cf. 17, 76; 34, 145) quos ego .. sed motos praestat componere fluctus (Virg. A 1, 135)

Mdv : 449

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

260

[blanc]

Français. ~~vous~~ quoi. avez été le trouver; en quoi vous avez eu tort. — apportez l'argent; faute de quoi vous ne l'obtiendrez pas.

que si répond au Latin quod si. il signifie ordinairement: maintenant si.

d'où ils concluaient
que l'empire ni les empereurs
~~1456 [illegible]~~
n'auraient jamais rien à
craindre des chrétiens
# v. aussi 372a

il fallait donner à la ...
... une plus belle marque que
celle d'avoir mis en pièces l'église
d'Occident la plus florissante de
tout l'univers: qui a été le
plus grand de tous les malheurs
Var. #15, fin

18 b 261

# Pronom relatif
## répétition

Grec quand une proposition [au Recto] 222 est unie à une proposition relative par une conjonction copulative ou adversative, on ne répète presque jamais le relatif (exemples exceptionnels dans Thuc. 2, 43, 3. 6, 4. 89. Platon Euthydème 278e). on rappelle l'idée par un pronom démonstratif ou personnel, souvent même on le sous-entend.× δοκεῖ τοῖς πολλοῖς ἀνθρώποις ᾧ μηδὲν ἡδὺ τῶν τοιούτων μηδὲ μετέχει αὐτῶν οὐκ ἄξιον εἶναι ζῆν Plat. ἡμεῖς οἷς ἡγεμὼν μὲν οὐδεὶς πάρεστιν, ἐστρατεύσαμεν δ' ἐπ' αὐτόν, τί ἂν οἰόμεθα παθεῖν; Xén. – aux cas obliques on exprime toujours le pronom personnel, et on ne met le démonstratif que si le ~~rela~~ clarté l'exige. τί νῦν χρή με δρᾶν, ὅστις ἐμφανῶς θεοῖς ἐχθαίρομαι, μισεῖ δέ μ' Ἑλλήνων στρατός; Soph.

× particulièrement quand il doit être au nominatif.

Le relatif est quelquefois répété sans conjonction (anaphore).× ἃς δ' αὖ σὺ βάκχας εἷρξας, ἃς συνήρπασας κἄδησας ἐν δεσμοῖσι πανδήμου στέγης, φροῦδαί γ' ἐκεῖναι... Eurip. Bacch. 443. – ~~[illegible]~~ ... [illegible] πάντων τῶν πεπραγμένων ἐξέτασιν, ὧν ἀπήγγελκεν, ὧν ὑπέσχετο, ὧν πεφενάκικε τὴν πόλιν. Dém.

× c'est un mouvement très vif.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

~~Pronom~~

~~Pronoms relatifs~~

~~répétition~~

 

Pronom relatifs
répétition

Latin. On peut répéter le ~~relatif~~ relatif avec une conjonction copulative; mais on ne le peut pas ~~avec~~ l'employer avec une conjonction adversative, tant quand sed qui est opposé à un adjectif précédent: vir bonus, sed qui omnia negligenter agat. Madv. 323 a b

~~Il arrive~~ que si le relatif ~~doit~~ ~~être à un cas~~ est au génitif, au datif ou à l'ablatif dans ~~la~~ une première proposition et qu'il doive être au nominatif ou à l'accusatif dans la seconde, il arrive parfois qu'on ne le répète pas: comme rationem sequare, qua tecum ipse et cum tuis utare, profiteri autem et in medium proferre non audeas? Cic. de fin. 2, 23. Bocchus cum peditibus, quos Volux, filius ejus, adduxerat neque in priore pugna affuerant, postremam Romanorum aciem invadunt. Sall. Jug. 101.

Si le relatif doit être ~~à~~ dans une première proposition au nominatif, et dans une seconde à un autre cas, il arrive quelquefois qu'on le rappelle par un

264

pronom démonstratif dans la seconde proposition : omnes tum fere, qui nec extra hanc urbem vixerant, nec eos aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur. Cic. Brut. 74.

Le relatif peut être répété sans conjonction.

[blanc]

 

Pronoms relatifs
répétition

Français. Il faut répéter le 223 [~~illegible~~]

relatif

1° toutes les fois que change le rapport qui l'unit au verbe : cette passion qui ose tout et à laquelle rien ne coûte.

} [blanc]

ajouté

Deux députés des Vaudois eurent une longue conférence avec Oecolampade qu'Abraham Scultet ... rapporte tout entière dans ses annales évangéliques et déclare qu'il l'a transcrite mot à mot. Var. II, 196

Il ne s'agit pas de ce que j'ai dit mais de ce que dit l'Église à laquelle je ne veux pas répondre comme un adversaire mais l'écouter comme un disciple
Var. I 136

2° quand le changement de sens est très marqué : c'est une fille qui danse, qui chante, qui joue du luth et qui est fort sage (Vaugelas).

} [blanc]

~~[illegible]~~

3° si le verbe d'une proposition relative se trouve à une trop grande distance du relatif énoncé dans la proposition précédente : c'est elle (l'adulation) qui fait du sceptre un joug accablant, et qui, à force de louer les faiblesses des rois, rend leurs vertus mêmes méprisables.

266

[blanc]

Le relatif peut être répété sans conjonction, et il l'est beaucoup plus fréquemment qu'en grec et en latin.

Il s'emploie également après les conjonctions adversatives et après les conjonctions copulatives.

[au Recto]
225

Grec

καὶ εἰ ou κἄν avec un mot qui exprime une idée de grandeur répond au Français *quelque ... que* employé adverbialement : οὕτω καὶ περὶ τῶν ἀρετῶν, κἂν πολλαὶ καὶ παντοδαπαὶ ὦσιν, ἕν γέ τι εἶδος ταὐτὸν ἔχουσι. Plat. (= quelque nombreuses et quelque variées qu'elles soient).

Les relatifs indéfinis construits avec ἄν et le subjonctif, ou avec l'optatif sans ἄν, répondent à *quelque ... que* employé adjectivement : ἀνηρτήσατο δὲ τοσαῦτα φῦλα ὅσα καὶ διελθεῖν ἔργον ἐστίν, ὅποι ἂν ἄρξηταί τις πορεύεσθαι ἀπὸ τῶν βασιλείων, ἤν τε πρὸς ἕω ἤν τε πρὸς ἑσπέραν... Xén. Cyrop. 1, 1, 5. — ὅτου ἂν τις προστατεύῃ, ἐὰν γιγνώσκῃ τε ὧν δεῖ καὶ ταῦτα δύνηται πορίζεσθαι, ἀγαθὸς ἂν εἴη προστάτης. Xén.

} [blanc]

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

268

[blank]

Pronoms relatifs
indéfinis

[illegible] 225

Ils peuvent perdre leur valeur de pronoms relatifs et devenir de véritables adjectifs, quand ils sont unis aux particules δή et οὖν.

unis à δή ils signifient n'importe lequel, ou je ne sais qui (on ne sait). ἐφύγγυται ὁποία δὴ φλέψ λέω. (= on ouvre n'importe quelle veine) ἐς τὴν Ἀσπενδον ἥ τινι δὴ γνώμη ἀφικνεῖται Thuc.[x] (= dans n'importe quelle intention) ἐξαπίνης ἀνέλαμψεν ὁδαία ὅτου δὴ (= je ne sais qui) ἐνάψαντος Luc.

[x] 8, 87, 6.

avec οὖν ils signifient quelconque, quel que ce soit, qui que ce soit.
κρίνει ἄμεινον ὄχλος πολλὰ ἢ εἷς ὁστισοῦν (= qu'une seule personne quelle qu'elle soit) Arist. τί περὶ αἰσθήσεως ἐροῦμεν ὁποιασοῦν (= quelconque), οἷον τῆς τοῦ ὁρᾶν ἢ ἀκούειν; Plat. οὐδαμοῦ οὐ φανήσεται γεγονώς, οὐ πρῶτος, οὐ δεύτερος, .... οὐχ ὁποστοσοῦν (= ni à un rang quelconque) Dém. — on renforce le sens avec καί, οὐδέ, μηδέ. πῶς οὐκ αἰσχρὸν καὶ ἡντινοῦν (= la moindre) δίκην ἀπολιπεῖν; Lys. ἐπιάνουε, εἰ νοῦν καὶ ὁπωσοῦν ἔχεις (= si tu as la moindre intelligence) Plat.
οἱ νικήσαντες τὰ πράγματα οὕτως

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ἐσφετερίσαντο, ὥστε ἀρχῆς μηδ'
ὁτιοῦν μεταδιδόναι τοῖς ἡττηθεῖσιν Plat.

[blanc]

~~27 ...~~ 236 271

# Pronom

## Pronoms relatifs

## indéfinis

~~[illegible]~~

Latin

quicunque s'emploie rarement comme singulier adjectif, si ce n'est dans les locutions quacunque ratione, quocunque modo. — qualiscunque et quanticunque ~~[illegible]~~ peuvent s'employer ainsi: sin qualemcunque locum (sequimur) Cic. Fam. 4, 8. Qui non concupisces quanticunque ad libertatem pervenire. Sen. ep. 80.

Les relatifs indéfinis s'emploient fréquemment avec la signification concessive du Français: quel que, quoi que, quelque que, quidquid id est, timeo Danaos et dona ferentes Virg. En. 2 — ~~per caput~~ ~~[illegible]~~ casus factum quicunque sequentur, per caput hoc juro.... Virg. En. 9, 299.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

qualiscunque

tel quel

~~quelconque~~, faible, mauvais

Prop. 4, 1, 30 et tu

armis qualemcunque Paris

Ov. a. am. 2, 283 carmina

lector commendet dulci

qualiacunque sono. Tac.

Ht. 4, 8 bonos imperatores

voto expetere, qualescunque

tolerare

Français. quiconque est toujours ~~relatif~~ substantif. quelconque est toujours adjectif.

qui que, quoi que, quelque que, quel que, où que n'ont jamais que la signification concessive.

1° Dans l'ancienne langue on employait ~~quelque~~ des personnes qui qui, comme sujet, cui que, comme complément, avec un sens concessif: s'en vait li dus (le chef), cui qu'en doie anoier (= il doive nuire). on disait aussi: Ki ki unkes deivet les temporeiz et les defaillanz choses, cil vat vers occident. — De kiki unkes vient quiconque qui est toujours sujet d'une proposition avec laquelle il forme comme un substantif, qui peut être sujet, complément, ou construit absolument: Qu'ils périssent comme eux quiconque leur ressemble. Racine. — Il accueille quiconque se présente. — J'ai promis de le protéger contre quiconque l'attaquerait. Acad.

27

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

276

— quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir. Acad. — quiconque ne sait pas dévorer un affront, ... loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie. Rac.

2° Dans l'ancienne langue on disait, en parlant des choses, que que et quoi que, qui est seul resté: la ira il, que que nul die. — quoi qu'il arrive, quoi qu'il fasse etc.

3° quel que ne s'emploie plus qu'avec le verbe substantif, et quel est toujours attribut: Les hommes, quels qu'ils soient, sont égaux devant la mort. — Dans l'ancienne langue on disait en employant quel comme épithète: en kele maniere ke ce soit, en quel lieu que on le meist. — plus tard on l'a ainsi employé, et aujourd'hui on n'emploie plus que quelque 1° soit adjectivement et alors il s'accorde en nombre: et quelques

vains lauriers que promette la guerre on peut être héros sans ravager la terre. Boil. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine. Boss.
— 2° soit adverbialement, et alors il est invariable: quelque puissants qu'ils soient.

4° où qu'il soit, puisse-t-il y être heureux. — où que vous alliez, conformez vous aux mœurs du pays. Acad.

278

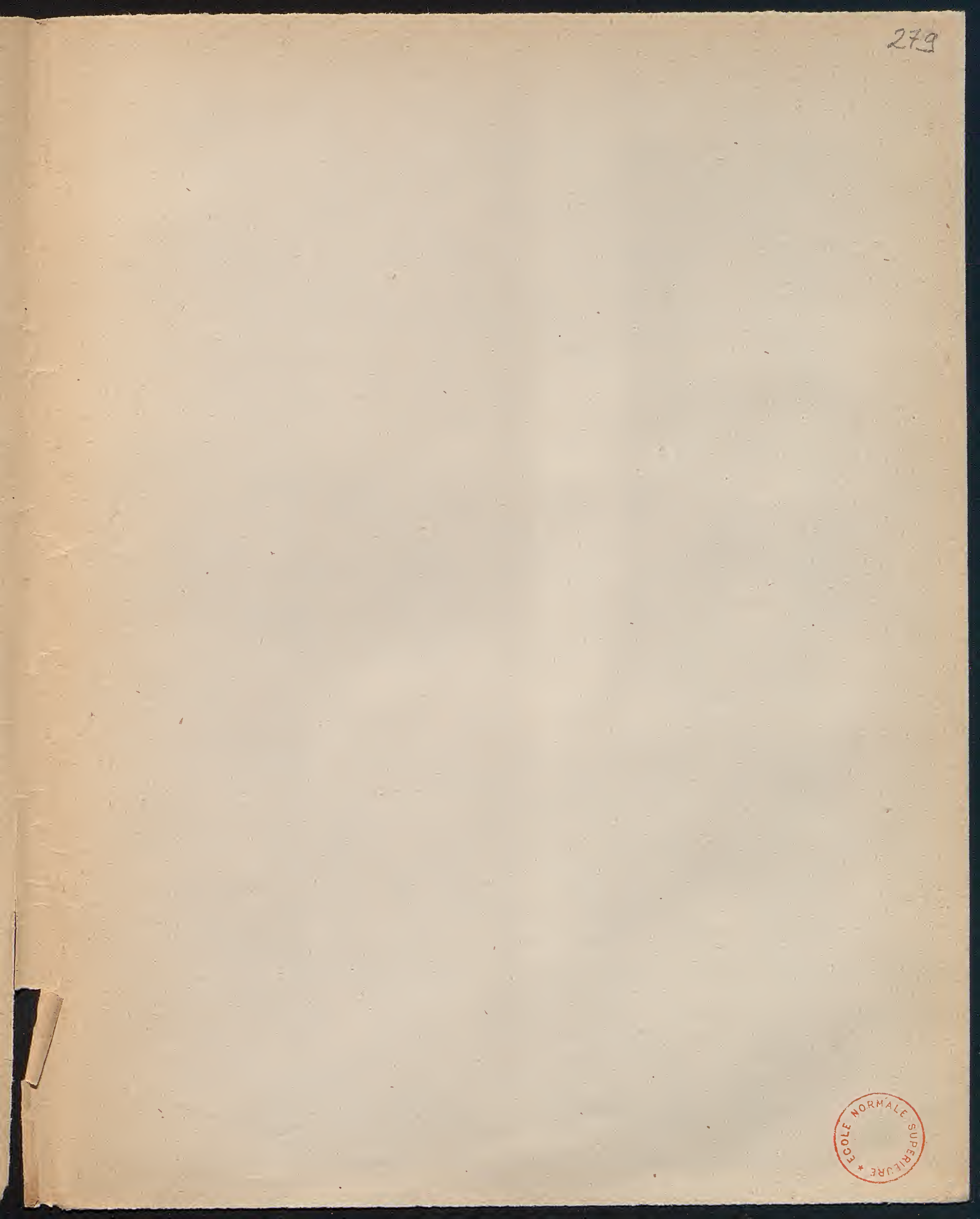
279
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronoms indéfinis
et
interrogatifs.

Pronom

Pronoms indéfinis
[au recto]

Gr. τὶς est ~~[illegible]~~ substantif et signifie proprement quelqu'un

ou adjectif et signifie proprement un, un certain, quelque.
~~[illegible]~~

substantif. — 1° signifie on. ὅπου
τις ἀλγεῖ, κεῖσε καὶ τὸν νοῦν ἔχει Gnomiques
— ἴτω τις ἐς ὕδωρ, ξύλα τις σχισάτω κτλ.
— désigne parfois une ~~sujet~~ personne déterminée qu'on
ne veut pas indiquer avec précision. τοῦτ' εἰς
ἄνιαν τοὔπος ἔρχεταί τινι Soph.

2° peut désigner plusieurs personnes
indéterminées, comme maint ou chacun.
τῶν ἐν τῇ ὀλιγαρχίᾳ ἀποθανόντων
ἴσως τις (= maint, plusieurs, quelques uns)
ἦν πονηρός. Lys. χρὴ δειπνεῖν ὅ τι
τις ἔχει κτλ. (= avec ce que chacun a)
εἴπομεν τοὺς προσήκοντας ξυμμάχους
αὐτόν τινα κολάζειν. Thuc. (= que chacun
châtie ~~[illegible]~~ lui-même ses alliés) — πᾶς τις,
ἕκαστός τις = chacun

3° τις = un personnage important
= quelqu'un. τι = avec λέγειν une chose importante
= quelque chose. (οὐδὲν = rien avec le même
sens) ηὔχεις τις εἶναι, τοῖσι χρήμασι
σθένων Eurip. — λέγουσι μέν τι, οὐ μέντοι
ἀληθές γε Plat. — οὐδὲν λέγειν δοκεῖ σε Aristoph.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

284

~~[illegible]~~

[blanc]

adjectif. — 1° avec un substantif [au Recto]
sans qualification, il ~~τις~~ signifie
une espèce de.× ἡ στρογγυλότης σχῆμά
τί ἐστι, οὐχ οὕτως ἁπλῶς σχῆμα Plat.
(= est une espèce de forme, mais non
la forme en elle même, considérée comme
genre). — il ne s'emploie pas dans le sens emphatique de notre mot un : c'est un homme = il a les qualités propres de l'homme. ἔστιν ἀνήρ.

× dans le sens philosophique du mot.

2° il exprime une ressemblance avec la
chose signifiée par le substantif ou par
l'adjectif pris substantivement. = une
sorte de ἀρετή, ὡς ἔοικεν, ὑγιειά τέ
τις ἂν εἴη καὶ κάλλος καὶ εὐεξία ψυχῆς.
Plat. — ἐγώ τις, ὡς ἔοικε, δυσμαθής Plat.
(= je suis, à ce qu'il paraît, une sorte d'imbécile ~~d'homme~~
~~inintelligent~~).

3° par suite il exprime avec les
adjectifs de qualité et de quantité,
~~avec πολύς, ἕτερος~~ ~~etc.~~ l'idée d'environ,
à peu près etc. τοιαῦτ' ἄττα διελέχθησαν
Plat. (tel fut à peu près leur entretien).
πόσον τι πλῆθος συμμάχων πέρι
ἔχων ; Eurip. (= combien d'alliés environ
amène-t-il avec lui ?) μεγάλη τίς
μοι ~~...~~ δοκεῖ ἡ χρεία τῆς ἐπιτο-
ρικῆς εἶναι Plat. (= me paraît être
d'une certaine importance).

4° avec πολύς, ὀλίγος, et les noms de nombre (λοχ. ὅσον, σχεδόν, ἐγγύς) et exprime qu'on ne sait pas au juste, qu'on ne peut évaluer exactement. εἶχον τινας οὐ πολλοὺς πελταστάς Thuc. (ils avaient un certain nombre de peltastes d'ailleurs peu considérable, assez peu ou quelque peu de peltastes) — τεσσαράκοντά τινας ἀπέστειλαν Thuc. (= ils en envoient peut-être trente) — δοκεῖ τοῖς πολλοῖς ἀνθρώποις ἐγγύς τι (= assez près) τείνειν τοῦ τεθνάναι ὁ μηδὲν φροντίζων τῶν ἡδονῶν αἳ διὰ τοῦ σώματός εἰσι Plat.

5° quand on désigne quelqu'un de déterminé qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer, on emploie τις: ἀνήρ τις προσελθών εἶπεν = un homme s'approcha et dit. — quand le substantif est qualifié par un adjectif ou une expression adjective, et que notre mot un signifie l'une des espèces du genre signifié par le substantif, ou l'un des individus de l'espèce signifiée, on emploie en grec le substantif seul: ζῷον δίπουν ἐστιν ἄνθρωπος = est un animal à deux pieds = l'une des espèces du genre animal — ἀνήρ ὅστις ~~ἀγαθὸς~~ φαῦλος τοῦτο ποιεῖ = un homme qui se conduit ainsi. — Σωκράτης ἦν ἀνὴρ ἀγαθός = Socrate était un homme vertueux. x = quidam

Pronoms indéfinis

Grec. — τις un ~~quelconque~~ certain une sorte de, ×ποιός d'une ~~qualité quelconque~~ certaine qualité ποσός d'une certaine grandeur. ~~quelconque~~

ἡ στρογγυλότης σχῆμά τί ἐστι, οὐχ οὕτως ἁπλῶς σχῆμα. — ἦν τις, ὡς ἔοικε, ὀρχηστής. — Αἱ παιδεῖαι ποιούς τινας ποιοῦσι τοὺς νέους. — Τριάκοντά τινας ἀπέκτειναν. — ἔσται τις ἐν ὕδωρ, ξύλα τις σχισάτω. — λέγουσι μέν τι, οὐ μέντοι ἀληθές γε

quant aux adjectifs ἄλλος, ἕτερος leur syntaxe tient à celle de l'article, celle d' οὐδείς, οὐδέτερος ~~doit être traitée~~ μηδέτερος tient aux ~~avec les~~ négations. πᾶς, ἕκαστος, ἑκάτερος ~~avec~~ à l'article

[au Recto] Mdv. 493-494

Latin. — quis,× aliquis, quispiam désigne individuellement une personne ou une chose qu'on ne détermine pas — aliquis après d'autres substantifs peut se traduire par quelque autre: declamabam saepe cum M. Pisone et cum Q. Pompeio aut cum aliquo quotidie (Cic. Brut. 90)

×(quis ne s'emploie ~~qu'~~ à peu près seul après si, nisi, ne, num, et assez souvent après quum et dans les propositions relatives.),

quidam désigne une personne ou une chose déterminée qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas désigner par son nom.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

quidam ex advocatis intelligere se dixit.

Le substantif *quisquam* et l'adjectif *ullus* désignent un être quelconque, quel qu'il soit. Ils répondent aux mots français *aucun*, *personne*, *rien*, et n'ont pas plus que ces mots le sens négatif. Ils ajoutent l'idée exprimée par ces mots *quelconque*, *quel qu'il soit*: ils expriment l'idée d'une généralisation qui s'applique sans exception à tout ce qui est désigné par eux ×. — Sine sociis nemo quidquam tale conatur — Teterior tyrannus quam quisquam superiorum — aut nemo, aut, si quisquam, ille sapiens fuit. — Si tempus est ullum jure hominis necandi... — cuivis potest accidere quod cuiquam potest (Sen. de tranq. anim. 11) — nihil est exitiosius civitatibus quam quidquam (n'importe quoi, ou quoi que ce soit) agi per vim (Cic. de Leg. III, 18) ×

quivis, quilibet n'importe qui, qui vous voudrez. ajouté d'Mdv.

× *usquam* signifie quelque part et *unquam* jamais avec le même sens.

Ov. Am. 3, 7, 53; 8, 1

Riemann 134

× quisquamne istuc negat? Cic. N.D. 3, 38 — sic mihi quisquam misericordiam et mansuetudinem nominat! Sall. Catil. quisquam in lite cantat! Quintil. XI, 3, 59. mortem sic quisquam exhorruit ut sit Zelotypus Thymeles, stupidi collega Corinthi! res haud mira tamen citharoedo principe mimus nobilis (Juvenal 8, 196)

21 a — Pronom — ~~Grammaire comparée~~ — 289

Pronoms ~~détérminés~~ indéfinis

quisque signifie chacun à part, en particulier, toujours avec un sens distributif : ˣlaudati pro concione omnes sunt, donatique pro merito quisque (Liv. 38, 23) — non omnia omnibus tribuenda sunt sed suum cuique — omnes idem faciunt, sed optimus quisque optime. — maxime cuique fortunae minime credendum est (Liv. 30, 30) — decimus quisque est qui vix il y en a à peine un sur dix qui.. — tertio quoque anno tous les trois ans — primo quoque die au premier jour aussitôt que possible — primum quidque consideremus (examinons chaque point l'un après l'autre). Cic. N. d. I, 27 — quam quisque norit artem in hac se exerceat (Cic. Tusc. I, 18) — rarement en tête de la phrase

unusquisque synonyme de quisque dont il renforce le sens. = chacun en particulier

leviter unumquodque tangam (Cic. pro Rosc. Am. 30). — qui hospites ad ea quae visenda sunt ducere solent et unumquidque ostendere (Cic. Verr. 2, 4, 59)

Mdv. 495

ˣ ceterarum rerum pars sic cuique ut quo quaeque discedat ; abeunt enim omnia illuc unde orta sunt (Cic. Cat. M. 22) — suae quemque fortunae maxime poenitet (Cic. ad Fam. 6, 1)

| à ajouter à Mdv

~~[illegible]~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

290

chacun dans le sens collectif se traduit par omnes ou nemo non. chacun était affligé nemo non maerebat.

~~alter~~

~~te diligere alter~~ (~~alteras~~) ~~Hor. Sat. I, 4, 102~~

– Le Latin n'a pas de pronom correspondant à on. – 1° le passif. ea hic valde diligitur. 2° l'impersonnel. invidetur mihi. soles dici. 3 la troisième personne du pluriel. ferunt, perhibent. 4° la première du pluriel: quae volumus credimus libenter. 5° quis, aliquis. si quis... dicat aliquis 6° la seconde personne du singulier du subj.: somnus segnior fit ubi negligas (Sall. Jug. 31. mais ubi negligitur). – 7° Nec est ... omnis sapientia non arbitrari esse nihil quod nesciat Cic. Acad. I, 4.

× l'indétermination est attachée à l'emploi de la seconde personne du ~~subjonctif~~ subjonctif.

Mor. 49 2 ums.

M

Pronoms indéfinis et interrogatifs

Le radical de tous ces pronoms est le sanscrit Ka.

On le reconnait dans tous les pronoms Grecs qui ont π dans leur radical, et qui dont dans le dialecte Ionien avaient la forme κότε, κῶς, κότερος, κόσος, κοῖος. Ce changement du κ en π se remarque aussi dans ἵκκος = ἵππος

Bopp le reconnait dans τίς, où le τ aurait remplacé la gutturale comme dans πέντε = quinque.

En Latin il se reconnait dans tous les pronoms ~~~~ qui ont q ou c, et dans si-cubi, ne-cubi, ~~~~ali-cunde. La gutturale a disparu dans ubi (primitivement cubi), unde, uter, ~~~~ unquam usquam, usquam.

en Français où vient de ubi, dont de de unde, comme de quomodo, combien de quomodo et de bene quand de quando ±

qui vient de quis, ~~~~ que de quid, et de que dérive quoi par l'intermédiaire de quei, quel de qualem, quant de quantum - chaque de quisque.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Pronom

Pronoms indéfinis et interrogatifs

Les pronoms indéfinis et interrogatifs désignent l'objet comme indéterminé; ~~les pronoms indéfinis ne marquent que~~ les pronoms interrogatifs y ajoutent l'idée que la personne qui parle demande à son interlocuteur de déterminer l'objet désigné comme indéterminé; les pronoms indéfinis n'ajoutent pas cette idée.

Des pronoms indéfinis 1° les uns désignent l'objet indéterminé comme une partie quelconque d'un tout (= l'un des deux) πότερος, ἕκαστος, ἑκάτερος, quisque, unusquisque, uterque, utervis, uterlibet, chaque, ; 2° les autres désignent l'objet comme indéterminé sans y ajouter cette nuance: τις (δεῖνα), quis, aliquis, quidam, quispiam, quisquam, ullus, quivis, quilibet, quelque, ×

Le grec et le latin combinent le radical du pronom indéfini avec des suffixes qui signifient les idées de qualité,

Ap. Dion. Thr. 637, 7. ἐρωτηματικὸν δέ ἐστιν ὃ καὶ πευστικὸν καλεῖται τὸ κατ' ἐρώτησιν λεγόμενον οἷον τίς ποῖος πόσος πηλίκος. ἀόριστον δέ ἐστι τὸ τῷ ἐρωτηματικῷ ἐναντίως λεγόμενον, οἷον ὅστις, ὁποῖος, ὁπόσος, ὁπηλίκος. — nomen interrogativum ut quis qualis quantus quot quotus cum acutos servant accentus. infinitum ut quis et cum in lectione gravi accentu pronuntiantur. possunt tamen haec eadem et relativa esse et similitudinis (Prisc. II, 30)

× πού — ali-cubi, ne-cubi, si-cubi, uspiam, usquam, ubivis, ubique.
πῄ — aliqua, quavis, qualibet, ubilibet.
ποί — aliquo, quoquam, quovis, quolibet, usquam
ποθέν — alicunde, undique, undelibet, ne-cunde
πώς — si qui
ποτέ — aliquando, unquam, si quando, ne quando.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

296

de quantité, (: ποιός, πόσος, [struck out] qualislibet, aliquantus, quantuslibet, quantusvis

le Latin avec .. l'idée de nombre aliquot, aliquoties

le Grec et le Latin combine

le pronom indéfini avec la néga-

tion: οὔτις, μήτις, (nullement en point) nullus, neuter, numquam.

– le Grec combine avec la négation ~~les~~ d'adjectif

~~[struck out]~~

~~[struck out]~~ le suffixe des comparatifs τερος:

οὐδέτερος, μηδέτερος (= neuter) –

~~nemo vient de ne homo nihil de ne hi~~

Les trois langues donnent au

~~la~~ mot qui signifie tout ~~[struck out]~~ comme collection d'unités

la valeur d'un pronom indéfini

πᾶς, omnis, tout.

Les trois langues emploient d'autres ordinairement avec la négation ou une idée négative

~~[struck out]~~

mots ~~avec la~~ qui ont la valeur d'un pronom

indéfini: 1° un Grec οὐδείς, μηδείς,

Latin unusquisque, français ~~aucun~~ un chacun, aucun,

quelqu'un. – 2° homme. Latin nemo

= ne homo, français on (autrefois hom,

italien uom). – 3° hilus ancienne

forme de filus = cheveu – neque hilum

– nihil. – 4° personne, chose, rien,

goutte, pas, point en français.

τὶς et tous les pronoms indéfinis dont le radical a un π ont le sens interrogatif quand ils ne sont pas enclitiques et qu'ils prennent l'accent aigu.+ — Il y a en outre comme pronom interrogatif πηνίκα = ~~à quel temps~~ quota hora ?, ποδαπός = de quel pays ?, πηλίκος = de quel âge

en Latin, les pronoms interrogatifs sont quis, quisnam, ecquis, qualis, quantus, quot, quotus, cujus cuja cujum, cujas = ποδαπός. — adverbes : ubi, unde, quo, qua, qui, quam, quando.

en français qui, que, quoi, quel, lequel, ancien français quant, combien. — adverbes : où, ancien français dont, ~~[illegible]~~ ancien français come, comment, quand.

+ L'élévation de la voix marquerait que celui qui parle demande que l'objet désigné soit déterminé, qu'il y attache de l'importance, tandis que l'absence d'accent aigu marquerait l'indifférence (Pott, Etym. Forsch. II, p. 406)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

22^a 299

Pronom

Pronoms indéfinis

Français. — on, un, certain, tel. — personne, rien, chose, aucun, pas un, quelconque, nul. — quelque, quelqu'un. — chaque, chacun, tout.

[au Recto]
176 et suiv.

on (d'homo) s'écrivait autrefois hom ou om (en Italien uom). on l'employait avec ou sans l'article: vient l'om en grande prospérité.) aujourd'hui on emploie l'article pour éviter l'hiatus: si l'on. — Il signifie une collection d'individus ou un individu et ne se rapporte qu'à des personnes. — Il est du singulier et du masculin. On lui attribue le genre féminin, quand il désigne évidemment une femme; on n'est pas toujours jeune et jolie (Acad.).

un était souvent employé en Latin pour signifier le premier venu: sicut unus pater familias his de rebus loquor. Cic. de orat. I, 29.

300

Il ne peut plus s'employer substantivement qu'accompagné de l'article ou suivi de la préposition de : l'un, un de ces hommes. Dans l'ancienne langue on pouvait dire : uns qui li porta grant envie. —

Il signifie ~~1° un objet déterminé et individuel qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer ; j'ai vu un homme très grand, une montagne très élevée.~~

1° un objet déterminé et individuel de l'espèce, ou une espèce du genre signifié par le substantif qu'il qualifie : Clélie, une jeune fille, étonna Rome par sa hardiesse (Bossuet, Disc. sur l'hist. univ. I, 8). — Ce n'était point seulement pour un fils... qu'il avait des sentiments si tendres (Bossuet, Or. fun. de Condé). — On n'en voyait point d'occupés à chercher le soutien d'une mourante vie (La F., Fables, VII, 1). — Cet homme est un César, un Caton. — Ne croyons pas que notre âme soit un air subtil ni une vapeur déliée ;... le souffle que Dieu inspire n'est ni air ni vapeur. Bossuet, Disc. sur l'hist. univ. II, 1.

unus
~~unus~~, un

Plaut. Truc. 2, 1, 39 est huic Rönsch 425
unus servus violentissimus
— Merc. argum. II, 2 unius
ancillam hospitis — Pseud. IV, 1,
38 ibidem una adest mulier le-
pida

Ter. Andr. 1, 1, 90 inter
mulieres quae ibi aderant forte
unam aspicio adolescentulam

me
Cic. ad Att. IX, 10 quod
una haec res torquet
non Pompeium tanquam unus
manipularis secutus sim — de Orat.
1, 29 Scaev unus paterfamilias
pro Roscio Com.
his de rebus loquor — advocatio
ea est quam propter eximium
splendorem, ut judicem unum
vereri debeamus

Suet. Caes. 32 rapta ab uno
tuba prosilivit ad flumen
Matth. 26, 69 accessit ad eum
una ancilla — Marc 12, 42 cum
venisset una vidua

Donat: ex consuetudine
dixit unam ut dicimus unus
est adolescens. tolle unam et
ita fiet ut numi nihil desit:
sed consuetudo mirantis nos eis
expressa. unam ergo τῷ ἰδιωτι-
σμῷ dixit vel unam pro
quandam

μία παιδίσκη
μία χήρα πτωχή

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

2° un objet déterminé et individuel qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer : j'ai vu un homme très grand, une montagne très élevée ; 3° un individu quelconque d'une espèce pris pour représentant de l'espèce elle même. alors un est synonyme de tout. — un chrétien doit faire cela. — une terre bien cultivée doit produire etc. 4° un individu avec un sens emphatique : quel autre a fait un Cyrus si ce n'est Dieu qui l'avait nommé deux cent ans avant sa naissance ? (Bossuet. Or. funèbre (...)) un Cyrus = un héros comme Cyrus.

Le pluriel de un employé dans ces différents sens est de, des.

Certain désigne un objet [[illegible] en haut de la page] déterminé qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas nommer : j'ai ouï dire à certain homme. — certaines gens disent... — à certaines époques de l'année. — il s'emploie avec des noms de qualité pour marquer une restriction à l'idée de qualité : c'est un homme d'un certain mérite. (cf. τις en grec)

\+ Il limite l'extension du substantif sans marquer précisément quelle est la limite ; il signifie seulement que l'extension du substantif est limitée (cf. Pott. II, 284).

Il signifie le mépris avec un nom propre : un certain Cléon. il est alors équivalent à : que je ne connais pas. £

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

*quelque* adjectif *quelqu'un* substantif signifiant *un* ou plusieurs entre un plus grand nombre : si cela était, quelque historien en aurait parlé. — il possède quelques arpents de terre. — quelque chose m'a été dit. — nous attendons des hommes il en viendra quelqu'un. — j'attends quelqu'un. — quelques uns assurent le contraire. — Il s'emploie avec un sens restrictif dans : cette affaire souffre quelque difficulté. Il y a quelque temps.

[blanc]

# Pronom

## Pronoms indéfinis

Personne ne se dit que des personnes et est toujours, dans le sens indéfini, du masculin singulier. — rien ne se dit que des choses. — ~~[illegible]~~ ~~quelque~~ quelque, quelqu'un. — aucun s'employait primitivement comme quelque, quelqu'un : ce fait est raconté par aucuns. — d'aucuns disent. — alcuns s'aperchut que... aujourd'hui il est toujours adjectif ou suivi de de. — pas un (pas de passum) — jamais (de jam magis)

Ces différents mots s'emploient pour marquer une énonciation générale et sans restriction

1° dans les propositions négatives et les interrogations qui ont la même valeur : personne ne l'a vu. y a-t-il personne d'aussi éloquent ? — il n'a rien à perdre. qui vous dit rien ? — aucun physicien n'en doute (Racine a dit au pluriel : aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui. Phèdre 2, 1)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

— en est-il aucun qui...? —

Je n'en connais pas un. *pas un* ne s'emploie pas dans les propositions interrogatives: — 2° dans les propositions amplitives dépendant d'un verbe qui signifie *doute*: je doute que personne ait été plus éloquent, que rien eût fait plus d'impression, qu'aucun orateur ait été plus éloquent, qu'il y ait eu jamais un homme plus éloquent. — *pas un* ne s'emploie pas ainsi. — 3° dans les propositions suppositives: s'il y a jamais eu personne, s'il a jamais rien fait..., si j'en connais pas un je veux être étranglé (Racine plaideurs). — autrefois on disait: s'il arrive aucune fois. — 4° dans les propositions comparatives, pour ~~remarquer~~ signifier le terme comparé: il s'y entend mieux que personne. — *rien* ne s'emploie pas ainsi. — il s'y entend mieux qu'aucun autre. — il est aussi savant que pas un. — elle est plus belle que jamais.

— Je ne l'ai jamais vu. — a-t-on jamais vu?

~~que quelqu'un ait été plus éloquent~~

nul ne s'emploie jamais qu'avec une négation : je n'ai vu nulle part. — nul ne l'osera.

quelconque est toujours adjectif et signifie l'indétermination de la qualité : deux points quelconques étant donnés. — Il n'y a chose quelconque qui puisse l'y contraindre.

chaque, chacun, tout, désignent un tout soit distributivement soit collectivement.

chaque toujours adjectif, chacun toujours substantif. 1° distributif chaque âge a ses passions. — chacun a ses défauts. — quand chacun est construit en apposition, on emploie le possessif leur, leurs, si le sens de la proposition est suspendu par chacun, et son, sa, ses, s'il ne l'est pas :* Les langues ont chacune leurs bizarreries. — ils s'en allèrent chacun de leur côté. — les peuples marchaient chacun en sa voie (Bossuet).

* mais cette distinction n'est pas toujours observée

308

{ [blanc]

2° collectif. — chacun sait...

Tout désigne une collection d'unités (omnis, πᾶς) ou une unité divisible en parties, (totus, ὅλος). 1° collection d'unités. Il peut désigner le tout par l'une quelconque de ses unités et alors il s'emploie au singulier: tout homme est tenu d'être juste. — ou par la somme de ses unités et alors il est toujours au pluriel: tous les hommes — tous les deux jours. — tout substantif peut désigner soit des choses soit des personnes: il croit pouvoir tout. — Tout se révolta contre lui (Boss.-Disc. sur l'histoire univ. L, 7). — 2° ~~unité~~ entier. Il s'emploie comme adjectif: j'ai couru tout le jour — elle est toute à son devoir — ou comme adverbe pour marquer que rien ne manque à la qualité exprimée par l'adjectif. L'usage veut qu'alors il soit invariable devant un adjectif commençant par une voyelle: c'est Vénus tout entière à sa proie attachée, et qu'il s'accorde au féminin quand l'adjectif commence par une consonne[x] ou une h aspirée: elle est toute tremblante. — c'est évidemment une faute de l'usage.

x un entier

Pronom

Pronoms interrogatifs

[au recto]

Grec. Les pronoms ^adjectifs^ τίς, πότερος, ποῖος, πόσος ^×^ servent seuls pour l'interrogation directe et peuvent servir pour l'interrogation indirecte.

× ^& adverbiaux^ ποῦ, πῇ, ποῖ, πόθεν, πότε, πῶς

Les pronoms adjectifs ὅστις, ὁπότερος, ὁποῖος, ὁπόσος, ^& adverbiaux^ ὅπου, ὅπῃ, ὅποι, ὁπόθεν, ὁπότε, ὅπως, les ~~corrélatifs~~ ^relatifs^ οἷος, ὅσος, ἡλίκος, ὡς ne servent que pour l'interrogation indirecte.

οἷος, ὅσος, ^ἡλίκος^ ὡς servent seuls pour l'exclamation.

Quand on ~~[illegible]~~ répète la question qui est adressée, on emploie ὅστις, ὁπότερος, .... ὅπως, parce qu'on sous-entend ἐρωτᾷς: Σὺ εἶ τίς ἀνδρῶν; ὅστις εἰμ' ἐγώ; Μέτων. Aristoph.

Les pronoms ~~[illegible]~~ interrogatifs directs peuvent être compléments d'un participe, d'un substantif, d'un adjectif, d'un adverbe, et même être intercalés entre l'article et le substantif: ἧκον ἐρωτώμενοι τί ἂν ποιοῦντες εἰρήνης

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

τύχοιεν Ξέν. λογίσασθε τί ποιοῦντος ἡμῶν ὁ χρόνος ἅπας διεληλυθεν οὗτος Δημ. τίνος ἐπισημαίνεις λέγεις; Plat. — καταμεμάθηκας τοὺς τί ποιοῦντας ἀχαρίστους ἀποκαλοῦσιν; Ξέν. ὁ σοφιστὴς τῶν τί σοφῶν ἐστί; Plat. τῆς περὶ τί πειθοῦς ἡ ῥητορική ἐστι τέχνη; Plat.

Ils peuvent dépendre d'un participe sans que la proposition principale soit interrogative ἀπειλῶν οὐκ ἐπαύετο ἢ τί κακὸν οὐ παρέχων; Dém.

Ils peuvent être compléments dans une proposition dépendante quelconque: ὄμνυ — ἦ μὴν τί δράσειν; Soph. τοιαῦτ' ἠπείλει. ἵνα τί (s. ent. γένοιτο); ἵν' ἐγὼ καταγελῶ. Dém. ᾧ ἂν τί ἐν τῷ σώματι ἐγγένηται, θερμὸν ἔσται; Plat. γίγνεται πάντων γένεσις ἡνίκ' ἂν τί πάθος ᾖ; Plat.

Deux pronoms interrogatifs peuvent être employés dans la même proposition. τίνας ὑπὸ τίνων εὕροιμεν ἂν μείζω εὐεργετημένους ἢ παῖδας ὑπὸ γονέων; Ξέν. ἀντὶ ποίων ποῖα μετατεθέντα εὐδαίμονα πόλιν ἀπεργάζοιτ' ἄν; Plat. — πᾶς οὐδεν ὁποῖα ὁποίοις δυνατὰ κοινωνεῖν Plat. γνώσεται

ὁ δῆμος οἷος οἷον θρέμμα ηὔξεν Plat.
ἐπιλογισάμενος ὅστις ἂν πρὸς οὕστινας
ἐπολέμει εὖ ἐβουλεύσατο Eschine. με-
μνῆσθε ὡς εὖ παθόντες οἵαν χάριν
ἀπέδοσαν Plat.

[blanc]

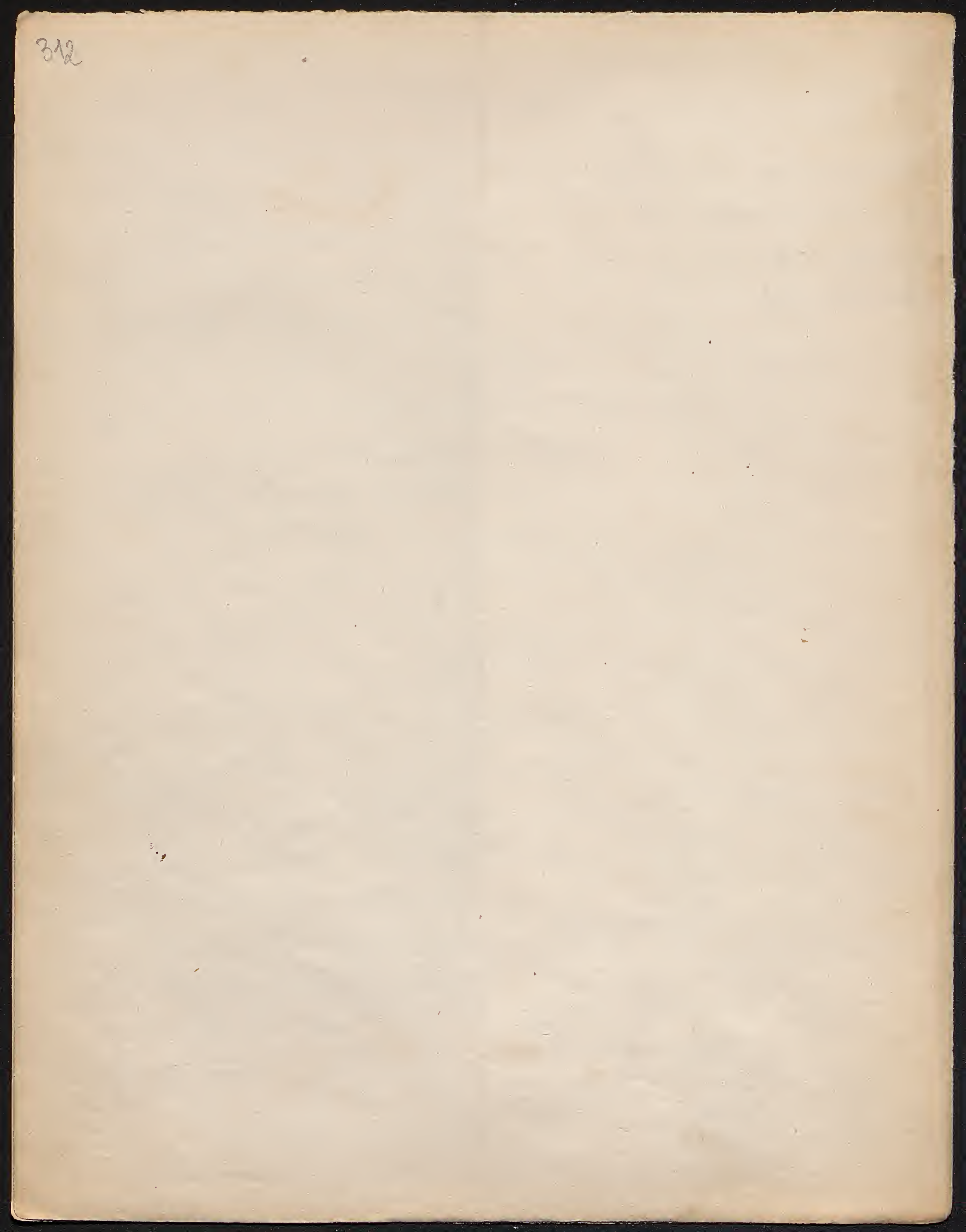

25a 313

Pronom

Pronoms interrogatifs

(18)

Latin. quis ~~ordinairement~~ substantif et adjectif Madv. 88

qui ordinairement adjectif.

quid substantif, quod adjectif.

quisnam etc. = qui donc?

uter lequel des deux?
quantus, qualis, quot, quotus, cujas, cujatis, cujum (cujum pecus? an Meliboei?)
Pronoms adverbiaux ubi, quo, unde,

qua, quando, quam, quotiens, ut, qui = comment (ancienne forme d'ablatif singulier), cur.

quantus, qualis, quot, quotus, quam quoties peuvent s'employer en exclamation.

ecquis, ecqui, ecquae, ecqua, ecquid, ecquod = num quis, qui, quae, qua, quid, quod. — heus ~~ecq~~ ecquis hic est? = y a-t-il quelqu'un ici? - ecquis retulit aliquid ~~ad~~ conjugem ac liberos praeter odia? = y a-t-il quelqu'un qui ait rapporté autre chose... ?- fac sciam ecquid venturi sitis (= num venturi sitis). - quaeris ecqua spes sit = num qua spes sit. — on trouve encore ecquo et ecquando = num aliquo, num olim.

} [blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

~~[illegible]~~

Mdv. 492a

Deux pronoms interrogatifs peuvent s'employer dans la même proposition ~~l'un comme sujet l'autre comme complément du verbe~~ : considera quis quem fraudasse dicatur. Cic. pro Rosc. com. 7. nihil jam aliud quaerere ~~quaeritis~~, judices, debetis, nisi uter utri insidias fecerit Cic. pro Mil. 9. — vidennus quibus instinctis oratoribus quam in paucis ipos Cic. off. 2, 19. — habere regulam qua vera et falsa judicarentur, et quae quibus propositis essent et quae non essent consequentia Cic. Brut. 41 (= quelles sont les conséquences qui découlent de certaines prémisses et quelles sont celles qui n'en découlent pas)

M. rem. 424, 3, rem. 428, 7

Le pronom interrogatif peut se rapporter à un [182] participe ou à un adjectif. qua frequentia omnium generum prosequente credites nos Capua profectos? Liv. 7, 30. (quelle affluence de gens de toutes les classes a dû nous accompagner quand nous partîmes de Capoue?) — quaerunt quo admonente hoc mihi in mentem venerit (ils demandent par qui j'ai été averti pour que j'y aie pensé). — qua re laesus tam implacabiliter irasceris? (qu'est-ce qui t'a blessé pour que tu sois si irrité?). — legati ad Aetolos missi percunctatum, quo suo dicto factove socii atque amici ad oppugnandos venirent Liv. 31, 38 (= ce qu'ils avaient dit ou fait pour qu'un peuple allié et ami vint les assiéger). — agitate

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

316

quantis laboribus fundatum imperium, quanta virtute stabilitam libertatem una nox paene delerit. Catil. 4, 9. (songez à ce qu'il a fallu de peines pour fonder cet empire, de vertus pour établir cette liberté qu'une seule nuit a failli détruire). — quanto majores Philippi Antiochique opes non majoribus copiis tractas esse! Liv. 44, 1. (combien n'était ~~pas~~ plus grande la puissance de Philippe et d'Antiochus n'était elle pas plus grande! et pourtant il n'a pas fallu des forces plus considérables pour la briser!)

Les pronoms interrogatifs peuvent s'employer dans une proposition relative: id fecit quod quo pertineret nemo non intelligebat (il a fait une chose dont le but n'échappait à personne) — dans une proposition ~~relative~~ finale précédée de ut: veniamus in forum; sedeat ut praetor; quid ut judicetur? Cic. de N. D. 3, 30.

L'interrogation indirecte s'emploie beaucoup plus fréquemment qu'en français — le sens peut être changé: dicam quod sentio = je parlerai franchement. — dicam quid sentiam = je donnerai mon avis.

L'exclamation est toujours affirmative en Latin, quand elle est négative en français Madv. 492 b

 

# Pronom

## Pronoms interrogatifs

Français. — Substantifs: qui, que, quoi; lequel adjectifs, ; [au Recto]

quel, lequel; adverbes, comme, comment, combien, où, (ancien fr. dond, dont = d'où), quand.

[ancien français quanz =combien.
(il) aveit ne sai quanz].

Ils servent pour l'interrogation indirecte. mais que et quoi ne se construisent ainsi qu'avec l'infinitif et après ne savoir: il ne savait que, quoi faire.

que, quel, comme, combien, où servent pour l'exclamation affirmative, mais seulement construits avec d'autres mots. qui, quoi, comment peuvent servir pour l'exclamation sans être construits avec d'autres mots, et doivent être alors considérés comme des interjections.

Tous les pronoms interrogatifs excepté lequel peuvent servir pour l'exclamation négative (que ne fera-t-il pas! = y a-t-il une chose qu'il ne fera pas?)

que, quel, comme ne s'emploient jamais qu'avec d'autres mots.

Qui est de tout genre et de tout nombre. Il ne désigne que des personnes (on trouve pourtant: Je ne sais qui m'arrête (Racine). qui fait l'oiseau? c'est le plumage (Laf.).

[blanc]

Il se construit comme sujet, attribut et complément: sujet. et qui ne se serait comme moi déclaré (Rac.). — Hermagoras ne sait pas qui est roi de Hongrie (Labr.).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

– attribut. ces méchants, qui sont-ils? (Rac.). – qui est-ce qui l'a fait? – qui est-ce que vous demandez? (Il me semble douteux que ce soit l'antécédent de qui et de que dans ces locutions) – vous oubliez qui vous êtes. – complément, qui demandez-vous? (Acad.). – oubliez-vous qui vous interrogez? (Rac.). – à qui destinez-vous l'appareil qui vous suit? (Rac.) – il ne sait plus à qui avoir recours. – au jugement de qui est-il honteux d'en être aussi? (Massillon). – et pour qui me prend-on? (Laf.).

} [blanc]

(qui suivi de que équivaut parfois à quel autre: qui les sait que lui seul? (Laf.).

} [blanc]

qui s'emploie en exclamation, avec un sens difficile à définir: qui! moi, le retenir! (Rac.). c'est une sorte d'interjection.

} [blanc]

Que est un neutre singulier qui ne désigne que des choses.

Il ne se construit que comme attribut et comme complément : attribut : que sont les félicités d'ici-bas ? — que nous reste-t-il ? — qu'est-ce que (relatif attribut) la sagesse ? — qu'est-ce qui nous arrête ? (même observation que plus haut) — complément. Il est toujours construit par juxtaposition, même dans le cas où un substantif serait précédé d'une préposition. — que ne fait pas entreprendre aux âmes courageuns le désir de la gloire ? (Boss.). — que (= de quoi) lui servit d'avoir mérité la confiance de la cour ? (Boss.). — qu'est-il (= en quoi) besoin de rappeler ces faits ! — que (= pour quoi) tardons-nous ? — (Dans que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes ? que est attribut, et dans qu'importe ? que est complément (= en quoi ?). Les verbes semble importe sont des verbes impersonnels dont le sujet il n'est pas exprimé suivant l'usage très fréquent dans l'ancienne langue : cf. plus haut que lui servit d'avoir etc. D'où vient que vous faites cela ?)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

que interrogation indirecte ne se construit que comme complément d'un infinitif et après le verbe savoir accompagné de ne : je ne sais que faire. — autrefois on disait : nous entendons bien que vous dites. — il se tourna pour voir que c'estoit.

que peut être qualifié par l'apposition autre chose : que dis-je autre chose ? — et il se construit aussi comme qui avec que conjonction : que vois-je autour de moi que des amis vendus ? (Rac. Britann.)

x

Quoi est un neutre singulier qui ne désigne que les choses.

Le plus souvent il est précédé d'une préposition : de quoi n'est-il pas capable ? — à quoi cela sert-il ? — dites-moi en quoi je puis vous servir.

comme sujet il se construit sans verbe avec un adjectif précédé de de : quoi de nouveau ?

comme complément direct il ne se construit qu'avec l'infinitif : Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle. — quoi faire ? (Boil.). — s'im-

x Employé comme exclamation ~~affirmative~~ il signifie combien et se construit de même : que de gloire ! — qu'il était grand ! — ~~[illegible]~~

17a



# Pronom

## Pronoms interrogatifs

porte, lis-toi. – pour quoi faire après tout? (Boil.). – il ne se construit ainsi en interrogation indirecte qu'avec ne savoir: je ne sais quoi faire. – j'

Il s'emploie comme exclamation: quoi! tu ne mourras point! (Rac.). C'est une sorte d'interjection. × quoi donc! vous m'avez bravé en face! eh quoi! vous n'êtes pas parti! (Acad.)

### adjectifs

quel ne se construit ordinairement que comme épithète ou attribut soit d'un substantif, dans l'interrogation directe ou indirecte soit en exclamation. Le terme formé par quel et le substantif se construit en général comme le substantif; il ne se construit cependant pas comme complément direct qualificatif; par exemple quel homme le trouvez-vous? mais: quel homme trouvez-vous qu'il est?

épithète. quels arbres croissent en ce pays-là? quel homme est-ce? quel cheval voulez-vous? à quel homme pensez vous avoir affaire? en quel état sont les choses? je vous ai dit quel homme[186] c'est, quels arbres etc. (Acad.). — en exclamation le verbe est souvent supprimé: quelle pitié! quel malheur!

attribut. quel est l'homme assez hardi pour...? Je vous ai fait connaître quelles sont ses raisons. (Acad.). — quel fut, quel ne fut pas son étonnement!

on le trouve parfois construit avec la forme courte du pronom personnel: et quel devins-je, Arcas.. (Rac. Iphig. 2, 1).

[blanc]

<u>Lequel.</u> Ce pronom est formé avec l'article et <u>quel</u> employé substantivement. <u>quel</u> prend l'article, parce qu'il est déterminé comme désignant une partie du tout qui est présent à l'esprit, ou un objet déjà exprimé: par lequel des deux chemins irez-vous? — Parmi ces étoffes, voyez laquelle vous plairait le plus. — Je veux un livre; lequel voulez-vous?
Il se construit comme <u>quel</u>.

[blanc]

Pronoms interrogatifs

comme, comment signifient tous deux : de quelle manière ?

Les distinctions des grammairiens (Lemaire p. 341) ne peuvent se soutenir. Par exemple ; vous voulez savoir comment la chose s'est passée (Lemaire). — voici comme l'affaire se passa (Acad.). Employés en ce sens, ils ne se distinguent que par la construction, du moins aujourd'hui. — comme peut signifier combien ? à quel point ? comment n'a pas cette signification.

comme est une forme courte qui ne s'emploie qu'avec un verbe et en interrogation indirecte ou en exclamation. comment est une forme pleine qui peut s'employer seule et en interrogation directe ou indirecte ou en exclamation, et qui dans ce dernier cas s'emploie toujours seule.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

326

<u>comme</u>. vous savez comme (= de quelle manière) il s'est conduit envers moi (Acad). — voici comme (= de quelle manière) l'affaire s'est passée (Acad.). — vous voyez comme (= combien) il travaille (Acad.). — comme (= de quelle manière) vous me traitez ! (Acad.) — comme (= combien) il est changé ! (Acad.) — autrefois on disait : Albin, comme est-il mort ? (Corn., Polyeucte).

<u>comment</u>. comment a-t-il pu se sauver ? (Acad.). — vous voulez savoir comment l'affaire s'est passée (Acad.). — comment ? que dites-vous ? (Acad.) — comment cela ? (Acad.)

quand <u>comment</u> est l'équivalent de pourquoi ? d'où vient que ? il modifie l'énonciation et non l'attribut seulement ; il signifie toujours <u>de quelle manière ?</u>, mais il modifie alors la proposition entière : comment vous êtes-vous avisé de venir ici ? comment s'est-il

adressé à un autre plutôt qu'à vous? (Acad.) ## comment ne le ferait-il pas?

Employé en exclamation, il marque l'étonnement et signifie est-il possible? comment! vous voilà? (Acad.). c'est une sorte d'interjection.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

# Pronom

## Pronoms interrogatifs

<u>combien</u> est un adverbe de quantité qui s'emploie adverbialement ou ~~substantivement~~ comme les autres adverbes Employés substantivement de même signification. Il ~~désigne~~ signifie alors : quelle quantité ? quel nombre ? — employé adverbialement, il signifie à quel point ?

Il a les constructions du substantif dans les mêmes conditions que <u>quel</u> et <u>lequel</u>. — employé substantivement

combien avez vous d'argent ? de combien de pouces est-il plus grand ? combien voudraient être à votre place ? pour combien en achèterons nous ? combien vendez vous ce volume ? (Acad.). ~~[illegible]~~

~~[illegible]~~ — Je demande combien etc.

Il s'emploie aussi en exclamation, mais toujours avec un autre terme : combien de gens voudraient être à sa place ! combien de fois ne le lui ai-je pas dit ! (Acad.).

Le terme formé par <u>de</u> et son complément a place soit à côté de <u>combien</u> soit après le verbe: combien avez vous d'argent? combien d'argent avez-vous?

~~[illegible]~~ interrogation employé adverbialement directe?

[blanc]

— interrogation indirecte. vous savez combien il vous aime. — exclamation. combien il m'est pénible de vous parler ainsi!

[blanc]

Où s'emploie avec et sans préposition.

Sans préposition il signifie ~~[illegible]~~ en quel lieu à quoi: où suis-je? où allez-vous? — où me réduisez-vous? où tend ce discours?[×] — où m'emportait une aveugle colère!

× J'ignore où je suis, où je vais. Il ne trouve pas où placer un mot.

Il ne se construit qu'avec ~~[illegible]~~ les prépositions de, par, jusque. et il signifie proprement le lieu et par dérivation la cause le moyen le terme etc. suivant ~~les~~ ~~[illegible]~~ sens général de la proposition.

D'où venez-vous? d'où tirez-vous cette conséquence? d'où vient que vous faites cela! ~~[illegible]~~ Acad.) — par où avez vous passé? par où commencera-t-il? par où commencer? Acad. — jusqu'où ira-t-il? jusqu'où peut-il s'engager? (Remarquez que l'Académie omet de donner des exemples de cette construction.) — J'ignore d'où vous venez etc.

Jusqu'où s'emploie en exclamation; jusqu'où vont ces excès quand une princesse mondaine les autorise! (Fléchier)

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Dans l'ancienne langue dont, dond s'employait comme équivalent de d'où : dond vient cela, je vous prie ? Rabelais.

[blanc]

Pronom

Pronoms interrogatifs

Les pronoms interrogatifs sont toujours construits avec une forme personnelle du verbe ou avec l'infinitif, ou avec un attribut (comme dans combien il m'est pénible de …?, combien je le vis affligé!)

(Ils ne se construisent jamais avec une épithète, ni avec le participe en apposition ni avec une proposition relative.

[blanc]

quand que, quoi, quel, sont employés en exclamation le verbe est souvent sous-entendu : que de gloire ! quoi de plus beau ! quel homme !

Tous les pronoms interrogatifs excepté que, quel, comme peuvent s'employer seuls après une autre proposition[x] : Je connais un homme capable d'en prendre soin, et qui ? me dit-il (Acad.).

[x] à l'un des termes de laquelle ils se rapportent

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

— on est entré secrètement ; derrière qui (Acad.). — Ils s'emploient encore seuls après un verbe, pour appeler l'attention sur le terme qui est construit avec lui et qui est exprimé comme réponse à l'interrogation[x] : Il déclara qu'il suffirait à ses avantages et à tout ce qu'on pourrait jamais lui accorder de plus grand, quoi ? son devoir et les bonnes grâces du roi (Boss. or. fun. du prince de Condé). Il leur donne pour récompense la gloire des hommes ; récompense qui ne vient pas jusqu'à eux qui s'efforcent de s'attacher quoi ? peut-être à leurs médailles ou à leurs statues détruites, restes des ans et des barbares (id. ibid).

~~x ... avec ... qui ...~~

x par laquelle il est annoncé

[blanc]

Tous les pronoms interrogatifs excepté que pouvant être employés ~~courants seuls~~ en interrogation indirecte sans verbe ~~peuvent former~~ avec je ne sais et former un terme qui se construit comme un substantif un adjectif ou un adverbe, suivant que le pronom est substantif, adjectif ou adverbe. Il tient cela de je ne sais plus qui (Acad.). Un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue (Boss.). Pour venger je ne sais quels prophètes dont elle avait puni les fureurs indiscrètes (Rac. Ath.). — Il est allé je ne sais où.

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

336

Il n'y a jamais plus d'un pronom interrogatif dans la même proposition.

[blanc]

# Pronom

## Pronoms interrogatifs.

Le pronom interrogatif est toujours placé en tête de la proposition dont il fait partie.

Le sujet du verbe qui n'est pas le pronom interrogatif (qui vient?) ou qui n'est pas qualifié par lui (quel homme le fera?) occupe différentes places dans l'interrogation directe, l'interrogation indirecte et l'exclamation.

1° Interrogation directe. Le sujet est toujours placé après le verbe, et s'il est exprimé par un substantif qui précède le verbe, on met après le verbe le pronom sujet de la troisième personne pour marquer l'interrogation : qui est-ce ? qui sont ces gens ? à quoi cela sert-il ? etc. — qui et que ne peuvent être séparés du verbe que par ne ou des pronoms compléments : qui le lui dira ? que ne le lui disiez-vous ?

[blanc]

Interrogation indirecte. – Le pronom personnel ~~sujet~~ ou démonstratif précède toujours le verbe ~~[illegible]~~ : vous oubliez qui vous interrogez, lequel vous devez prendre etc.

Le substantif sujet est placé soit avant soit après le verbe, de manière à éviter l'équivoque : J'ignore à quoi cette chose peut servir, peut servir cette chose.

~~[illegible]~~

[blanc]

Exclamation. — quand la proposition est affirmative, le sujet est ~~exprimé~~ placé avant le verbe avec que, comme, combien : qu'il est grand ! comme il vole à la victoire ! combien il m'est pénible de l'avouer !
— avec quel ~~accompagné~~ qualifiant un subst. substantif le sujet suit de le verbe : quels hommes vous avez vus ! — le sujet qui a quel pour attribut suit le verbe : quel fut son étonnement !

quand la proposition est négative, elle a le caractère d'une interrogation directe et elle n'en diffère que par l'intention de celui qui parle et par le ton de la voix. La place du sujet est la même que dans l'interrogation directe.

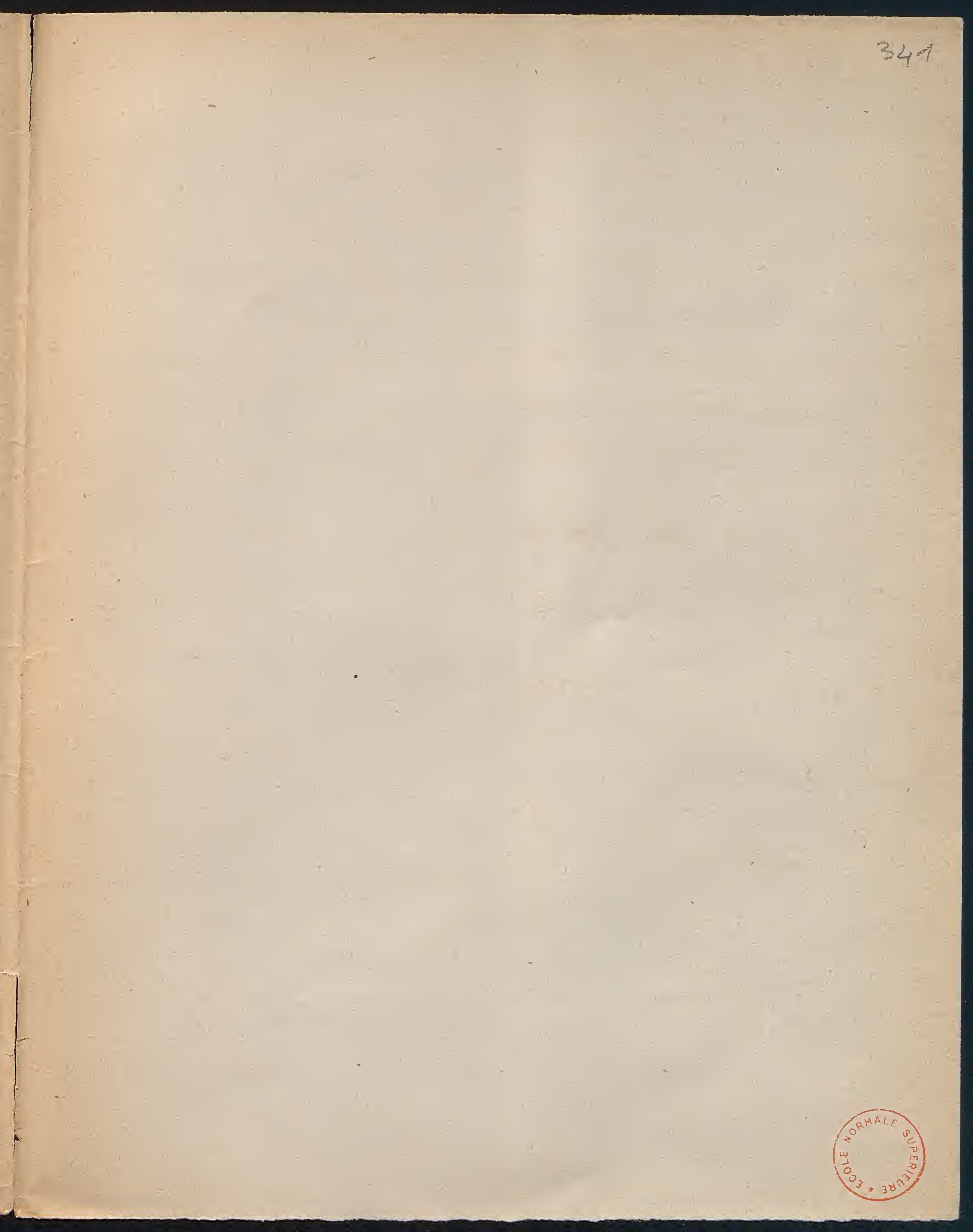
347
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

De l'article.

L'article était ~~[illegible]~~ pour les Grecs une partie du discours que les grammairiens latins ont remplacé par l'interjection.

ἄρθρον dans Aristote (poet. 20. 1457 a 6) le passage est inintelligible. — dans Etym. Gud. phys. ὁ μὲν καὶ ὁ δὲ σύνδεσμοι ἀρσενικοῦ ὀνόματος ἔναρθροι. ἡ μὲν καὶ ἡ δὲ ἔναρθροι ὁμοίως.

— οἱ ἀπὸ τῆς Στοᾶς ἄρθρα καλοῦσι καὶ τὰς ἀντωνυμίας, διαφέροντα δὲ τῶν παρ' ἡμῖν ἄρθρων, ᾗ ταῦτα μὲν ὡρισμένα (οἱ pronoms), ἐκεῖνα δὲ ἀοριστώδη. καὶ ὃν τρόπον, φασί, τὸ ἄρθρον διχῶς νοεῖται (ἥ τε γὰρ συμβολὴ τῶν κώλων, ἐν ᾧ φαμεν ἔξαρθρον, καὶ αὐτὸ τὸ κῶλον, ἐν ᾧ φαμὲν μεγάλοις ἄρθροις κεχρῆσθαι τὸν δεῖνα), οὕτω καὶ τὸ ἐν τῷ λόγῳ ἄρθρον τὸν αὐτὸν τρόπον καὶ Ἀπολλόδωρος ὁ Ἀθηναῖος καὶ ὁ Θρᾷξ Διονύσιος καὶ ἄρθρα δεικτικὰ τὰς ἀντωνυμίας ἐκάλεσαν. (Apoll. de pron. Bkk. p. 264)

— (ἐμοὶ) ἐμπίπτει εἰς τὸ γενικὸν (τῆς ἀντωνυμίας), τὸ ἀντ' ὀνόματος παραλαμβάνεσθαι, ~~[illegible]~~ τό τε τὰ πρόσωπα πάντοτε ὁρίζειν τοῦ κηπταμένου, τὸ οὐσίας παραστατικοὶ εἶναι. τὰ δὲ ἄρθρα οὔτε ἀντ' ὀνόματος (cf. plus haut p. 268 (ἀλλὰ μετ' ὀνομάτων), οὔτε ὁρίζει πάντοτε τὰ πρόσωπα, οὔτε οὐσίαν παρίστησιν ὥστε οὐκέτι ἐν εἰδικῇ διαφορᾷ, ἀλλὰ γενικῇ.

D. Thr. § 20 Ἄρθρον ἐστὶ μέρος λόγου πτωτικόν, προτασσόμενον καὶ ὑποτασσόμενον τῆς κλίσεως τῶν ὀνομάτων.

Apoll. de synt. I, 5 (p. 23, 17) οὐ μετρίως δέ τινες ἐσφάλησαν ὑπολαβόντες τὴν παράθεσιν τῶν ἄρθρων εἰς γένους διάκρισιν παρατίθεσθαι τοῖς ὀνόμασι.

de synt. I, 3 (16, 26) τὸ ἄρθρον μετὰ ὀνόματος καὶ ἡ ἀντωνυμία ἀντ' ὀνόματος.

... ἄμεινον οὖν χωρίζοντας τὸ μὲν καλεῖν ἄρθρον, καθότι πάντοτε ἐναρμόνιον πτωτικῷ, τὸ δὲ καλεῖν ἀντωνυμίαν, ὅτι ἀντ' ὀνόματος τίθεται (Apoll. de pron. p. 269).

ἔφαμεν δὴ τὸ ἄρθρον παραλαμβανόμενον γνῶσιν προϋποῦσαν ἐπαγγέλλεσθαι (Apoll. de pron. p. 277). — πᾶσα γὰρ ἀναφορὰ γνώσεως προϋφεστώσης ἐστὶ σημαντική (id. ibid. p. 266). — ἡ τῶν ἄρθρων σημασία ἀλλοτρία δείξεως καθέστηκεν, ἐπαγγέλλεται δὲ ἀναφοράν, ὅ ἐστιν ἀναπολούμενον πρόσωπον (id. ibid. p. 276).

ἄρθρον προτακτικόν — ὑποτακτικόν. — [illegible] ἐγὼ ὃς ἐποίησα, ἀναπολεῖ γὰρ ἐπὶ τὴν ἐγὼ προϋφεστῶσαν. .. ἐπιχύτως γὰρ ὑποταγήσεται, ἀναπολοῦν τὰ ἐπὶ τὴν προκειμένην δεῖξιν (Apoll. de pron. p. 276).

Schol. 899,1. ἄρθρον ἐστὶ μέρος λόγου συναρτώμενον πτωτικοῖς κατὰ παράθεσιν προτακτικῶς ἢ ὑποτακτικῶς μετὰ τῶν συμπαρεπομένων τῷ ὀνόματι, εἰς γνῶσιν προϋποκειμένην, ὅπερ καλεῖται ἀναφορά.

Θεόδοσ. (Göttling p. 82) [illegible] de D. le [illegible]

l. 13 ἄρθρον δὲ λέγεται κατ' ἐμὴν κρίσιν ἀπὸ τοῦ ἐνάρθρως ἀποδεικνύειν τὸ γένος τοῦ ὑποκειμένου ὀνόματος.

Prisc. XII, 9. in declinatione ad quam dumtaxat hic haec hoc loco articulorum accipiuntur. nam in omni oratione pronomina sunt. — XVII, 27. pronomen hic quod grammatici in declinatione nominum loco praepositivi, ut dictum est, ponunt articuli, numquam in oratione suum articuli habet.

Port-Roy. Gr. gén. VII L'usage des articles est de déterminer la signification des noms. mais il est difficile de marquer précisément en quoi consiste cette détermination. avec l'article le qu'on appelle défini le nom commun signifie ou l'espèce dans toute son étendue ou un ou plusieurs singuliers déterminés par les circonstances de celui qui parle ou du discours — avec l'article indéfini un signifie un individu vague; des ou de plusieurs individus vagues.

Régnier (p. 141) Restaut (p. 64) nous disent que le la les servent à faire connaître le genre des noms (Dumarsais article. IV, 185).

Lhomond. Gr. Fr. II L'article est un petit mot que l'on met devant les noms communs et qui en fait connaître le genre et le nombre

Dumarsais (ibid.) le la les sont adjectifs puisqu'ils modifient leur substantif et qu'ils le font prendre dans une acception particulière individuelle et personnelle. ce sont des adjectifs mé- en 1751 (Turgot 1756)

taphysiques puisqu'ils marquent
non des qualités physiques mais une
simple vue particulière de l'esprit,
(tels sont tout chaque nul aucun quel-
que certain un ce cet cette ces mon ma mes
un deux trois etc.). ... p. 199 Dans chacun
de ces trois cas (étendues universelle,
particulière singulière de la propo-
sition) notre langue nous fournit
un prénom destiné à chacune de
ces vues particulières de l'esprit,
... p. 201. le la les indiquent que
l'on parle ou d'un individu réel le soleil
ou d'un individu métaphysique
la vérité ... ~~les~~ p. 203 les français
sont polis. ces propositions ne sont que moralement
universelles ... selon ce que l'on
voit communément parmi les hommes.
elles sont ... indéfinies.

Duclos (in Port royal VII) suit Du-
marsais.

Beauzée II, 3, 2 p. 240 tous les articles
sont des adjectifs qui servent à dé-
terminer l'étendue de la signification
des noms appellatifs auxquels ils sont
joints. — L'article indicatif le la les
détermine d'une manière vague

l'étendue des noms appellatifs ; les articles connotatifs déterminent avec plus ou moins de précision la quotité des individus et ils sont universels ou partitifs .. p. 199 l'article indicatif a'indique... que l'application du nom appellatif aux individus ; et s'il se trouve alors quelque autre détermination plus précise des individus, elle tient ou à la nature de l'attribut ou à qque autre circonstance.

Condillac (grammaire II^e partie ch. I) suit Dumarsais et Duclos.

Sacy v p. 44 les mots qui servent à déterminer l'étendue des noms appellatifs et des noms abstraits se nomment articles. tels sont en Français les mots le la les ce cette ces.

Burnouf. Gr Gr. § 306 l'article désigne un objet dont on a déjà parlé ou qui est connu du lecteur.

Lemaire § 12 l'article se place devant les substantifs pour marquer qu'ils sont pris dans un sens déterminé.

352

Heyse p. 99 der artikel ist ein das substantiv gewöhnlich begleitendes formwort um die selbständigkeit des durch das substantiv bezeichneten Gegenstandes auszudrücken

novum demonstratif - article

unus est Cephae et post hoc Rönsch p.19 099
illis undecim (τοῖς ἕνδεκα) 1 Corinth.
15, 5.

εἶπεν οὖν ὁ Ἰησοῦς τοῖς δώδεκα
dixit... illis duodecim discipulis
Jo. 6, 67

λέγει οὖν ἡ παιδίσκη ἡ θυ-
ρωρός dicit ergo Petro illa
ancilla ostiaria Jo. 18, 17

ἔρχεται πρὸς Σίμωνα Πέτρον
κ. τὸν ἄλλον μαθητὴν ὃν ἐφί-
λει ὁ Ἰησοῦς... Jo. 20, 2 ἐξῆλθεν
οὖν ὁ Πέτρος κ. ὁ ἄλλος μα-
θητής exiit ergo Petrus et ille
alius discipulus Jo. 20, 3

tunc illi tres tanquam ex
uno ore hymnum cantabant Dan.
3, 51

revelabit deus brachium
suum illud sanctum Jes. 52, 10.

ipsi David, τῷ Δαβίδ
Salomoni
etc.

Jo. 1, 9 in hunc mundum (hymne
(εἰς τὸν κόσμον) = a monde-ci

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Le pronom était une partie du discours

ἀντωνυμία ~~pronomen~~ δέ ἐστι λέξις ἀντὶ ὀνόματος παραλαμβανομένη προσώπων ὡρισμένων δηλωτική (Denys le Thrace p. 640) — pronomen est pars orationis quae pro nomine proprio uniuscujusque accipitur personasque finitas accipit. (Prisc. XII, 1). — ille ipse, iste hic is sui pronoms de la 3e personne. — sunt autem eorum alia demonstrativa (pronoms de la 1re et de la seconde personne hic iste), alia relativa (is, sui*) alia modo demonstrativa modo relativa ut ille ipse (Prisc. XII, 3). ... interest autem inter demonstrationem et relationem hoc quod demonstratio interrogationi reddita primam cognitionem ostendit quis fuit: ego relatio vero secundam cognitionem significat ut is de quo jam dixi (XII, 4). — nomen interrogativum ut quis qualis quantus quot quotus ... [cum mox [illegible] accentus] infinitum ut quis qualis quantus quot quotus cum in lectione gravi accentu pronuntiantur. possunt tamen haec eadem et relativa esse et similitudinis sicut etiam talis. antus tot. haec tamen etiam redditiva dicuntur. (Prisc. ~~III~~ II, 30). .. Una autem sunt

primitiva. derivativa vel possessiva κτητικαί

δεικτικαί [illegible] de la premi. et de la 2e pers.)

ἀναφορικαί ἥ, οὗ, οἷ, ἕ. αὐτός (devient parfois δεικτικός)

ἐκεῖνος, ὅδε, οὗτος —.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

demonstrativa nomina talis tantus tot (XIII, 34).

pronomen est pars orationis quae pro nomine posita tantundem paene significat personamque interdum recipit (Donat II, 11). .. aut finita aut infinita. finita quae recipiunt personas ut ego tu ille infinita sunt quae non recipiunt personas ut quis quae quod. sunt pronomina minus quam finita ut ipse iste. sunt praepositiva ut quis hic. sunt subjunctiva vel relativa ut qui, idem, etc. (ibid).

pronomen est pars orationis quae posita pro nomine minus quidem plene, idem tamen significat ... et ideo minus plene quia restat ut definiatur, ut puta ego Cato, ipse Cicero, quis Terentius. (Probus instituta artium p. 131)

... finita pronomina sunt quae notant certum numerum certam personam haec tria sunt tantum, ego, tu, ille ... minus quam finita forma sex haec pronomina continet tantum, ipse, iste, is, idem, sibi, hic... infinita forma decem novem haec pronomina continet tantum, qui vel quis, quidam quicumque quispiam quisquis quisnam quisquam

(est nomen) inest accentus. ut quis quod tam interrogativum et quam infinitum acuis relativum est qui, quod per se quidem acuitur, in lectione vero gravatur. invenitur tamen etiam pro quis atque tum circumflectitur. obliqui autem eorum casus, quando relationem significant, gravantur (Partitiones XII. vers. 501, 15-19.

omnia hujusmodi nomina relativa per se acuuntur in contextu autem orationis gravantur (id. ibid. 507, 33-34).

alicquis necquis siquis qualis qualiscunque talis quantus quantuscumque tantus quotus quotcumque quotus. . . .
pomiva

L'article est un pronom démonstratif que certaines langues Indo-Européennes ajoutent au substantif ~~ou à une expression employée substantivement~~ pour marquer que l'étendue donnée à sa signification est déterminée : l'homme que vous avez vu, les..., l'homme, les hommes sont mortels.

L'étendue que l'on donne à la signification d'un substantif ~~est~~ peut être déterminée en deux ~~sortes~~ manières : la signification du subst. peut être prise dans une portion ~~[illegible]~~ déterminée ou dans la totalité de son étendue ; le substantif peut ~~désigner une~~ être employé soit d'un ou plusieurs individus déterminés de l'espèce ~~signifiée~~ qu'il signifie, ~~soit de l'espèce ou du~~ soit d'une ou de plusieurs espèces déterminées du genre ou bien de l'espèce ou du genre entier qu'il signifie. L'article ~~n'indique~~ ne marque pas cette différence qui n'est indiquée que par le sens général : il marque seulement que l'étendue donnée à la signification du substantif est déterminée, sans ajouter d'autre idée accessoire.

Le pronom démonstratif a donné naissance à l'article en grec, dans les langues néo-latines et dans le rameau Germanique ; il suit le substantif dans les langues Scandinaves et en Valaque ; il le précède dans toutes les autres.

L'article ~~[illegible]~~ se construit avec l'adjectif, l'infinitif, l'adverbe, la préposition, et même une proposition indépendante etc. Il marque que ces expressions sont employées substantivement et la classe d'objets auxquels ~~[illegible]~~ appartient ce qui est signifié par l'adjectif, l'infinitif etc.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

363

article

Dans Homère ὁ, ἡ, τό n'a presque [au Recto] jamais la valeur de l'article; il n'est guère employé que comme pronom démonstratif. τὴν δ' ἐγὼ οὐ λύσω — φθίσει σε τὸ σὸν μένος (= ~~hic~~ iste tuus animus)

cet emploi de ὁ ἡ τό ne subsiste en prose que dans un petit nombre de locutions.

1° ὁ μέν — ὁ δέ.

quand ils sont suivis immédiatement d'un substantif, ils ont la valeur de l'article: ἡ μὲν εὐταξία σώζειν δοκεῖ, ἡ δὲ ἀταξία πολλοὺς ἤδη ἀπολώλεκεν. Xén.

quand ils ne sont pas ~~accompagnés d'un substantif~~ suivis immédiatement d'un substantif,

a) ils se rapportent à un substantif antérieurement exprimé: celui-ci, celui-là, l'un, l'autre. ὁ μέν désigne aussi bien le plus prochain que le plus éloigné. Χαλεπώτερόν ἐστιν εὑρεῖν ἄνδρα τἀγαθὰ καλῶς φέροντα ἢ τὰ κακά· τὰ μὲν γὰρ ὕβριν τοῖς πολλοῖς, τὰ δὲ σωφροσύνην τοῖς πᾶσιν ἐμποιεῖ κτλ.

} [Alem]

364

ὁ δέ, οἱ δέ, τὸ δέ s'emploient sans le corrélatif ὁ μέν pour désigner un sujet ~~nouveau~~ * autre que celui de la proposition précédente (en Latin <u>ille</u>) Ἰνάρως Ἀθηναίους ἐπηγάγετο· οἱ δὲ ἦλθον.

} [blanc]

b) ὁ μέν, ὁ δέ construits en apposition avec un substantif, ou avec un génitif partitif ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ ont le sens d'un pronom indéfini : l'un, l'autre : λέγεται ψυχὴ ἡ μὲν νοῦν ἔχειν, ἡ δὲ ἄνουν Plat. τῶν πόλεων αἱ μὲν τυραννοῦνται, αἱ δὲ δημοκρατοῦνται, αἱ δὲ ἀριστοκρατοῦνται. Plat.

Le singulier ὁ μὲν - ὁ δέ peut parfois se traduire par <u>en partie</u> - <u>en partie</u>. ἡ ἄλλη στρατιά ἡ μὲν πρὸς τὴν πόλιν ἐχώρουν, ἡ δὲ πρὸς τὴν πυλίδα Thuc.

ὁ μὲν - ὁ δέ sans substantif peuvent se traduire par celui-ci, celui-là, l'un, l'autre dans le sens indéfini : δεῖ τοὺς μὲν εἶναι δυστυχεῖς, τοὺς δ' εὐτυχεῖς. Gnomiques. τὰ μὲν ἀναρμοστεῖ που πρὸς ἄλληλα, τὰ δὲ συναρμόττει Plat.

— dans ce cas on ajoute quelquefois τις pour mieux marquer le sens indéfini : ἔλε-γον τοῦ Κύρου ὁ μέν τις τὴν σο-φίαν, ὁ δέ τὴν καρτερίαν, ὁ δέ τὴν πρᾳότητα, ὁ δέ τις ἢ τὸ κάλλος ἢ τὸ μέγεθος. Xén. — au lieu de ὁ on peut trouver avec μέν et δέ un autre mot synonyme : γεωργὸς μὲν εἷς, ὁ δὲ οἰκοδόμος, ἄλλος δέ τις ὑφάντης. Plat. — on peut construire un substantif ou un mot employé substan-tivement en apposition à ὁ μέν : τοὺς μὲν τὰ δίκαια ποιεῖν ἠνάγκασα, τοὺς πλουσίους, τοὺς δὲ πένητας ἔπαυσα ἀδικουμένους. Dém. — dans une antithèse bien marquée, on supprime parfois ὁ μέν : δύο λέγω εἴδη κινήσεως, ἀλλοί-ωσιν, τὴν δὲ περιφοράν. Plat. — quand ὁ μέν, ὁ δέ dépendent d'une préposition, μέν et δέ la suivent en général immédiatement : ἐν μὲν τοῖς συμ-φωνοῦμεν, ἐν δὲ τοῖς οὔ. Plat.

τὸ μέν, τὸ δέ ˣ s'emploient ˣ τὰ μέν, τὰ δέ adverbialement : en partie, en partie. — τῇ μὲν τῇ δέ signifient ici — là, ou d'un côté, de l'autre.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

2° τόν καὶ τόν, τό καὶ τό, τά καὶ τά signifient tel et tel, ~~tels~~ tel ou tel, telle et telle chose

[blanc]

3° πρὸ τοῦ signifie auparavant

[blanc]

4° en Grec on emploie souvent l'article en sous-entendant le substantif nommé précédemment[x], dans le sens du français celui, celle, ceux, quoique grammaticalement il ne soit pas pronom démonstratif : καλλίστη δοκεῖ πολιτεία εἶναι ἡ Λακεδαιμονίων. Dém. ἀνὴρ ὁ ἔχων ὀρθὴν δόξαν οὐδὲν χείρων ἢ ὁ ἐπιστήμων. Plat. — ἡ τοῦ πείθειν πολὺ διαφέρει πασῶν τεχνῶν. Plat.

[x] ou postérieurement

 367

# Article

~~[illegible]~~ [au haut de la page]

En français, comme en Grec et en Allemand, l'article ~~est~~ résulte d'une extension de l'emploi du pronom démonstratif. Il se construit comme pronom avec les verbes : je le, la, les donnerai. — je le suis, je la suis.

On trouve dès le 7e siècle <u>ille</u> et <u>ipse</u> employés avec le sens de l'article : praeterea dono <u>ipsi</u> monasterio superius memorato <u>illum</u> mansum indominicatum et <u>ipsam</u> ecclesiam ad <u>ipsum</u> mansum pertinentem. (charte de 694)

Le pronom <u>ille</u> a prévalu partout avec le sens de l'article, excepté dans l'île de Sardaigne où l'on emploie <u>So</u>, <u>Sa</u> ~~[illegible]~~ venant d'<u>ipse</u>. — il se trouve déjà au 8e siècle sous sa forme néo-latine : in loco la Ferraria (793)

Au XIIe et au XIIIe siècle on employait souvent au masculin <u>li</u> avec le singulier et le pluriel quand le substantif était sujet,

lo ou le au singulier et les au pluriel quand le substantif était complément. Le féminin la, les servait dans les deux cas l'un pour le singulier, l'autre pour le pluriel. Mais cette règle n'est pas suivie absolument.

Dans l'ancienne langue l'article s'employait avec le sens de celui, celle, ceux de avec un substantif : ma pars et la mon frère — li cuer fud le David (= le cœur de David) — de la Jerobeam (= la maison de Jeroboam)

D'autre part le démonstratif cel, cil s'employait souvent dans l'ancienne poésie avec la valeur de l'article : cil duc et cil conte et cil prince Macaon s'apareille. — et encore aujourd'hui quand on désigne ~~une chose~~ un objet dont on a déjà parlé,x ce, cet ~~[illegible]~~ sont très souvent synonymes de l'article. — ce perfide, le perfide. — ~~[illegible]~~ Alexandre ce fameux conquérant de l'Asie, le fameux etc.

x ou qui est généralement connu

 

article
substantif
~~déterminant~~ d'individu

L'article est employé pour marquer que l'extension du substantif est limitée à un ou plusieurs individus, dans les circonstances suivantes. [au recto]

1° le substantif désigne un objet connu de celui à qui l'on parle

soit parce qu'il a été mentionné antérieurement : ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ οἱ ἔφηβοι δέκα ἔτη κοιμῶνται περὶ τὰ ἀρχεῖα· ἐπειδὰν δὲ <u>τὰ</u> δέκα ἔτη διατελέσωσιν ἐξέρχονται εἰς τοὺς τελείους ἄνδρας. Xén.

Français. on emploie tantôt l'article, tantôt le démonstratif <u>ce</u> (comme par exemple si on avait à traduire l'exemple précédent)

} [blanc]

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

[blanc]

soit parce qu'il est présent aux yeux ou à l'esprit ἴωμεν ἐπὶ τοὺς ἄνδρας Xén. — ἐβούλετο τὴν μάχην ποιῆσαι Thuc.

[blanc]

Français. — marchons à l'ennemi

—

[blanc]

soit parce qu'il est généralement connu : τῶν ἑπτὰ σοφώτατος ἦν Σόλων Plat. — οἱ Τρῶες τὰ (= comme on sait) δέκα ἔτη ἀντεῖχον Thuc.

[blanc]

Français. les écritures conservées depuis par les prophètes qui sacrifiaient dans le <u>temple</u> étaient déposées parmi eux. Dion. Dict. I, 7.
— l'écriture. — l'évangile. — le Christ

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

372

[crossed-out word]

2° le substantif désigne un objet qui se rapporte notoirement, ou habituellement, ou naturellement à une autre idée exprimée ou contenue implicitement dans la proposition

a) rapport de possession. τοιοῦτος γίγνου περὶ τοὺς γονεῖς οἵους ἂν εὔξαιο περὶ σεαυτὸν γενέσθαι τοὺς σεαυτοῦ γονεῖς ἴσως. Κῦρος ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον τὰ παλτὰ εἰς τὰς χεῖρας ἔλαβε κτλ.

[blanc]

Français. on n'emploie guère l'article au lieu qu'avec les substantifs qui désignent les parties de la personne. il s'est coupé la main — il se travaille l'esprit l'imagination — il se fatigue la vue — voir au pronom possessif.

[blanc]

article
substantif
individu

b) rapport de convenance. γένοιτό μοι τὰς χάριτας ἀποδοῦναι τῷ πατρί (= la reconnaissance que je lui dois) – τὸ μέρος τῶν ψήφων (= le nombre exigé de suffrages) οὐ λαβὼν ἀπέτισε τὰς πενταкοσίας δραχμάς (= les 500 drachmes fixées par la loi). Dém.

Français. l'article n'exprime pas ce rapport.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

374

e) rapport de distribution. ~~[illegible]~~]

ἔδωκεν ἀντὶ δαρεικοῦ τρία ἡμιδαρεικὰ τοῦ μηνὸς τῷ στρατιώτῃ κτλ.

} [blanc]

Français. ce drap vaut 3 fr le mètre. — ces chevaux valent 50 fr la pièce etc.

} [blanc]

d) rapport de la partie au tout. ἀπῆσαν τῶν λόχων δέκα ὄντων οἱ τρεῖς κτλ. — εἰ μὴ φυλάξεις μικρά, ἀπολεῖς τὰ μείζονα gnom. ζητῶν τὰ πλείον' εἶτα πάντ' ἀπώλεσεν Eurip. — ~~[illegible]~~ Λακεδαιμόνιοι Πελοποννήσου τῶν πέντε μερῶν τὰς δύο (~~[illegible]~~ — les deux cinquièmes) νέμονται Thuc.

Français. l'article ne s'emploie qu'avec les fractions: les deux tiers les deux cinquièmes etc. — et avec l'unité: l'un des sept sages.

— et avec les nombres employés distributivement: εἴ τινα ἔροιο ὁπόσα ἐστὶ τὰ δώδεκα, μὴ ἐρεῖς ὅτι τὰ δώδεκά ἐστι δὶς ἕξ; Plat.

{ 375

article
substantif
individu } [blanc]

e) approximation ~~[...]~~

δοκεῖ μέτριος χρόνος ἀκμῆς τὰ εἴκοσιν ἔτη γυναικί, ἀνδρὶ δὲ τὰ τριάκοντα. ὅλαι λέγονται Πέρσαι ἀμφὶ τὰς δώδεκα μυριάδας εἶναι αὐτ.

} [blanc]

Français. – sur les une heure – ~~[...]~~ vers les cinquante ans.

} [blanc]

3° ~~[...]~~ l'extension du substantif est limitée à des individus ~~[...]~~ par un adjectif, une proposit[ion] adjective ou un complément. – ὁ τῶν Ἀθηναίων δῆμος – ἡ πόλις ἣν ἐπολιορκοῦμεν

Français. le peuple Athénien – la ville que nous assiégions. Au

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

377

article
substantif
individu

suppression

Grec. on supprime souvent [au Ruto]
l'article

avec les noms propres Θουκυδίδης Ἀθηναῖος. – (l'article employé avec les noms propres marque que la personne désignée est connue pour une raison quelconque)

le pluriel des noms de familles et de peuples Ἀσκληπιάδαι, Ἕλληνες

les noms de fêtes Διάσια

les noms de pays, de vents Ἑλλάς, νότος, βορέας

les noms d'astres ἥλιος, σελήνη

certaines désignations de temps et de lieu en général unis à des prépositions et à des adverbes ἅμα ἕῳ, ἀφ' ἑσπέρας, ἀπ' ἀνατολῶν ἐπὶ δυσμάς, ἔξω πόλεως, ἐξ ἀκροπόλεως, ἐν ἀγορᾷ, κατὰ γῆν, διὰ θαλάσσης, διὰ νήσων, ἐπὶ θύραις, etc.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

avec βασιλεύς désignant le roi de Perse.

avec les noms de parents et πατρίς: ἐπιτρέψατε αὐτῷ πατρίδα καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας Lys. εἶδε πατέρα καὶ μητέρα καὶ ἀδελφοὺς καὶ τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα αἰχμαλώτους γεγενημένους Xén.

[blanc]

Français. 1° les noms propres de personne n'ont pas l'article à moins qu'ils ne soient pris comme types d'un genre : un Auguste aisément peut faire des Virgiles ; ou avec un sens emphatique : devant le dernier siège de Troie on voit les Achille, les Agamemnon, les Ménélas, les Ulysse. Boss. disc. I, 5. — autrefois on disait des actrices : la Gaussin, la Clairon ; et on dit encore dans certaines campagnes : la Marie, la Marguerite. — on dit à l'imitation des Italiens : le Dante, le Tasse, le Poussin etc. ×

2° le pluriel des noms de peuples et des noms de familles est toujours précédé de l'article : les Français, les Bourbons, les Stuarts

3° les titres sont précédés de l'article : le comte, le duc.

4° les noms de fêtes sont précédés de l'article la Sainte fête : la St Jean (on disait au moyen-âge, la Baudouin pour la lance de Baudouin) — l'Assomption — l'Ascension.

× le nom propre précédé d'une épithète prend toujours l'article : le grand Corneille. — on emploie qqfois l'article quand on compare deux noms propres accompagnés d'une qualification : on croit que Sésostris ce fameux conquérant des Égyptiens est le Sésac roi d'Égypte dont Dieu se servit pour châtier l'impiété de Roboam. Boss. disc. I, 6.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

[blanc]

5° les noms de provinces, de royaumes, de montagnes, de fleuves prennent l'article : la Bourgogne, la France, l'Etna, la Seine. — quand ces noms sont précédés de la préposition <u>de</u> marquant <u>provenance</u>, <u>origine</u>, on supprime souvent l'article : vin de Bourgogne, beurre de Bretagne.

6° les noms de vents et d'astres qui ne sont pas empruntés à la mythologie prennent l'article : le mistral, le simoun, le soleil, la lune, la terre. — les noms empruntés à la mythologie sont traités comme noms propres ~~d'individus~~ de personnes et ne prennent pas l'article : Mercure, Vénus, Borée.

7° <u>le diable</u> prend toujours l'article (au moyen-âge souvent sans article) — <u>Dieu</u> ne le prend pas.

381

Article

substantif

genre

[au recto]

1° quand l'article marque que le substantif est pris dans toute son extension, le singulier exprime qu'on prend un individu pour type de l'espèce : πονηρὸν ὁ συκοφάντης ἀεί. Dém. le ~~sycophante~~ calomniateur est toujours ~~[illegible]~~ méchant homme. — le pluriel ~~indique~~ marque que le substantif désigne tous les individus compris dans l'espèce, ou toutes les espèces du genre : οἱ συκοφάνται, αἱ κακίαι, αἱ κακουργίαι.

en Grec le singulier contient souvent l'idée que nous exprimons en français en ajoutant par excellence : ταῦτ' ἐστὶν ὁ προδότης ἐς τὰ τούτοις ὅμοια Eschine

d'autres fois il désigne un individu quelconque de l'espèce et se rend en français un : δεῖ τὸν στρατιώτην φοβεῖσθαι μᾶλλον τὸν ἄρχοντα ἢ τοὺς πολεμίους Xén.

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2°. Grec. les noms abstraits, au singulier sont tantôt précédés de l'article, tantôt sans article ; ~~[illegible]~~ [au verso]

φύσεως κακίας σημεῖόν ἐστιν ὁ φθόνος Dém. ἡ εὐλάβεια σώζει πάντα Aristoph. ἡ ῥητορικὴ πειθοῦς ἐστι δημιουργός Plat. φόβος μνήμην ἐκπλήσσει Thuc.

3°. θεός, ἄνθρωπος, ἄνθρωποι sont souvent employés sans article : πᾶν τὸ δαιμόνιον μεταξύ ἐστι θεοῦ τε καὶ θνητοῦ, ἑρμηνεῦον καὶ διαπορθμεῦον θεοῖς τὰ παρ' ἀνθρώπων καὶ ἀνθρώποις τὰ παρὰ θεῶν Plat.

les noms de fonctions publiques sont souvent sans article quand ils ne désignent pas un individu déterminé : πρυτάνεις καὶ στρατηγοὶ ἐχρημάτισαν τὰ ἐκ τῆς ἐκκλησίας ἀνενεγκόντες Dém. δαρεικὸν ἕκαστος δίδωσι τοῦ μηνὸς ὑμῶν, λοχαγὸς δὲ τὸ διπλοῦν, στρατηγὸς δὲ τὸ τετραπλοῦν Xén.

~~le roi de Perse est souvent désigné par la dénomination de βασιλεύς qui est alors toujours sans article. on exprime souvent l'article~~

devant les noms de parents ; et devant πατρίς, même quand on a en vue des individus déterminés ; εἰ δὲ πατέρα καὶ μητέρα καὶ ἀδελφοὺς καὶ τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα αἰχμαλώτους γεγενημένους δέη. ἐπετρέψατε αὐτῷ πατρίδα καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας Lys.

[blanc]

Français. dans l'ancienne langue on supprimait très souvent l'article qui marque l'idée de genre. cet usage ne s'est conservé que dans les locutions proverbiales et le style marotique ; pauvreté n'est pas vice — contentement passe richesse. — toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre (Laf. le loup devenu berger) — et dans les énumérations

 385

article

adjectif. participe

Grec. L'article s'emploie avec tout adjectif et tout participe pour marquer qu'on a en vue l'objet auquel convient la qualité désignée par l'adjectif ou l'action signifiée par le participe. [au Recto]

L'article ainsi employé marque ordinairement le genre, et a au singulier une valeur équivalente à celle de tout, chacun qui est d'ailleurs souvent exprimé par πᾶς ἅπας : εὖ φέρειν χρὴ συμφορὰς τὸν εὐγενῆ Eurip. πᾶς ὁ ἄδικος οὐχ ἑκὼν ἄδικος Plat. ὁ μὴ ἐπιτρέπων τοῖς ἀδικοῦσιν ἀδικεῖν τιμῆς ἄξιος Plat. ἅπαν τὸ λυποῦν ἐστιν ἀνθρώποις νόσος Gnomique. — ἄγειν ἐπιχειροῦσιν οἱ μὲν καλοὶ κἀγαθοὶ ἐπὶ τὰ ἀγαθά, οἱ δὲ πονηροὶ ἐπὶ τὰ πονηρά. Xén. +

+ Il désigne parfois un individu déterminé : ἐν τούτῳ δὴ οὐκέτι κατεῖχε ὁ ἀνόσιος τὸν φθόνον. Xén. Cyrop. 4, 6, 4.

ὁ τυχών signifie le premier venu. (un individu quelconque parmi tous ceux qui le rencontreront).

~~[illegible] l'article désigne~~
~~parfois un individu déterminé~~ } [Blanc]

Il arrive souvent que l'article × ainsi employé avec le participe. désigne non pas le genre mais un individu indéterminé auquel peut convenir l'action signifiée par le participe × : ἤδη δικαστῶν τινων τῶν διαχειρούντων δεησόμεθα κτλ. — ἐάν τι ἐνοχλῇ ἡμᾶς, δεόμεθα τοῦ παύσοντος κτλ. — οὐκ ἔστιν ὁ τολμήσων περὶ σπονδῶν λέγειν κτλ. ἦσαν οἱ πεισόμενοι αὐτῷ.

× particulièrement le participe futur

× ce qui est souvent marqué par τις,

L'adjectif précédé de l'article se construit en apposition à un nom propre comme une sorte de surnom: ὁ Σόλων ὁ παλαιὸς ἦν φιλόδημος τὴν φύσιν. Aristoph.

Le participe précédé de l'article peut se construire en apposition à un nom propre ou à un autre substantif désignant un individu.

Français. l'article s'emploie avec les adjectifs. Les participes précédés de l'article ne conservent pas la valeur verbale. [et les participes présents qui ...]

[... en haut de la page]

tantôt comme en Grec l'article marque le genre : les lâches, les ingrats, le lâche, l'ingrat. — et avec le sens neutre : le beau, l'utile.

[blanc]

tantôt (et très fréquemment) l'article désigne un individu ~~...~~ déterminé ~~... ou présent à l'esprit~~ : et qui sait si l'ingrate en sa longue retraite n'a point de l'empereur médité la défaite ? Brit. 3, 6. quoi ! le cruel... témoin de tout notre entretien d'un visage serein examinoit le mien Brit. 3, 7. ~~...~~ appelez les cruels qui vous l'ont inspiré Brit. 4, 3. ne perdez point de temps, nommez moi les perfides qui vous osent donner ces conseils parricides. ibid. c'en est fait : le cruel n'a plus rien qui l'arrête. Brit. 5, 7.

- on employoit ce dans le même sens ; ce perfide n'eut pas plutôt envahi la Macédoine. Boss. Disc. I, 8. ce brutal ne survécut guères à Smerdis son frère. ibid.

L'adjectif se construit en apposition comme surnom : Louis le grand, Charles le sage.

9

389

article

adverbes prépositions

Grec. [en haut]
[blanc]

adverbes. le masculin et le féminin de l'article désignent des personnes, et se construisent ordinairement au pluriel avec des adverbes de lieu et de temps: οἱ πλησίον, οἱ ἐκεῖ, οἱ ἔνδον, οἱ νῦν, οἱ ἔπειτα, οἱ ὕστερον, πάλαι.

le neutre de l'article se construit avec toutes sortes d'adverbes: τὸ ἄνω, τὸ πέραν, τὰ ἔνδον, οὐκ ἐκ τοῦ ποτὲ εἰς τὸ ἔπειτα ὑπερβήσεται τὸ νῦν. Plat., τὸ λίαν, τὸ εὖ, τὸ καλῶς, τὸ φανερῶς τοῦ λάθρᾳ κρεῖττον. Dém.

quand τὸ νῦν, τὸ πάλαι, τὸ ἀρχαῖον etc. sont construits adverbialement, l'article marque que l'on considère le temps désigné à part des autres parties de la durée et par opposition avec elles. ἐμάχοντο ἕκαστος τὸ μὲν αὐτίκα (= dans le moment présent) σωτηρίας, τὸ δὲ μέλλον (= pour l'avenir) ~~σωτηρίας~~ ἐλευθερίας. Thuc.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Substantivé, le masculin de l'article se construit avec différentes prépositions qui signifient dans, auprès, avec, [illegible] dépendance, origine: οἱ θάπτουσι τοὺς ἐκ τῶν πολέμων — οἱ ἐπὶ τῷ δεξιῷ κέρᾳ, βασιλεὺς οἱ σὺν αὐτῷ, ἥκων οἱ παρὰ τοῦ Νικίου (= les envoyés de Nicias), οἱ ἀφ' Ἁρμοδίου ἢ Ἀριστογείτονος = les descendants d'Harmodius et d'Ar., οἱ ἐφ' αὑτῶν οἱ καθ' ἑαυτόν (= leurs, les contemporains) — οἱ ἀμφὶ Ἀριστοτέλην ἢ Μελάνθιον ἢ Ἀρίσταρχον ἐβούλοντο ὑφ' αὑτοῖς τὴν πόλιν ποιήσασθαι. Xén. (= Aristote, Mélanthius etc. et leurs partisans) — σοφίᾳ τινὶ ἡγοῦντο ταῖς πόλεσιν οἱ ἀμφὶ Θεμιστοκλέα Plat. (= Thémistocle et ceux qui lui ressemblaient) — ἔτυχαν οἱ περὶ Νικίαν στρατηγοί (= Nicias et ses collègues) ἄρτι τὴν ἀρχὴν παρειληφότες. Thuc.

Le neutre de l'article est d'un emploi plus étendu que le masculin: ἀφεὶς τὸ ἐς τὴν Χίον ἔπλει ἐς τὴν Καῦνον Thuc. χαλεπῶς ἔφερε τὸ περὶ τῆς ὀλιγαρχίας Thuc. χαλεπώτατον

τὸ περὶ τοὺς λόγους Πλατ.

[blanc]

génitif. — avec le masculin et le féminin de l'article, le génitif exprime les ~~différents~~ mêmes rapports de possession qu'avec les noms de personne : Θουκυδίδης ὁ Ὀλόρου, Ἑλένη ἡ τοῦ Διός, Κλέαρχος ~~ἢ οἱ ἐκείνου~~ εἶχε τὸ εὐώνυμον, κτλ.

~~au~~ le neutre ~~ordinairement~~ employé au pluriel, ~~le génitif~~ exprime propriétés, intérêts, affaires, rapports, sentiments, actions, état etc. suivant le sens général de la proposition : ἄρχειν τὰ τῶν ἐπη-κόων φροντίζειν δεῖν (= les intérêts) — πονεῖ τὰ τῶν φίλων (= les biens) — τὸ τῆς ἀνάγ-κης (= la puissance de la nécessité, la force) δεινόν Eurip. — κατὰ τὸ τοῦ Σόλωνος suivant le mot de Solon — ~~et de génitif~~ ~~(article)~~

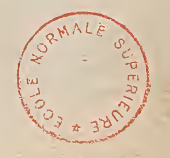

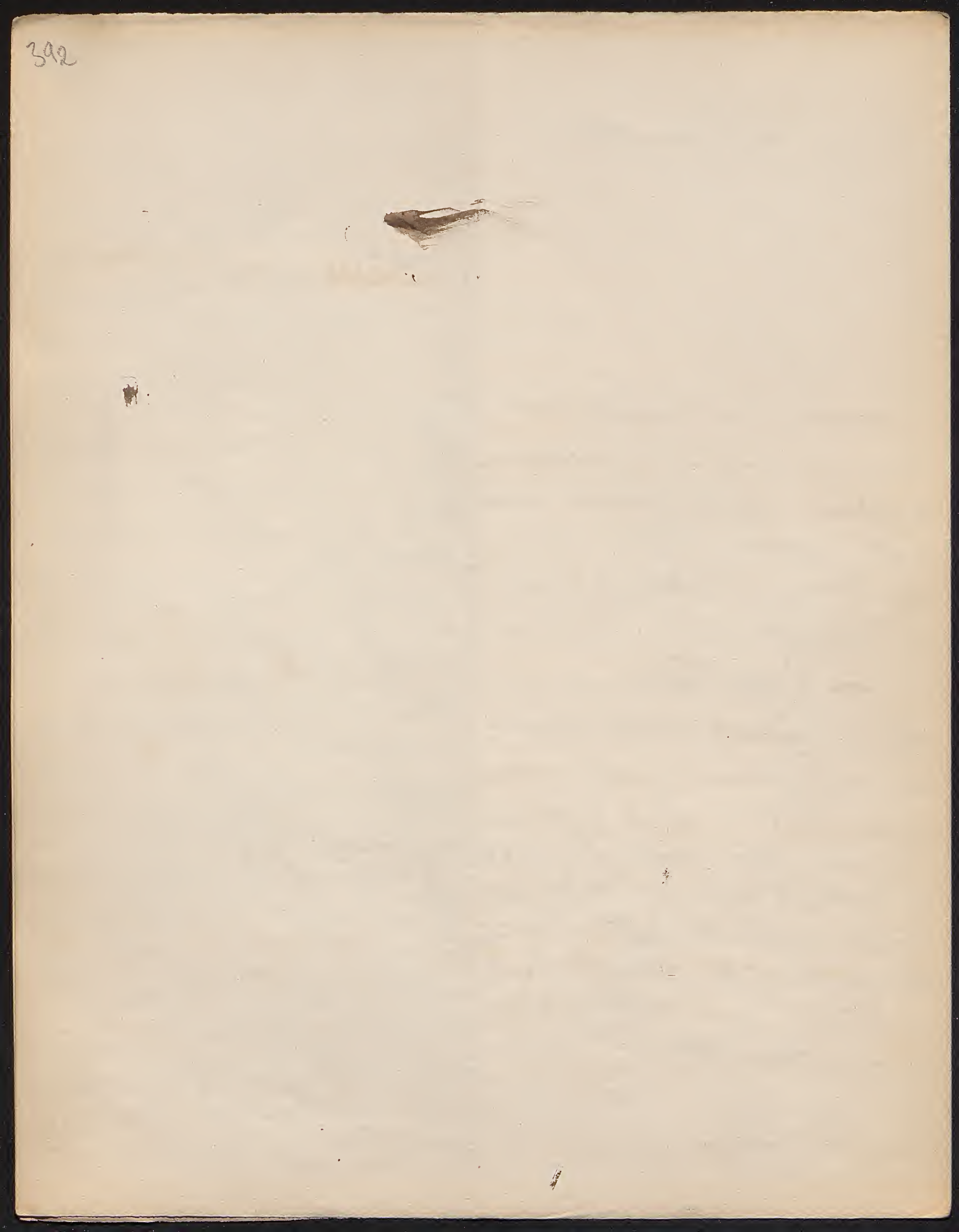

article

adverbes etc.

français. le singulier masculin [~~[illegible]~~ en haut de la page]
de l'article se construit dans le sens d'un neutre avec les adverbes suivants.

adverbes de qualité (~~de presque~~ venant tous ~~[illegible]~~ d'adverbes ou de adjectifs neutres Latins): le bien, mal, mieux, pis.

adverbes de quantité: le plus, moins, trop, peu.

adverbes de lieu: le dedans, dehors, devant.

adverbe de temps: tard et seulement dans ~~certaines~~ la locution: sur le tard.

adverbes de modalité: le non, le oui.

pronoms adverbiaux: j'ignore le comment. — il veut me vendre sa charge, nous en sommes sur le combien.

locutions adverbiales: le pêle-mêle

l'article ne se construit pas avec les prépositions.

395

396

[illegible]

article

infinitif

[au recto]

Grec. l'article se construit au neutre singulier avec l'infinitif ~~seul~~ seul ou précédé d'un sujet ou suivi d'un complément comme verbe.

l'article marque que l'idée exprimée par la proposition infinitive

1° se rapporte à une assertion antérieure: ~~[illegible]~~ τὰ δύο πάθη περὶ θεοὺς ἔμεινέ τισι, τὸ τοὺς θεοὺς εἶναι μέν, φροντίζειν δὲ οὐδὲν τῶν ἀνθρωπίνων Plat.

2° à qque chose de connu: εἰ λέγεται τὸ θεοὺς εἶναι ἡμῶν τοὺς ἐπιμελουμένους. Plat.

3° qu'elle est considérée comme une pure abstraction, dans toute son extension: μεγάλη δήπου τὸ ἐξαμαρτάνειν (= commettre une faute en général) δυσπραξία ἐστίν, ἀλλ' ἔστιν ἐν τῷ κοινῷ πᾶσιν ἀνθρώποις δὴ ἐξαμαρτάνειν τι (= commettre qque faute en particulier) καὶ κακῶς πρᾶξαι. Andocide.

398

[blanc]

on ne peut supprimer l'article devant l'infinitif ~~qu~~ employé substantivement qu'au nominatif et à l'accusatif. — on ne le supprime jamais après une préposition.

Français, l'article masculin [~~[illegible]~~ au haut de la page]
singulier s'emploie avec la valeur
d'un neutre devant certains infinitifs
déterminés par l'usage et qui perdent
alors toute valeur verbale. Ils n'ont ni
sujet ni complément direct, rarement
un complément indirect. — j'ai des
fruits, j'ai du lait : ce n'est peut-
être pas de nosseigneurs les ours le
manger ordinaire. Laf. 8, 10. Et le
financier se plaignoit Que les soins de
la providence N'eussent pas au marché
fait vendre le dormir, Comme le
manger et le boire. Laf. 8, 2. — le parler

certains infinitifs sont devenus
de vrais substantifs et s'emploient
au pluriel : baiser, loisir, pouvoir,
plaisir etc.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

article

propositions indépendantes. – point de vue grammatical.

1° on emploie ~~en Grec~~ le neutre [au Recto] de l'article pour marquer qu'on considère le sens d'une proposition indépendante en lui même et dans l'ensemble de ses éléments constitutifs. – voir à l'emploi du substantif. –
τὸ γνῶθι σαυτὸν πανταχοῦ 'στι χρήσιμον Gnom.
– il se moque des on dit, des qu'en dira-t-on.

2° en Grec on l'emploie aussi quand on considère au point de vue grammatical une lettre, un mot, une locution, une proposition, un membre de phrase.
τὸ ἄλφα σημαίνει πολλαχοῦ τὸ ὁμοῦ. Plat.
τὸ μὲν ἄνθρωπος ἢ λευκὸν οὐ σημαίνει τὸ πότε, τὸ δὲ βαδίζει προσσημαίνει τὸν παρόντα χρόνον. Aristote. τὸ ὑμεῖς ὅταν λέγω, τὴν πόλιν λέγω Dém.
οὐ δέομαι τὸ εἰ βούλει τοῦτο καὶ εἰ δοκεῖ ἐλέγχεσθαι. Plat.

[au verso]

en français, on emploie avec les lettres tantôt le masculin, tantôt le féminin^x: le t, l's – les mots et les phrases ne sont construits qu'en apposition: le mot homme, le verbe marcher, ou sans article: je marche est une proposition indépendante.

x(de celles dont le nom est terminé par un e muet).

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

## Article

## apposition

Grec. quand un nom ~~[illegible]~~ propre est [au Recto]

construit en apposition à un nom ~~propre~~ commun qui l'annonce, le nom commun et souvent les deux ont l'article. — on dit ordinairement avec les noms de fleuves : ὁ Εὐφράτης ποταμός — ἡ Αἴτνη τὸ ὄρος, τὸ ὄρος ἡ Ἰστώνη, ἡ ἄκρα τὸ Χαμέρειον, Τραγία ἡ νῆσος, Ἴνησσα τὸ Σικελικὸν πόλισμα, τὸ χωρίον αἱ Ἐννέα ὁδοί. ἡ Τηθὺς τὸ ὄνομα. τὸ ὄνομα οἱ Δαί-μονες

L'apposition à un nom propre de personne prend l'article quand elle désigne quelqu'un de connu, ~~[illegible]~~ ou de distinctif : Ξενίας ὁ Ἀρκάς, στρατηγός, ἀπέπλευσεν [illegible].

Français. quand le nom commun [en haut de la page]

annonce le nom propre qui est construit en apposition, le nom commun prend l'article, l'apposition ne le prend pas: la ville de Paris, le mot homme, le titre de roi etc.

L'apposition prend l'article quand elle désigne qqu chose de connu ou de distinctif: Hippocrate le père de la médecine. dans le même cas ce est sert à appeler l'attention sur l'apposition; on croit que Sésostris ce fameux conquérant des Egyptiens est le Sésac roi d'Egypte dont Dieu se servit pour châtier l'impiété de Roboam. Bos. dis. I, 6.

quand l'apposition est précédé de un il y a une marque d'étonnement, d'admiration, d'indignation etc: Clélie, une jeune fille, étonna ce prince par sa hardiesse. Bos. dis. I, 8.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

article

épithète

En Grec, quand un adjectif [au Plato]
ou une locution adjective est construite comme épithète, l'article, s'il y a lieu de l'employer, ~~...~~ précède toujours immédiatement l'épithète. On place le premier le terme sur lequel on veut appeler l'attention:
πῶς ποτε ἡ ἄκρατος δικαιοσύνη πρὸς ἀδικίαν τὴν ἄκρατον ἔχει εὐδαιμονίας πέρι; Plat.

L'épithète d'un pronom personnel exprimé ou contenu dans le verbe reçoit l'article si elle l'aurait eu ~~si~~ dans une autre construction ~~...~~ :
τὴν περὶ Σαλαμῖνα ναυμαχίαν ἡμεῖς γε οἱ Κρῆτες τὴν Ἑλλάδα φαμὲν σῶσαι. Plat. τοὺς ἄλλους ἡμᾶς προδεδώκατε Din. Χαίρω ἀκούων ὑμῶν τῶν σοφῶν Plat. — οὐ σφόδρα χρώμεθα οἱ Κρῆτες τοῖς ξενικοῖς ποιήμασιν Plat.

Le substantif qui précède l'épithète prend l'article, et il l'aurait eu à dans une autre construction : νόμος αἰσχρὸς ὅταν πόλεως ᾖ, τῆς πόλεως ὄνειδός ἐστι τῆς θεμένης Dém. (l'article marque ici qu'on a en vue une certaine classe de villes ; il marque le genre). — τί διαφέρει ἄνθρωπος ἀκρατὴς θηρίου τοῦ ἀκρατεστάτου Xén. (θηρίον sans article désigne un animal indéfini ; l'article devant le superlatif oppose l'animal le plus intempérant à tous les autres animaux intempérants).

[blanc]

[au Recto]

Le génitif possessif et celui des pronoms réfléchis se construisent souvent comme l'adjectif épithète. οὐκ ἀλλότριον ἡγεῖται ὁ Ἀθηναίων δῆμος τὸν Θηβαίων δῆμον Dém. ou ὁ δῆμος ὁ τῶν Ἀθηναίων — le peuple Athénien est ainsi opposé à d'autres peuples. — Le génitif partitif ainsi que souvent celui des pronoms personnels non réfléchis se placent avant le substantif accompagné de son article (on suivent) sans prendre eux mêmes l'article. στεφανοῖ Ἀθηναίων τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον.

Quand le substantif est construit avec un adverbe, l'adverbe est placé comme l'adjectif épithète.

Quand le substantif est construit avec une préposition ou une proposition relative, la préposition adverbiale et la proposition relative sont en général placées entre l'article et le substantif. Quand le substantif signifie une action et est accompagné de l'article, la préposition avec son complément peut suivre sans que l'article soit répété : τὰ αἴτια τῆς ἐπιβουλῆς ὑπὸ τῆς γυναικὸς οὕτω λέγεται Dém.

NORMALE SUPÉRIEURE

416

quand plusieurs modifications (adject., génitif, pronom, adverbes, prépositions avec complément) sont unies par l'article à un substantif, elles sont enclavées entre l'article et le substantif, ou bien l'une d'elles (qq fois plusieurs) sont placées après le substantif et prennent l'article. ἔπεμπον εἰς τὰς ἄλλας Ἀρκαδικὰς πόλεις. Xén. εἰς Ὅμηρον ἀποβλέπει καὶ τοὺς ἄλλους ποιητὰς τοὺς ἀγαθούς. Plat. — τῶν ἐπὶ τοῦ βήματος παρ' ὑμῶν λόγων ὑμεῖς ἀκηκόατε. Eschine. — Θέλοις ἄν, εἰ σώσαιμί σ', ἀγγεῖλαί τί μοι πρὸς Ἄργος ἐλθὼν τοῖς ἐμοῖς ἐκεῖ φίλοις; Eurip. διώκει Πρόδικος τὴν ὑπ' Ἀρετῆς Ἡρακλέους παίδευσιν. Xén. οἱ Ἀθηναῖοι τὰ τείχη τὰ ἑαυτῶν τὰ μακρὰ ἐπετέλεσαν. Thuc. — il faut faire une exception pour les substantifs signifiant action ~~[illegible]~~. ἐπίεσε τοὺς Ἀθηναίους ἡ ξυγκομιδὴ ἐκ τῶν ἀγρῶν εἰς τὸ ἄστυ. Thuc.

Les modifications ou les compléments de l'infinitif, du participe ou de l'adjectif accompagnés de l'article ne sont pas nécessairement enclavés. τὴν σοφίαν τοὺς ἀργυρίου πωλοῦντας σοφιστὰς ἀποκαλοῦσιν. Xén.

article

attribut

Si un adjectif (ou un participe) suivi de un substantif qui est accompagné de l'article, ou suit ce substantif, sans avoir lui même l'article, il est construit comme attribut, πολλοὶ οἱ πανοῦργοι ... ἐφ ... τὰς τυχὰς ... ἐπιμελ... ... οἱ Ἀθηναῖοι παρ' ἑκόντων τῶν ξυμμάχων τὴν ἡγεμονίαν ἔλαβον ... τὰς εὐπραγίας ἴσμεν οὐ παραμενούσας = nous savons que la prospérité ne dure pas. τὰς οὐ παρ. εὐ. ἴσμεν = nous connaissons la prospérité qui ne dure pas. φευγόντων τῶν πολεμίων = les ennemis s'enfuyant τῶν φ. π. = les ennemis qui s'enfuyaient.

[au Recto]

μέσος ὁ τόπος = le milieu de l'endroit. ὁ μέσος τόπος = le lieu du milieu. ἄκρα ἡ χείρ ou ἡ χ. α. = l'extrémité de la main. ἥμισυς ὁ βίος ou ὁ βίος ἥ. = la moitié de la vie.

ἐν τῇ ἀγορᾷ μέσῃ = au milieu de la place publique. - ἐν τῇ μέσῃ ἀγορᾷ = dans la place publique du milieu

quand πᾶς ἅπας sont construits avec un substantif il signifient chaque, ou complet, pur, le substantif ne prend pas l'article : ψεῦδος γε μεστ...

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

πᾶς σοφὸς ἢ φρόνιμος Gnomique. ἡ ἡδονὴ
πᾶν ἀγαθὸν ἦν, ἡ λύπη δὲ πᾶν κακόν. Plat.
οὐχ ἅπαντα τῷ γήρᾳ κακὰ πρόσεστιν. Eurip.
— quand πᾶς ἅπας signifie tout, tous, le
substantif a l'article s'il l'aurait en dans
une autre construction: πᾶσαν ὁρῶν τὴν ἀλήθειαν
ἐρῶ Plat. ἐπαινεῖν δεῖ πάντας θεούς. Plat.
— πᾶς précédé de l'article oppose le tout
à ses parties: ὁ πᾶς ἀριθμός = la somme
totale, le total. πέμπουσι χιλίους
τοὺς πάντας ὁπλίτας (= mille hoplites
en tout) Thuc.

αὐτός = ipse. ὁ αὐτός = idem

Quand un substantif est qualifié
par ὅδε, οὗτος, ἐκεῖνος, ἄμφω, ἀμ-
φότερος, ἑκάτερος, il doit être précédé immédiatement
de l'article: ἐκεῖνος ὁ τόπος, ἑκάτερον
τὸ κέρας.ˣ — on ne répète pas l'article si
ὁ αὐτός est uni à un démonstratif: ὁ αὐτὸς οὗτος ἀνήρ = ce même homme
αὐτὸς οὗτος ὁ ἀνήρ = cet homme lui-même
— on construit, sans article des
noms propres et même aussi d'autres
substantifs avec ὅδε, οὗτος, ὁδί, οὑτοσί
(rarement ἐκεῖνος), pour désigner un objet
présent. ἐγώ τε ἢ Μελησίας ὅδε νῦν

ˣ ταύτην τέχνην ἔχει Lys. = c'est son métier, c'est un métier qu'il exerce. — ταύτην τὴν τ. ἔ. = il exerce ce métier.

ἐρωῦμεν (= et Meleńas que voici) ὁλαι χιτῶνας τουτουσί τοῖς τῶν δορυφόρων ἡγεμόσι δός κίτ. (= les tuniques que voici). νῆες ἐκεῖναι ἐπιπλέουσι Th. (1,51) = voilà là bas des vaisseaux qui s'avancent.

avec ἕκαστος le substantif peut avoir ou ne pas avoir l'article.

on peut intercaler un attribut entre l'article et le participe : ὁ τοιοῦτος ὤν, ὁ ὁπλίτης στρατευσάμενος (= celui qui a servi en qualité d'hoplite) ὁ πρότερος, πρῶτος, ὕστερος, ὕστατος ἀφικόμενος. — quand l'attribut est composé d'un adjectif et d'un substantif, le substantif est ordinairement placé après le participe. αἱ ἄρισται δοκοῦσαι εἶναι φύσεις μάλιστα παιδείας δέονται κίτ.

[blanc]

L'attribut peut n'avoir l'article quand le sens l'exige : ἡγούμεθα τὸν θάνατον εἶναι τὴν τῆς ψυχῆς ἀπὸ τοῦ σώματος ἀπαλλαγὴν καὶ εἶναι τοῦτο τὸ τεθνάναι (= ce qu'on appelle mourir). Plat. ~~[illegible]~~ οἱ τιθέμενοι τοὺς νόμους οἱ ἀσθενεῖς ἄνθρωποί εἰσι καὶ οἱ πολλοί. Plat. (= ceux qui établissent les lois sont les faibles (la classe des faibles) et la multitude. La suppression de l'article changerait le sens : sont des gens faibles et nombreux).

Les prépositions ~~construites~~ de et jusqu'à, ~~construites~~ employé avec ~~leur~~ partitif de et jusqu'à article [au Recto]
l'article sont employées comme des substantifs.

1° En français, quand on veut désigner une portion indéfinie de l'objet ~~désigné~~ signifié par le substantif, on met de suivi de l'article devant le substantif employé soit comme complément soit comme sujet : des fontaines, coulant avec un doux murmure sur des prés semés d'amarantes et de violettes, formaient des bains aussi clairs que le cristal. Fénelon.

Si le substantif est complément d'une proposition négative, on emploie l'article ~~si~~ quand la négation est limitée ou détruite par le sens : ~~est opposée mentalement à une affirmation~~ je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement. trad. (suppléez : mais j'en ai pour le dépenser utilement). ~~quand la négation n'exprime pas l'idée d'une pareille opposition, on n'emploie pas l'article : je n'ai pas d'argent.~~ je ne vous ferai point des reproches frivoles. (mais je vous en ferai de sérieux)
il n'avait pas des outils à revendre. Laf.
(il avait des outils mais pas assez pour en revendre) – n'avez vous pas

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

de la santé, de la fortune, des amis ? Acad. (ici la négation est détruite par le tour interrogatif, ~~un~~ et de plus on ne veut désigner qu'une portion indéfinie des objets signifiés par les substantifs). — quand la négation est absolue et porte sur le substantif pris dans toute son extension, on n'emploie pas l'article : il parle sans faire de fautes (il ne fait aucune faute) — n'y a-t-il point d'ennemis à réconcilier, de différends à pacifier, de querelle à finir ? Boss. (= n'y a-t-il aucun différend à pacifier etc.)

[blanc]

[illegible] ~~[illegible]~~

quand le substantif est précédé de son adjectif,* on n'emploie pas l'article : de profonds soupirs entrecoupaient toutes mes paroles. Fén. Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles. Boss.

× [illegible]

~~Si l'adjectif désigne une qualité essentielle de l'objet signifié par le substantif ou renferme une idée d'opposition avec les autres espèces comprises dans le même genre, on emploie l'article :~~ dire des bons mots, ce sont des jeunes gens, voilà des petits-maîtres, du vrai marbre*, comme la peau de l'âne est très dure, on en fait du gros parchemin,* nous avons entendu de la bonne musique.*

si l'adjectif ne fait encore quelque sorte qu'un seul mot avec le substantif ou qualifie un nom de matière, on emploie l'article :

× ~~[illegible]~~

× ~~[illegible]~~

× ~~[illegible]~~

L'usage règle cet emploi de l'article

[blanc]

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

418

L'emploi de l'article dans le sens partitif était beaucoup moins étendu avant le 17e siècle : boire vin, saints armez donner gages, on voit venir chevaliers etc.

Il se rencontre en Italien, mais il n'est pas obligatoire. On dit également : sono anni (il y a des années) et sono degli anni. — Il est absolument étranger à l'Espagnol au Portugais et au Valaque.

2° L'article s'emploie aussi avec jusqu'à qui prend le sens de et même, même, et se construit soit comme sujet soit comme complément. Tous les pères jusqu'aux plus graves jouent avec leurs enfants. — J'aimois jusqu'à ces pleurs que je faisois couler. — Il fait sa cour à tout le monde jusqu'aux derniers commis des ministres. il n'est pas jusqu'aux valets qui ne s'en mêlent.

jusque est construit ici comme une sorte de participe y compris, en apposition à un substantif qui peut être sous-entendu?

article

répétition

Grec. L'article est répété ordinairement quand les idées liées par les conjonctions doivent être considérées chacune à part, quand les substantifs sont de genre différent, et presque toujours quand ils ne sont pas de même nombre. [au Recto]

– τὸ δίκαιον καὶ τὸ ἄδικον – τὸ χαίρειν καὶ ἡ τέρψις – οἱ ὅρκοι καὶ ἡ συμμαχία

Les exceptions sont assez fréquentes surtout chez Platon qui met τὸ ὅσιον καὶ τιμή, ὅτε ἔνθεος καὶ ἁρμονία

[blanc]

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Français. L'article est ordinairement répété devant ~~les substantifs~~ chaque substantif, excepté quand certains pluriels sont associés étroitement par l'usage : ~~les~~ ^des^ arts et métiers, des ponts et chaussées ; les frères et sœurs, ~~père et mère~~ ^père et mère^, et quand le second substantif n'est que l'explication du premier : le lynx ou loup-cervier.

L'article se répète devant chacun des adjectifs rapprochés sans conjonction : le grand, le beau, le magnifique spectacle !

Quand les adjectifs sont unis par une conjonction et se rapportent au même ~~substantif~~ ^objet^, on ne répète pas l'article : la riche et fière maison de Bourgogne.

Quand les adjectifs désignent différentes espèces du genre exprimé par un substantif au singulier et précédent le substantif, on répète ordinairement l'article : la bonne et la mauvaise fortune.

Au pluriel et quand les adjectifs suivent, très souvent on ne répète pas l'article : les historiens anciens et modernes — les lois divines et humaines.

422

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

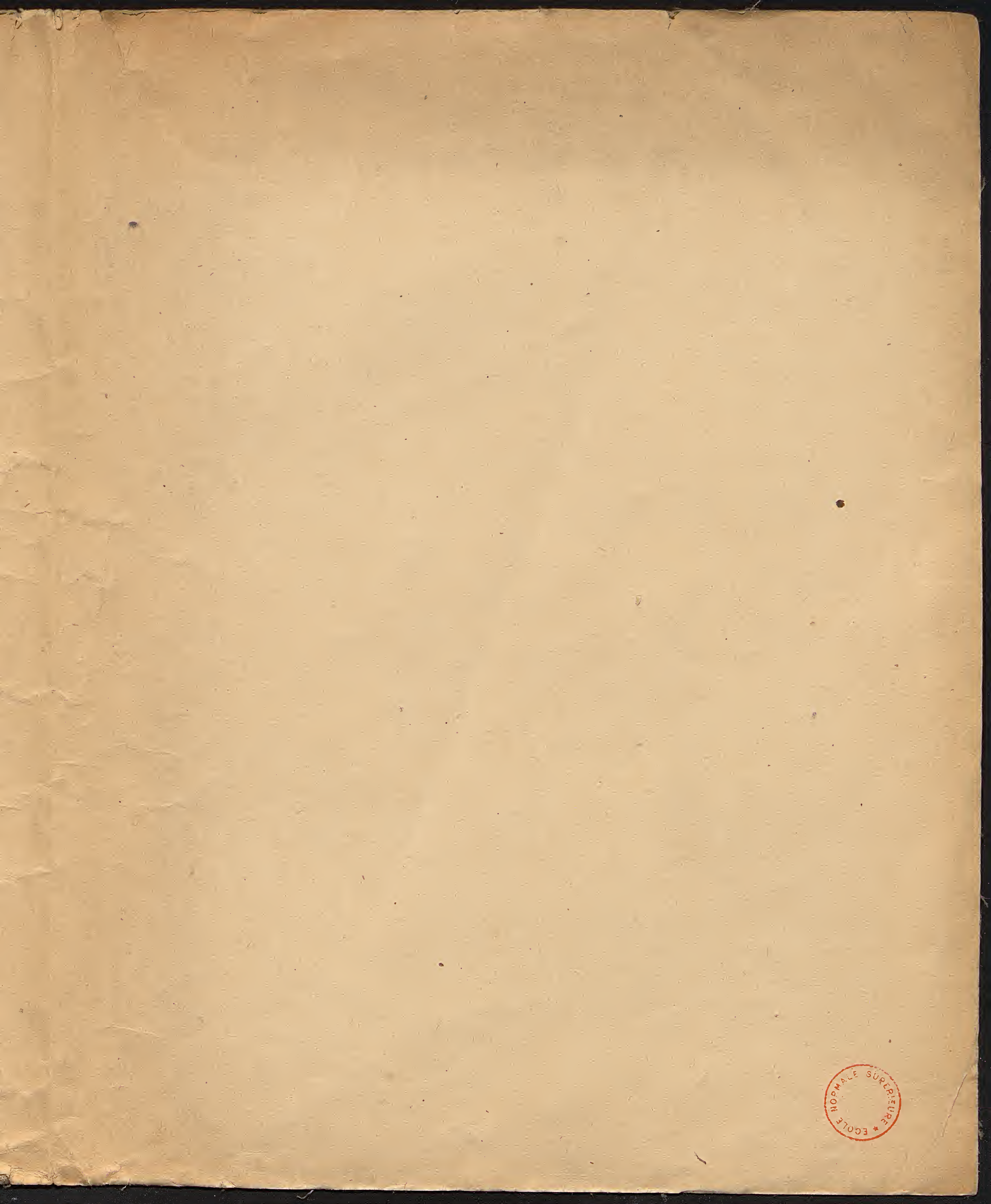
ECOLE NORMALE SUPERIEURE